

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

**Juin 2008**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1 PRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>1.2 PRIX ET INFLATION</b> .....	<b>10</b>
<b>1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE</b> .....	<b>11</b>
<b>1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES</b> .....	<b>12</b>
<b>2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES</b> .....	<b>13</b>
<b>2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN</b> .....	<b>13</b>
2.1.1. PRODUCTION.....	13
2.1.2. PRIX ET INFLATION.....	16
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	16
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	18
2.1.5. SITUATION MONETAIRE .....	19
2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	19
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	21
<b>2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO</b> .....	<b>22</b>
2.2.1 PRODUCTION.....	22
2.2.2 PRIX ET INFLATION.....	25
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	25
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	26
2.2.5. SITUATION MONETAIRE .....	28
2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	28
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	30
<b>2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE</b> .....	<b>31</b>
2.3.1 PRODUCTION.....	31
2.3.2 PRIX ET INFLATION.....	34
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	34
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	36
2.3.5 SITUATION MONETAIRE.....	37
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE .....	38
2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	39
<b>2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU</b> .....	<b>41</b>
2.4.1. PRODUCTION.....	41
2.4.2. PRIX ET INFLATION.....	43
2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	44
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	45
2.4.5. SITUATION MONETAIRE .....	46
2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	46
2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	48
<b>2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI</b> .....	<b>49</b>
2.5.1. PRODUCTION.....	49
2.5.2. PRIX ET INFLATION.....	52
2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	52
2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	54
2.5.5. SITUATION MONETAIRE .....	55
2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE .....	55
2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	57
<b>2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER</b> .....	<b>58</b>
2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	58

2.6.2.	ETAT DE LA CONVERGENCE .....	62
2.6.2.1	SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007 .....	62
2.6.2.2.	PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010 .....	63
2.6.3.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	66
<b>2.7.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL .....</b>	<b>67</b>
2.7.1.	PRODUCTION.....	67
2.7.2.	PRIX ET INFLATION.....	70
2.7.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	71
2.7.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	72
2.7.5.	SITUATION MONETAIRE .....	73
2.7.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE .....	73
2.7.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	75
<b>2.8.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO .....</b>	<b>76</b>
2.8.1	EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	76
2.8.2	ÉTAT DE LA CONVERGENCE .....	81
2.8.2.1	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2007 .....	81
2.8.2.2	PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2008-2010 .....	82
2.8.4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	87
<b>3.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION.....</b>	<b>89</b>
3.1	PRODUCTION .....	89
3.2	PRIX ET INFLATION.....	90
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	91
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	93
3.5	SITUATION MONETAIRE .....	94
3.6	ETAT DE LA CONVERGENCE.....	95
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	97
<b>4.</b>	<b>ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2009.....</b>	<b>100</b>
4.1.	POURSUITE DE L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES .....	100
4.2	POLITIQUE DE MAITRISE DE L'INFLATION.....	103
4.3	PROMOTION D'UNE CROISSANCE ECONOMIQUE FORTE ET SOUTENUE .....	105

## INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2007. Il fournit surtout des indications sur les prévisions pour l'année 2008, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2009.

Le rapport a également servi à l'évaluation des programmes pluriannuels réaménagés, au titre de la période 2008-2010, du Niger et du Togo. En conséquence, les analyses relatives aux économies de ces Etats membres ont été présentées suivant les canevas-types d'évaluation des programmes pluriannuels.

En ce qui concerne les programmes de convergence du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Sénégal, ils n'ont pas été transmis à la Commission, alors qu'ils auraient dû l'être, au plus tard, le 30 avril 2008. La Côte d'Ivoire a toutefois transmis un programme minimum de convergence.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- l'environnement international ;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- la situation économique et financière de l'Union ;
- les propositions d'orientations de politique économique pour l'année 2009.

S'agissant des propositions d'orientation, outre la question de l'assainissement des finances publiques qui est au cœur du mécanisme de la surveillance multilatérale, elles sont également axées sur les approches de solutions face à la montée des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers sur le marché international et sur la promotion d'une croissance économique forte et durable.

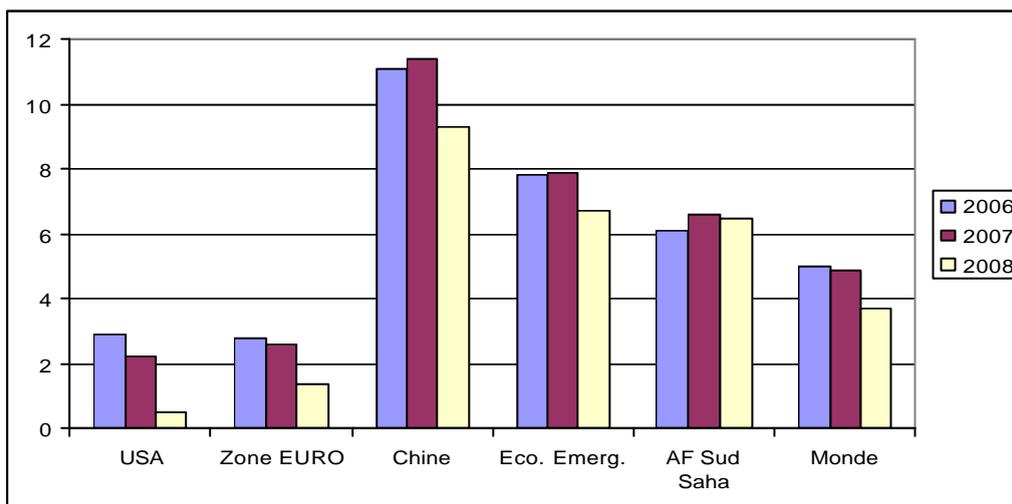
Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique, conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

## RESUME ANALYTIQUE

Les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2007 dans un environnement économique international marqué par le maintien à la hausse du cours du pétrole et des produits alimentaires ainsi que des turbulences financières dont les répercussions, excepté l'Afrique du Sud, ont été moins sensibles en Afrique. En dépit de cette situation conjoncturelle défavorable, la croissance économique s'est raffermie en 2007 avec un taux de 4,9% contre 5,0% en 2006, sous l'effet d'une croissance relativement vigoureuse en Europe et en Asie émergente. Dans la zone euro, la croissance a été principalement soutenue par de forts investissements et par un commerce extérieur dynamique. Dans le même temps, l'Asie émergente a maintenu le rythme de croissance exceptionnel qu'elle avait atteint en 2006 (8,9%), tirée par la Chine et l'Inde.

En Afrique subsaharienne, la phase d'expansion économique s'est poursuivie. Le taux de croissance du PIB réel a été de 6,5% en 2007 contre une moyenne de 6,0% sur les quatre dernières années. Cette évolution favorable est en rapport avec la forte demande des produits de base, l'augmentation des entrées de capitaux et l'allégement de la dette extérieure ainsi que la mise en application des réformes structurelles. L'amorce de tensions inflationnistes a été également l'une des caractéristiques de l'environnement en 2007, particulièrement dans les pays situés au Sud du Sahara.

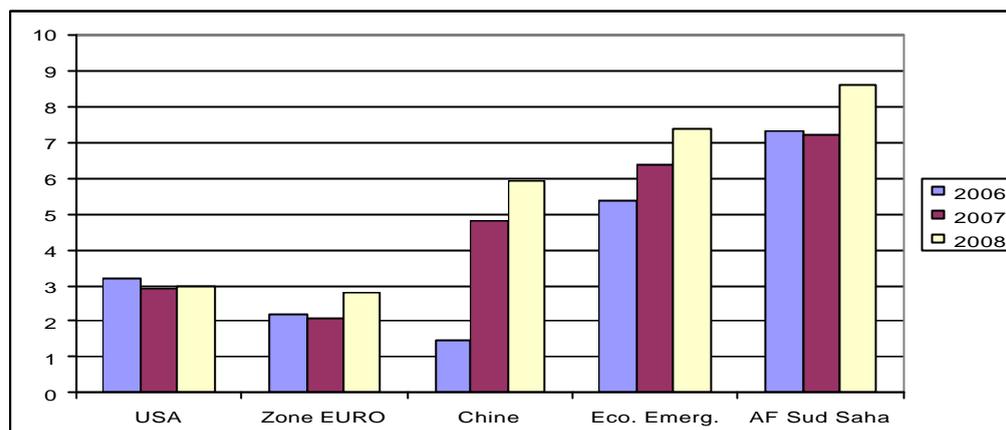
**Graphique 01 : Taux de croissance économique par région.**



En 2008, l'activité mondiale enregistrerait un ralentissement en liaison avec la récession de l'économie américaine et des tensions sur les marchés financiers qui perdurent et qui pèseraient sur l'investissement des entreprises dans les pays avancés. De même, la conjonction des chocs des prix du pétrole, des matières premières agricoles et des produits alimentaires, devrait freiner la consommation et, par conséquent, réduire la demande extérieure de produits de base. Le taux de croissance du PIB ressortirait à 3,7% en 2008, soutenue essentiellement par les économies émergentes.

Les tensions inflationnistes, induites notamment par les prix des produits alimentaires, ont été plus prononcées au début de l'année 2008, notamment dans les pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Pour cette région, le taux d'inflation est projeté à 8,6% en 2008 contre 7,2 % en 2007. Cette évolution des prix a été, dans plusieurs pays de l'Afrique au Sud du Sahara, à la base de mouvements sociaux qui ont conduit les gouvernements à prendre des mesures urgentes d'ordre administratif et budgétaire ainsi que des mesures de moyen terme pour améliorer la production, le stockage et la distribution de produits agricoles.

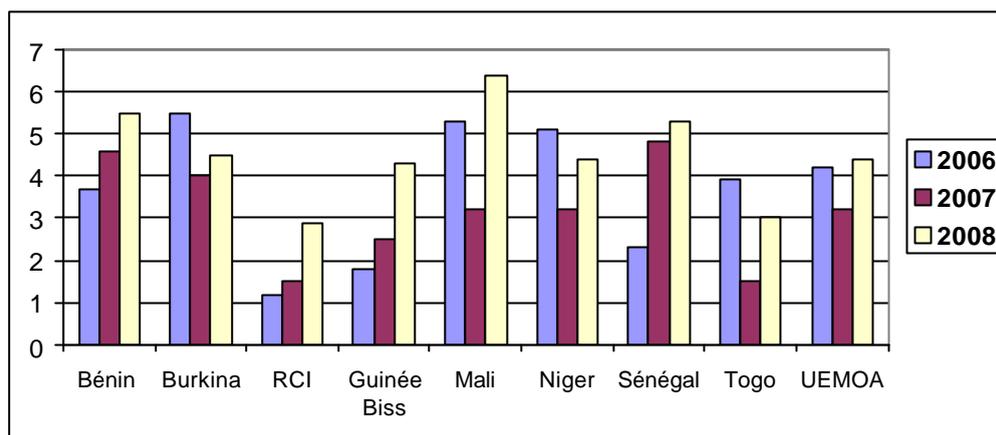
**Graphique 02 : Taux d'inflation par zone**



Les économies de l'UEMOA ne semblent pas avoir tiré profit de la vigueur de la croissance de l'économie mondiale en 2007. En effet, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 3,2 % pour une prévision de 4,3%, en rapport avec la lenteur dans la mise en œuvre des réformes, la production limitée des cultures d'exportation, en particulier le coton, et des produits vivriers qui ont bénéficié d'une pluviométrie moins favorable au cours de la campagne écoulée ainsi que les effets de la crise de l'énergie électrique qui perdure.

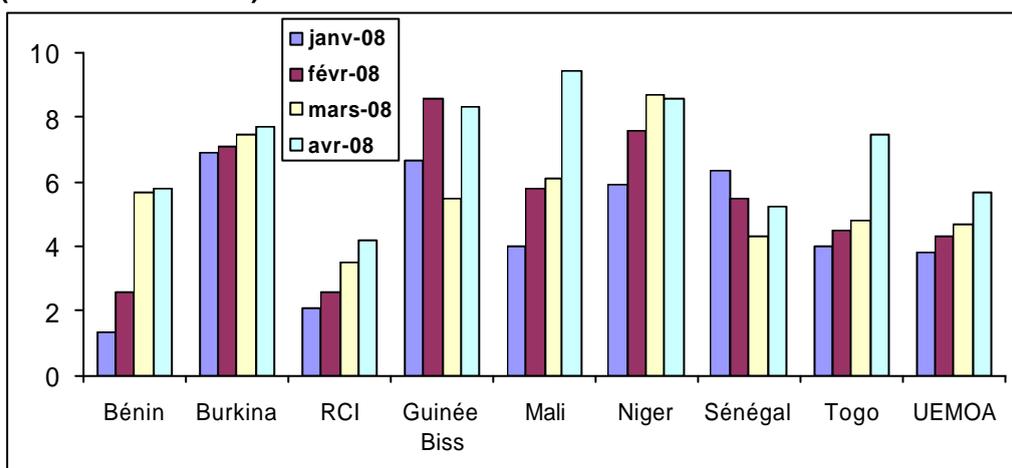
En 2008, les perspectives économiques et financières sont favorables. Avec l'amélioration de la gouvernance politique, les négociations avec les institutions financières internationales devraient déboucher sur le bénéfice d'une Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) au Togo et certainement en Côte d'Ivoire et d'un programme d'Assistance d'Urgence Post-conflit en Guinée-Bissau. Dans ce contexte et la perspective du bon déroulement des élections générales en Côte d'Ivoire, la croissance économique, impulsée essentiellement par les investissements, devrait s'établir à 4,4%. Elle serait portée principalement par le Bénin, le Mali et le Sénégal qui enregistreraient des taux de croissance supérieurs à 5,0%.

**Graphique 03 : Taux de croissance économique (Etats membres UEMOA)**



L'un des défis majeurs de l'année 2008, c'est la maîtrise des tensions inflationnistes consécutives à la forte hausse des prix des denrées alimentaires. En effet, on note une accélération de l'inflation sur les quatre premiers mois de l'année, tant pour les glissements annuels mensuels que pour le glissement de la période janvier-avril 2008. Pour la période, janvier-avril 2008, le taux d'inflation est ressorti à 4,6%, contre 2,5% pour la même période en 2007. En outre, l'évolution de l'inflation en glissement annuel mensuel montre une progressivité dans la plupart des Etats membres.

**Graphique 04 : Taux d'inflation mensuel des Etats membres de l'UEMOA (Glissement annuel)**



En 2008, la situation des finances publiques se dégraderait, traduisant ainsi la progression des dépenses plus que proportionnelle à celle des recettes. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 4,1% pour représenter 18,1% du PIB contre 18,8% en 2007. Cette évolution serait consécutive principalement à la bonne orientation des recettes fiscales en liaison avec la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et la

mise en œuvre du programme de transition fiscale. En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils s'accroîtraient de 8,8% pour représenter 23,8% du PIB contre 23,6% en 2007, sous l'impulsion des dépenses en capital, notamment celles liées au financement interne.

Au total, le déficit du solde global hors dons s'établirait à 5,7% du PIB en 2008 contre 4,7% en 2007 et celui du solde global serait de 2,6% du PIB contre 1,9% en 2007. Au regard des mesures budgétaires en terme de subventions et d'allègements fiscaux pris par les Etats membres en début d'année pour contenir les tensions inflationnistes et réduire la dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires, la situation des finances publiques devrait se dégrader plus que prévu.

La situation de la dette publique continue de s'améliorer. A fin 2008, l'encours de la dette publique est estimé à 39,6% du PIB contre 45,7% à fin décembre 2007. Cette baisse est liée surtout à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. De plus, il y a un effort d'apurement du stock d'arriérés.

Le service de la dette représenterait 15,0% des recettes budgétaires en 2008 contre 22,4% en 2007. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devrait permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo de bénéficier également des allègements liés aux différentes initiatives.

En ce qui concerne l'état de convergence des économies nationales, à l'horizon de convergence 2008, suivant les prévisions disponibles, trois économies pourraient réaliser les conditions de convergence. Il s'agit du Bénin, du Mali et du Niger. Il reste entendu que cette perspective dépend énormément de la capacité de ces Etats membres à relever le défi majeur que constitue la maîtrise de l'inflation en 2008.

Les économies convergentes ne constitueront toutefois pas la masse critique nécessaire pour passer en phase de stabilité au 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'entrée en phase de stabilité reste assujettie aux performances de la Côte d'Ivoire. Cette perspective n'est envisageable que dans l'hypothèse de la signature et de la mise en œuvre effective d'un programme économique et financier appuyé par la FRPC.

Afin de renforcer la stabilité macroéconomique et d'accélérer le rythme de convergence des économies de l'Union, les Etats devront :

- mettre en œuvre les décisions du Conseil des Ministres du 23 avril 2008, visant à accroître l'offre de produits agricoles afin de contenir l'inflation;
- renforcer la gouvernance politique et économique pour créer un cadre propice à la mise en œuvre des programmes appuyés par les ressources de la FRPC et la mise en œuvre de mesures de promotion du secteur privé ;
- poursuivre les réformes structurelles notamment celles relatives aux filières qui contraignent les Etats à des subventions élevées.

## 1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2007, l'activité économique mondiale a été marquée par une crise financière majeure. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'est situé à 4,9% contre 5,0% en 2006, pour une prévision initiale de 5,2%. Le ralentissement de l'activité économique a été plus marqué dans les pays avancés, en particulier aux Etats-Unis que dans les pays émergents où l'essor économique s'explique par leur intégration à l'économie mondiale.

En 2008, l'économie mondiale devrait ralentir sous l'effet conjugué de la hausse des prix, des turbulences financières et du repli de l'investissement au niveau de l'économie américaine. Le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 3,7% en 2008, soit 1,2 point de pourcentage de moins qu'en 2007.

### 1.1 PRODUCTION<sup>1</sup>

**Aux États-Unis**, la croissance a ralenti sensiblement pour atteindre 2,2% en 2007 contre 2,9% en 2006. En 2008, la baisse des prix des valeurs immobilières et le durcissement des conditions d'accès au crédit pèseraient sur la consommation des ménages alors que l'investissement résidentiel continuerait de baisser, avec des répercussions sur celui des entreprises. Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB se situerait à 0,5%.

**Dans la Zone Euro**, le taux de croissance a été de 2,6% en 2007 contre 2,8% en 2006. En 2008, la croissance des exportations se maintiendra probablement jusqu'au premier semestre 2008, les carnets de commande étant pleins, en particulier en Allemagne. Toutefois, le niveau des exportations de la zone devrait ralentir sous l'effet d'une modération de la demande mondiale et de l'appréciation de l'euro. Au total, le taux de croissance se situerait à 1,4% en 2008. En France, le taux de croissance de l'activité économique s'est situé à 1,9% en 2007 contre 1,2% en 2006. En 2008, l'activité économique serait affectée par le ralentissement économique mondial mais également par la force de l'euro qui s'est situé à son plus haut niveau depuis son avènement. Au regard, de la bonne orientation de l'activité économique au cours des premiers mois de l'année, le taux de croissance économique serait supérieur aux prévisions de 1,4% faites par les services du FMI.

**Dans les pays émergents d'Asie**, l'activité économique a été soutenue au cours de l'année 2007 avec un taux de croissance de 9,1% contre 8,9% en 2006. En 2008, l'effet global du ralentissement des exportations sur la croissance serait atténué par la vigueur de la demande intérieure dans la plupart des pays de la zone. Cependant, un ralentissement de la croissance serait attendu, mais celle-ci resterait vigoureuse, avoisinant 7,5% en 2008.

**En Amérique Latine**, l'activité économique a progressé de 5,6% en 2007 contre 5,5% en 2006. Il s'agit du meilleur résultat de la région enregistré ces dernières années. La demande intérieure a été le principal moteur de la croissance dans la région. En 2008, la croissance devrait ralentir pour se situer à 4,4%. Dans certains

---

<sup>1</sup> Les données de la production sont celles parues dans le World Economic Outlook paru en avril 2008.

pays de la zone, la croissance devrait baisser sensiblement du fait des contraintes de capacité. Dans d'autres pays, elle devrait fléchir de manière plus modérée, en raison du resserrement des conditions monétaires.

**En Afrique subsaharienne**, le PIB a augmenté de 6,6% en 2007 contre 6,1% en 2006, sous l'impulsion des progrès réalisés dans l'extraction du pétrole ainsi que de la hausse des investissements internes et de la productivité. En 2008, la croissance serait également tirée par les pays exportateurs de pétrole du fait de la mise en exploitation de nouveaux gisements et de la vigueur des exportations de produits de base, hors carburants. Au total, le taux de croissance se situerait presque au même niveau qu'en 2007,

## **1.2 PRIX ET INFLATION**

L'inflation a augmenté en 2007 dans le monde entier, en raison de la hausse persistante des prix des produits alimentaires et énergétiques. Elle a toutefois été maîtrisée dans les pays avancés. Par contre, dans les pays émergents, l'inflation a augmenté de manière plus marquée, en raison de la croissance vigoureuse de la demande.

**Aux Etats-Unis**, les prix à la consommation ont baissé pour se situer à 2,9% en 2007 contre 3,2% en 2006. Le taux d'inflation pourrait s'établir à 3,0% en 2008.

**Dans la zone euro**, l'inflation a légèrement baissé pour se situer à 2,1% en 2007 contre 2,2% en 2006. Toutefois, l'inflation hors énergie et produits alimentaires est restée stable pendant toute l'année en se situant en dessous de 2,0%. En 2008, sous l'effet principalement de l'accélération des prix des produits alimentaires et de la hausse des prix de l'énergie des poussées inflationnistes devraient être observés. L'inflation se situerait à 2,8% en 2008, dépassant le seuil de 2,0% fixé par la Banque centrale européenne. En France, l'inflation s'établirait à 2,5% en 2008 contre 1,6% en 2007 et 1,9% en 2006.

**Dans les pays émergents d'Asie**, l'inflation a progressé pour s'établir à 4,8% en 2007 contre 3,7% en 2006. La vigueur de la demande intérieure dans la région, conjuguée à la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers a contribué à l'accumulation des tensions inflationnistes dans plusieurs pays de la zone, notamment en Chine où le taux d'inflation est passé de 1,5% en 2006 à 4,8% en 2007. En 2008, les risques d'inflation demeurent une source de préoccupations dans la zone. Ainsi, l'inflation remonterait pour s'établir à 5,5%.

**En Amérique Latine**, l'inflation s'est accélérée, sous l'effet de la forte utilisation des capacités de production, dans certains pays et de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. L'appréciation des monnaies de la zone, notamment au Brésil, en Colombie au Paraguay et au Pérou, a, toutefois, contribué à contenir l'inflation à 5,4% en 2007 contre 5,3% en 2006. En 2008, l'inflation remonterait à 6,6%.

**En Afrique subsaharienne**, l'inflation est restée bien maîtrisée en 2007 malgré l'augmentation constante des prix des produits de base. Les prix à la consommation ont légèrement baissé pour se situer à 7,2% en 2007 contre 7,3% en 2006. En 2008, l'augmentation du coût des produits alimentaires et de l'énergie générerait des

tensions inflationnistes. Dans la zone, l'inflation atteindrait 8,6% en 2008. Ces pressions inflationnistes s'expliqueraient également par les nombreuses sécheresses qui ont fait des ravages dans les pays au Sud de l'équateur. Dans certains pays, on anticipe une inflation à deux chiffres. L'hyperinflation continuerait au Zimbabwe, sauf changement de politique.

### **1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE**

En 2007, les banques centrales ont dans l'ensemble réagi au tarissement des liquidités sur les marchés interbancaires en offrant un accès à grande échelle des fonds à court terme. Face à des risques de ralentissement de l'activité économique, la Réserve fédérale a abaissé le taux des fonds fédéraux, alors que la Banque centrale européenne a maintenu ses taux inchangés.

**Aux Etats-Unis**, la Réserve fédérale a diminué ses taux d'intérêt face aux risques grandissants de ralentissement de l'activité économique. Elle a, en effet, baissé le taux des fonds fédéraux de 300 points de base en 2007. En 2008, la Réserve fédérale continuera de baisser ses taux d'intérêt au fur et à mesure de la disponibilité d'informations sur l'ampleur du fléchissement de la croissance. Les marchés s'attendent à une baisse de 50 points au cours des douze prochains mois.

**Dans la zone euro**, après une période de durcissement, la Banque centrale européenne a maintenu ses taux inchangés depuis juin 2007. Cependant, comme il est prévu que l'inflation redescende à 2,0% en 2009, la BCE pourrait se permettre d'assouplir sa politique monétaire compte tenu des perspectives de croissance de plus en plus défavorables.

**Dans les pays émergents d'Asie**, en 2007, quelques banques centrales ont injecté des liquidités pour atténuer les tensions sur les marchés interbancaires, mais pour d'autres la priorité a été de faire face aux craintes inflationnistes. En 2008, un nouveau durcissement de la politique monétaire serait nécessaire dans plusieurs pays de la zone au vu des risques de surchauffe et de la hausse des prix des produits alimentaires. Cette orientation de la politique monétaire serait appuyée par un assouplissement du taux de change dans certains pays, notamment en Chine.

**En Amérique Latine**, en 2007, pour faire face aux pressions inflationnistes, un resserrement de la politique monétaire a été observé dans la plupart des pays de la région, notamment au Chili, en Colombie et au Pérou, et dans une moindre mesure au Mexique. Le Brésil a également mis fin à sa politique d'assouplissement monétaire. En 2008, la politique monétaire resterait prudente, en dépit d'une activité économique vigoureuse.

Sur le marché des changes, les principales monnaies ont continué dans une large mesure d'évoluer comme depuis le début de 2006. En 2007, l'euro a continué de s'apprécier par rapport au dollar. En fin décembre, un euro s'échangeait contre 1,4721 dollar. Au cours des deux premières semaines du mois de mai 2008, l'euro a fluctué entre 1,539 dollar et 1,5547 dollar. Toutefois, une légère remontée du dollar a été enregistrée vers la fin du mois de mai 2008.

## 1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

En 2007, les cours des principaux produits de base agricoles se sont nettement redressés, en raison d'une demande asiatique toujours soutenue, d'un accroissement de la demande en produits agricoles lié au développement des bioénergies et d'un tassement de la production dans certaines parties du monde à cause d'aléas climatiques (sécheresse en Australie, inondations, etc.).

**Cacao**, les cours se sont redressés pour s'établir à 195,2 cents/kg en 2007 contre 159,0 cents/kg en 2006. Compte tenu des craintes qui pèsent actuellement sur l'offre mondiale liées aux aléas sur le niveau de production en Côte d'Ivoire, les cours du cacao pourraient poursuivre leur ascension à court terme et se rapprocher en 2008 des niveaux record de la fin 2002.

**Café**, la fermeté des prix face au dynamisme des exportations témoigne d'un marché du café bien orienté. Les prix se maintiennent depuis juin 2007 à de hauts niveaux. Les cours du café robusta et arabica se sont respectivement situés à 190,1 cents/kg et 272,5 cents/kg en 2007 contre 147,4 cents/kg et 244,0 cents/kg en 2006.

**Coton**, les cours se sont redressés pour s'établir à 131,1 cents/Kg en 2007 contre 119,8 cents/kg en 2006. Cette évolution résulte d'un léger fléchissement de 2% de la production mondiale.

**Huile d'arachide et de palme**, les cours se sont orientés à la hausse pour s'établir respectivement à 1255,9 dollars/tonne métrique et 774,7 dollars/tonne métrique en 2007 contre 972,4 dollars/tonne métrique et 475,02 dollars/tonne métrique en 2006. Cette évolution est liée à leur utilisation de plus en plus croissante dans la production de biocarburants.

**Noix de cajou**, les cours ont baissé pour s'établir à 434,2 dollars/tonne en 2007 contre 606,6 dollars/tonne en 2006. Cette évolution résulte du recul de la demande aux Etats-Unis.

**Pétrole**, Les cours moyen se sont situés à 72,7 dollars le baril en 2007 contre 67,7 dollars le baril en 2006. Ils ont continué de progresser, frôlant la barre des 100 dollars le baril. En 2008, sur un marché contraint par l'offre et sensible aux facteurs géopolitiques, ils ont atteint un niveau record de 135,0 dollars au cours de la première semaine du mois de mai 2008. Ils devraient rester volatils dans les mois à venir.

**Or**, les cours ont progressé pour s'établir à 696,6 dollars/once en 2007 contre 604,9 dollars en 2006. Cette évolution s'explique par la crise sur les marchés financiers, ce qui a conduit les investisseurs à opter pour l'achat de l'or.

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

En 2007, l'activité économique a été marquée par une consolidation de la croissance avec un taux de 4,6% contre 3,7% en 2006, pour un objectif de 6,5% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cette évolution de l'activité économique s'est déroulée dans un contexte d'inflation modérée avec un taux annuel moyen de 1,3% contre 3,8% en 2006. En 2008, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 5,5 % du PIB réel, soutenu par l'ensemble des secteurs de l'économie. Quant au taux d'inflation annuel moyen, il pourrait dépasser la norme communautaire.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par un excédent du solde global suite à une forte progression des recettes totales et dons largement supérieure à celle des dépenses totales et prêts nets. En effet, l'excédent du solde global s'est établi à 1,8 % du PIB contre un déficit de 0,7 % en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution a enregistré une aggravation du déficit courant qui a représenté 5,5% du PIB contre 4,6% en 2006 en rapport avec l'évolution défavorable de la balance commerciale.

A fin décembre 2007, la situation monétaire a été caractérisée par une augmentation des avoirs extérieurs nets et un recul du crédit intérieur. La masse monétaire a progressé de 19,7% par rapport à fin décembre 2006.

En ce qui concerne l'état de convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés en 2007. Au niveau des critères de second rang, ceux relatifs au déficit extérieur courant et à la pression fiscale n'ont pas été respectés. En 2008, il est attendu le respect de trois critères de premier rang. En effet, le critère relatif au taux d'inflation ne serait pas respecté.

#### **2.1.1. PRODUCTION**

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 4,6% contre 3,7% en 2006. L'activité économique au cours de l'année 2007 a été soutenue par le dynamisme de tous les secteurs de l'économie, notamment les secteurs primaire et tertiaire.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 4,2% en 2007 contre 5,6% en 2006, sous l'impulsion de la production agricole. Cette évolution du secteur primaire est basée sur une hausse de la production du coton de 24,7% suite à certaines mesures incitatives prises par le Gouvernement pour dynamiser la filière cotonnière, notamment le règlement des arriérés aux producteurs, l'approvisionnement à bonne date des intrants à des prix compétitifs et l'augmentation des prix d'achat du coton aux producteurs.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée a enregistré une hausse de 4,0% après une baisse de 0,6% un an plus tôt. Ce secteur a été marqué par les performances des industries agroalimentaires et le regain d'activités des usines

d'égrenage de coton en rapport avec la hausse de la production cotonnière lors de la campagne agricole 2006-2007. Il a été également soutenu par le dynamisme de la branche des BTP, marqué par l'exécution des projets d'infrastructures du Gouvernement.

Quant au secteur tertiaire, il a enregistré une croissance de 5,2% contre 3,7% en 2006. Cette croissance a été impulsée par le dynamisme de l'ensemble des branches, principalement celles du « Commerce » et des « Transport et Télécommunication » ainsi que celles des « Banques et Assurances ».

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,6 point ; 0,6 point et 2,4 points.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement soutenue par la consommation finale totale qui a progressé de 2,8% comme en 2006 sous le dynamisme de ses deux composantes. En effet, la consommation finale privée a augmenté de 2,6%, en rapport avec les effets conjugués de plusieurs facteurs, notamment les bonnes récoltes de coton et l'augmentation des revenus des cotonculteurs, consécutive au paiement des arriérés de vente de coton qui avait amélioré le revenu tiré de cette activité. Par ailleurs, les transferts privés ont fortement augmenté au cours de l'année 2007. Toutefois, l'amélioration du pouvoir d'achat de la population a été atténuée par la hausse du prix du baril de pétrole et des coûts de transports. Quant à la consommation finale publique, elle a progressé de 4,2% contre 3,5% en 2006 en rapport avec l'augmentation des dépenses courantes, notamment les dépenses de matériel et de transferts et subvention.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle a enregistré une hausse de 6,0% en 2007 contre 5,0% en 2006, sous l'impulsion de sa composante privée qui a progressé de 6,7%. La FBCF publique a augmenté de 5,0% en liaison avec la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Quant à l'investissement global, il a progressé de 4,5% contre 27,6% en 2006. Cette évolution est liée à l'exécution des projets et programmes en cours dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté et des grands travaux d'infrastructures.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume ont augmenté respectivement de 8,0% et 13,3% contre respectivement une hausse de 2,0% et une baisse de 5,0% en 2006.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,4 points, 0,8 point et 1,4 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est légèrement amélioré pour représenter 10,9% du PIB contre 10,6% en 2006. Quant au taux d'investissement global, il est resté quasiment stable en se situant à 20,7 % contre 20,6% en 2006.

Au titre des perspectives de l'année 2008, il est attendu un taux de croissance de 5,5% du PIB réel. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 3,0% en liaison avec une stagnation de la production agricole, notamment celle du coton pour lequel les perspectives ne sont guère encourageantes. La mise en œuvre effective du programme de diversification des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche devrait permettre de développer de nouvelles filières notamment, la noix de cajou, l'ananas, le manioc, le riz, les cultures maraîchères, les crevettes, afin de soutenir la croissance dans ce secteur

Quant au secteur secondaire, il progresserait de 6,4% sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, notamment avec la reprise des activités des industries de transformation du coton issu de la campagne précédente. Les activités des BTP seraient impulsées par la poursuite de la construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement, notamment les travaux de bitumage et de construction d'échangeurs.

Toutefois, ce dynamisme du secteur secondaire risquerait d'être freiné par les perturbations provenant de l'offre de l'énergie électrique. En effet, les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique persisteraient face à la hausse de la demande, la vétusté des équipements et les retards enregistrés dans l'acquisition et la mise en exploitation des nouveaux équipements nécessaires à la couverture du déficit et de la demande additionnelle.

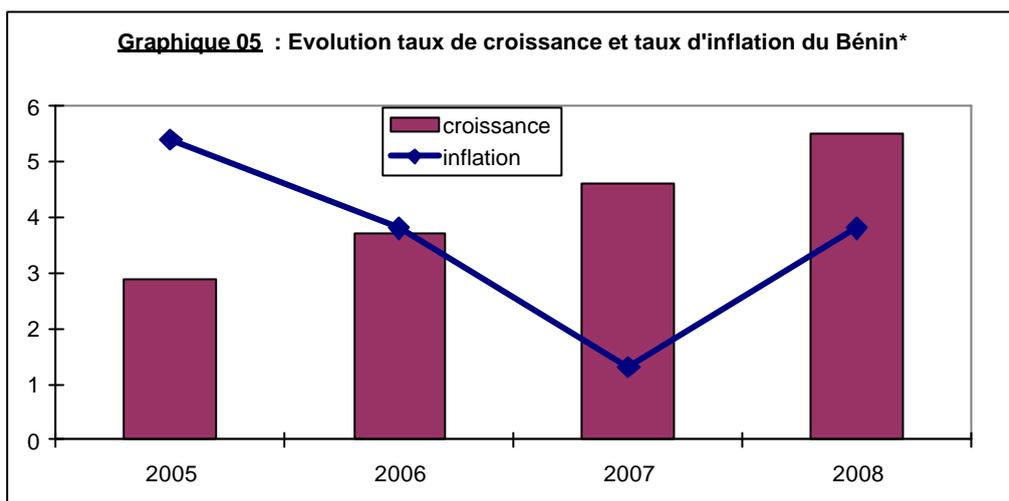
S'agissant du secteur tertiaire, il augmenterait de 6,4% en 2008 et serait tiré par les activités commerciales, notamment de réexportations vers le Nigeria et l'amélioration de l'activité portuaire. Ce secteur bénéficierait également d'une hausse des activités des sociétés de téléphonie mobile consécutive aux réformes réalisées dans ce secteur de GSM en 2007.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,2 point, 1,3 point et de 3,1 points.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue principalement par la Formation brute de capital fixe (FBCF) et la consommation finale. En effet, la FBCF totale augmenterait de 15,8% en 2008 en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, elle augmenterait de 1,2%, sous l'impulsion de sa composante privée dont la progression attendue serait de 1,6% et de sa composante publique qui baisserait de 1,3% en rapport avec les efforts de maîtrise des dépenses courantes, notamment en matériels, transferts et subventions.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume seraient en baisse respectivement de 9,2% et 0,6%. Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,0 point, 1,5 point et 3,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'améliorerait légèrement pour représenter 11,3% du PIB. Epousant le même profil, le taux d'investissement global s'établirait à 24,5% contre 20,7% un an plus tôt.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

### 2.1.2. PRIX ET INFLATION

L'évolution des prix à la consommation a été modérée en 2007, avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,3% contre 3,8% en 2006. Ce repli de l'inflation est imputable aux types de consommation «Produits alimentaires, boissons et tabac», «Articles d'habillement et chaussures» et «Loisirs et culture», dont les baisses sont de 0,8%; 1,1 % et 1,1 %, respectivement.

Cette évolution est liée aux mesures prises par le Gouvernement pour atténuer la hausse des prix de certains produits de première nécessité. Au titre de ces mesures on peut citer notamment, la non perception de recettes douanières et fiscales sur certains produits importés, la constitution de stock tampon de produits vivriers et l'instauration pour certains produits d'un régime d'homologation de prix pour une période de trois (3) mois, renouvelable au besoin.

Epousant le même profil, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 2,0% contre 3,9% en 2006, en liaison avec la baisse des prix des produits frais.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation annuel a atteint 3,8% contre 1,7%, pour les quatre premiers mois de l'année 2007. Cette évolution a été impulsée principalement par la hausse de 7,9% enregistrée au niveau de la fonction «produits alimentaires et boissons non alcoolisées», sous l'effet de la progression des prix des produits alimentaires. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se maintenait, le pays réaliserait en 2008, un taux d'inflation annuel moyen au-delà de la norme communautaire.

### 2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une progression des recettes budgétaires plus forte que celle des dépenses totales, traduisant ainsi une amélioration des principaux soldes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires

totales ont enregistré une hausse de 31,2% pour représenter 20,7% du PIB contre 17,0% en 2006. Cet accroissement est imputable principalement aux recettes non fiscales encaissées suite à la révision des droits des licences d'exploitation de téléphonie GSM et d'une amélioration du recouvrement des recettes fiscales, notamment, les recettes douanières qui ont augmenté de 18,6%.

Cette évolution des recettes fiscales de 17,7% est consécutive, d'une part, aux efforts de recouvrement déployés dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement des régies financières et d'autre part, au regain d'activité dans le commerce de certains produits alimentaires de grande consommation, notamment les abats comestibles, les produits laitiers, le riz et les huiles végétales. Plus spécifiquement, la mobilisation des recettes a bénéficié également de la mise en œuvre plus rigoureuse des mesures de lutte contre la fraude aux frontières terrestres, d'efforts accrus d'amélioration du suivi de la valeur des importations, de la simplification des procédures et formalités de dédouanement des marchandises et d'un suivi renforcé des exonérations.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 22,1% pour représenter 22,2 % du PIB. Cette hausse est principalement imputable aux dépenses en capital, dont la progression a été de 71,5% consécutive à la hausse concomitante des dépenses en capital sur financement externe et sur financement interne, respectivement de 74,5% et 67,9%, en liaison avec la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et des travaux d'infrastructures économiques et sociales. Les dépenses courantes n'ont augmenté que de 5,8% en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement depuis 2006 pour assainir le cadre de gestion des finances publiques, à travers notamment la limitation des ordres de paiement, l'amélioration de la gouvernance interne des régies et le rétablissement de la discipline budgétaire. S'agissant des dons, ils se sont établis à 86,8 milliards soit 3,3% du PIB en 2007 contre 1,8% du PIB en 2006.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons s'est établi à 1,5% du PIB contre 2,5% en 2006. Quant au solde global, il a enregistré un excédent de 1,8% du PIB contre un déficit de 0,7% en 2006.

Pour l'année 2008, il est attendu une dégradation des principaux soldes budgétaires. En effet, les prévisions en matière de finances publiques tablent sur une baisse de 2,6% des recettes budgétaires totales qui représenteraient 18,4% du PIB. Les dépenses totales augmenteraient de 10,6%. Ces prévisions de recettes, qui tiennent compte de l'effet non répétitif des recettes exceptionnelles enregistrées en 2007, se réaliseraient en rapport avec le renforcement des mesures de relance de l'économie, notamment celles de lutte contre la fraude à travers la sécurisation des documents douaniers, l'informatisation et la simplification des opérations d'enlèvement des marchandises et la poursuite des réformes visant à rendre plus compétitif le Port autonome de Cotonou d'où proviennent plus de 80% des recettes douanières. Ces réformes sont entreprises et financées dans le cadre du programme du Millenium Challenge Account du Bénin. S'agissant des dons, ils s'inscriraient en baisse de 20,6% et représenteraient 2,4% du PIB.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 10,6% en 2008 pour représenter 22,3% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,5% en liaison avec le glissement catégoriel et la régularisation financière des recrutements des contractuels effectués en 2007 dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. Pour les dépenses en capital, leur accroissement de 18,0% serait consécutif à une augmentation concomitante des investissements financés sur ressources extérieures de 14,9.% et des investissements financés sur ressources intérieures de 21,8%. Cette évolution des investissements est en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté de la deuxième génération et des dispositions prises pour améliorer le taux d'exécution des dépenses en capital.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global, représenteraient 4,0% et 1,6% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB s'est établi à 22,8% contre 22,3% en 2006. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 3,4% contre 3,6% en 2006.

#### **2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

La balance des paiements a affiché en 2007, un solde global excédentaire de 136,5 milliards contre celui de 131,2 milliards en 2006. Les exportations se sont établies en à 419,5 milliards contre 384,6 milliards en 2006, en relation avec la hausse des ventes extérieures de coton et du niveau des réexportations. Les importations en valeur FOB se sont élevées à 652,1 milliards, en hausse de 19,3% par rapport à l'année 2006, en liaison avec l'accroissement des achats de produits alimentaires, d'autres biens de consommation, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Le déficit commercial est ressorti en hausse à 232,6 milliards contre 162,2 milliards en 2006. Le déficit courant s'est établi à 146,3 milliards, en aggravation de 33,2 milliards d'une année à l'autre.

Le solde du compte de capital est ressorti créditeur de 79,1 milliards contre 603,8 milliards en 2006, en liaison avec les recettes tirées de la vente de licences de téléphonie mobile à des non-résidents. Celui du compte d'opérations financières a été excédentaire de 203,7 milliards contre le déficit de 372,2 milliards en 2006. Hors transferts officiels, le déficit courant est passé de 6,9% en 2006 du PIB à 8,3% du PIB en 2007.

En 2008, la balance des paiements afficherait un solde global excédentaire de 10,0 milliards contre 136,5 milliards en 2007.

Les exportations sont attendues en 2008 à 452,7 milliards contre 419,5 milliards en 2007, soit un accroissement de 7,9%, lié pour l'essentiel au relèvement du niveau de production du coton et à la bonne tenue des cours sur le marché international. Les importations en valeur FOB s'élèveraient à 713,8 milliards, en hausse de 9,4% par rapport à 2007, en liaison avec l'augmentation des achats de produits alimentaires, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Le déficit commercial ressortirait en progression à 261,1 milliards en 2008 contre 232,6 milliards en 2007. Le déficit des services nets ressortirait à 67,5 milliards contre 63,3 milliards l'année précédente.

Celui des revenus se situerait à 10,3 milliards contre 7,5 milliards en 2007, alors que le solde créditeur des flux de transferts courants se réduirait de 21,0 milliards pour ressortir à 149,3 milliards, du fait du recul des transferts publics. Le déficit courant s'établirait ainsi à 189,6 milliards contre 146,4 milliards en 2007, en aggravation de 43,2 milliards d'une année à l'autre. Hors dons, rapporté au PIB, il s'établirait à 8,9% contre 8,3% en 2007.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 199,6 milliards contre 282,8 milliards en 2007.

### 2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 136,6 milliards par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 84,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et par la hausse de 52,0 milliards des disponibilités extérieures des banques.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 232,1 milliards à fin décembre 2007, en recul de 22,9 milliards ou 9,0% par rapport à fin décembre 2006. La position nette créditrice du Gouvernement s'est établie à -287,9 milliards à fin décembre 2007 contre -160,8 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 127,1 milliards. Cette évolution est liée à la hausse de 157,4 milliards des dépôts dans le système bancaire, à la suite des actions vigoureuses de recouvrement des créances de l'Etat menées par le Gouvernement. L'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 25,1%, pour ressortir à 520,0 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires qui ont augmenté de 92,5 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulte essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la microfinance, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 19,8% sur la période sous revue, pour s'établir à 869,4 milliards en décembre 2007. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 33,3% des dépôts en banques, atténué toutefois par une baisse de 5,6% de la circulation fiduciaire.

### 2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à 2,8% contre 0,1% en 2006. Quant au solde budgétaire de base, hors PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal, il s'est situé à 3,6% en 2007, pour un objectif de 0,8% fixé dans le programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat s'explique par un effort de maîtrise des dépenses courantes autres que les salaires et traitements et une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires. En 2008, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal s'établirait à 0,5%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,3% contre 3,8% en 2006 pour un objectif de 2,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cette performance est liée aux bons résultats de la production agricole vivrière et à certaines mesures prises pour limiter la hausse des prix de certains produits de première nécessité, notamment par l'exonération des droits et taxes sur ces produits. Epousant le même profil, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 2,0% contre 3,9% en 2006, en liaison avec la baisse des prix des produits frais.

Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se maintenait, la norme communautaire pourrait ne pas être respectée en 2008.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 22,8% en 2007 contre 22,3% en 2006. Ce ratio est en ligne avec les allègements obtenus au titre des Initiatives PPTTE et IADM depuis l'atteinte du point d'achèvement en mars 2003. En 2008, le ratio s'établirait à 19,7%.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2007. Cette norme serait respectée en 2008;
  - **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2007. Cette norme serait respectée en 2008.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 32,1% en 2007 pour un objectif de 35,2% retenu dans le programme précédent. Ce résultat est obtenu en dépit des nouveaux recrutements des fonctionnaires et du dégel des incidences financières des avancements des agents de la Fonction publique. Corrigé des dons budgétaires, ce ratio s'est établi à 31,5%. En 2008, le ratio corrigé s'établirait à 33,1% respectant la norme communautaire de 35% maximum.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été porté à 21,0% en 2007 contre 14,7% en 2006 pour un objectif de 23,3%. Ce ratio a subi une forte progression en 2007 consécutive à un effort significatif de l'Etat dans le financement des investissements publics dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des infrastructures sociales. En 2008, ce ratio corrigé devrait atteindre 23,7% reflétant ainsi l'effort du Gouvernement dans la poursuite des investissements publics en vue de soutenir durablement la croissance et de lutter plus efficacement contre la pauvreté.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** est ressorti à 8,3% en 2007 pour un objectif de 5,1%. Ce ratio n'est pas respecté de manière structurelle. Toutefois, des efforts ont été enregistrés dans le sens du

respect de la norme communautaire de ce critère. Les perspectives pour l'année 2008 indiquent une dégradation du déficit, qui se situerait à 8,9% du PIB.

- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 16,9% pour un objectif de 15,6%. Cette performance est encourageante et traduit les efforts déployés par les régies financières dans l'amélioration du recouvrement. Toutefois, ce ratio reste structurellement en deçà de la norme communautaire, en raison des évasions fiscales et de l'importance du secteur informel dans l'économie. En 2008, les perspectives de croissance de recettes devraient entraîner une légère dégradation de ce taux qui s'établirait à 16,6%.

## 2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2007, la situation économique et financière du Bénin a été caractérisée par une accélération de la croissance avec un taux de 4,6% contre 3,7% en 2006. Cette évolution est imputable à un regain d'activité dans l'ensemble des secteurs, notamment les secteurs primaire et tertiaire. Pour assurer une relance de la croissance économique qui devrait placer le pays sur le sentier d'une économie émergente, il est primordial de remédier d'une part, au dysfonctionnement de la filière coton, qui contribue considérablement à la croissance de l'économie et d'autre part, d'apporter des solutions durables au problème d'approvisionnement en énergie électrique.

En effet, la persistance de ces facteurs de risque est à la base des faibles performances en matière de croissance économique et la non réalisation des objectifs fixés en termes de croissance d'une année à l'autre. Toutefois, l'achèvement des réformes importantes en cours dans la filière coton et l'exécution du programme d'acquisition des turbines à gaz en vue de la connexion au gazoduc pour l'approvisionnement en énergie électrique, permettraient de renforcer la base compétitive de l'économie à moyen terme.

Globalement, pour assurer une croissance soutenue et consolider les résultats obtenus en matière de croissance, les Autorités béninoises sont invitées à :

- poursuivre la mise en œuvre des actions visant la maîtrise des prix et la préservation du pouvoir d'achat de la population sans dégrader l'équilibre des finances publiques. Ainsi, les mesures à incidence budgétaire prises dans ce cadre devraient être temporaires ;
- Poursuivre et consolider les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale et de mobilisation des recettes budgétaires ;
- finaliser la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles dans les filières, notamment, celle de coton ;
- réunir les conditions de réalisation des actions permettant le développement de nouvelles filières agricoles et la diversification des exportations ;
- parachever les réformes en cours dans les secteurs de l'énergie électrique et des télécommunications afin de renforcer le potentiel de production et d'accroître la compétitivité de l'économie.

## **2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO**

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique a été de 4,0% contre 5,5% en 2006. Ce ralentissement est essentiellement dû à la chute de la production de coton. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à -0,2% contre 2,4% en 2006. En 2008, le taux de croissance serait de 4,5% et le taux d'inflation serait au-delà de la norme communautaire.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une aggravation du déficit global qui est passé de 5,6% du PIB en 2006 à 5,7% en 2007. Cette aggravation s'explique essentiellement par une forte progression des dépenses courantes. Une légère baisse est attendue en 2008 avec un déficit représentant 5,4% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le ratio du déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 8,3% contre 9,6% en 2006, en rapport avec l'amélioration de l'excédent des transferts courants nets. En 2008, ce ratio se réduirait pour atteindre 7,0%, grâce à la hausse des exportations.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007, par une hausse des avoirs extérieurs nets, une baisse du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 22,9%.

En matière de convergence, trois critères de premier rang ont été respectés en 2007. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation, au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. En 2008, trois critères dont deux critères de premier rang seraient respectés, à savoir les critères relatifs au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés.

Par ailleurs, le programme pluriannuel de convergence, réaménagé, n'a pas été transmis à la Commission, alors qu'il aurait dû l'être, au plus tard, le 30 avril 2008.

### **2.2.1 PRODUCTION**

En 2007, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,0% contre 5,5% en 2006. Ce ralentissement s'explique principalement par les difficultés de la filière coton, conjuguées à des conditions climatiques défavorables. En effet, les difficultés de la filière coton ont entraîné des retards de paiement vis-à-vis des producteurs et une baisse de 20 francs du prix au producteur pour la campagne suivante. Il en est résulté un découragement des producteurs qui s'est traduit par une réduction de 34,7% des superficies emblavées. En outre, la campagne agricole 2007/2008 s'est déroulée dans des conditions climatiques caractérisées par une mauvaise répartition spatio temporelle des pluies. La conjugaison de ces différents éléments a conduit à une chute de la production de coton graine de 44,0%, en passant de 649 000 tonnes au cours de la campagne 2006/2007 à 363 500 tonnes, lors de la campagne 2007/2008. Le taux de croissance du secteur primaire est ressorti à -0,4% contre 0,9% en 2006.

Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance de 8,8% contre 5,5% en 2006, sous l'impulsion principalement des industries manufacturières, des BTP et des industries extractives.

La valeur ajoutée des industries manufacturières modernes a progressé de 30,1%, en rapport avec une relance des activités au niveau des entreprises industrielles et la création de nouvelles unités. En revanche, le sous-secteur de l'égrenage de coton a chuté de 79,3%, en liaison avec les difficultés de la filière coton.

Le taux de croissance de la branche des BTP a été de 10,0% contre 14,1% en 2006, en rapport avec l'intensification des nombreux chantiers en cours, notamment la construction d'infrastructures socio économiques, le démarrage des travaux du projet Zone d'activités commerciales et administratives (ZACA) et des investissements réalisés par les services financiers et les sociétés de télécommunication. En ce qui concerne les industries extractives, le dynamisme de la branche est lié notamment à l'exploitation des mines d'or de Kalsaka, Taparko et Youga.

La croissance du secteur tertiaire a été de 3,5% contre 8,0% en 2006, portée par la progression des services marchands de 3,5%, en rapport avec le dynamisme des activités commerciales et des « postes et télécommunications » avec des taux de croissance de 1,3% et 4,6%, respectivement.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de -0,1 point, 1,9 point et 2,2 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été tirée principalement par l'investissement. La consommation finale a enregistré une hausse de 1,3% contre 8,0% en 2006. Cette faible augmentation est due à sa composante privée (+0,2%) en liaison essentiellement avec la baisse des revenus des producteurs de coton et des autres acteurs de la filière. Quant à la composante publique, elle a augmenté de 3,5% contre 3,2% en 2006.

La formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 32,1% contre 23,8% en 2006, marquée essentiellement par sa composante privée, en progression de 65,1%. Cette évolution est en rapport avec l'intensification des travaux de construction d'infrastructures, les investissements des services financiers et des sociétés de télécommunications, dans le cadre de l'extension de leurs activités à l'ensemble du territoire. Quant à la FBCF publique, elle a régressé de 6,4%.

S'agissant des échanges extérieurs, ils se sont caractérisés par une hausse des exportations et des importations de 3,1% et 6,3%, respectivement.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 1,2 point, 2,4 points et 0,4 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 16,7% contre 14,2% en 2006.

Pour 2008, il est attendu un taux de croissance de 4,5%, grâce à de bonnes perspectives dans tous les secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 3,4%. Cette perspective est fondée sur une reprise de la production de coton et de céréales. L'opérationnalisation du fond de lissage, le relèvement du prix au producteur conjugué à une subvention des prix des intrants entraîneraient une hausse de la production de coton de 16,5%. Il est attendu une hausse de la valeur ajoutée de l'élevage de 3,1%, du fait de l'implication de plus en plus forte des promoteurs privés et la mise en œuvre de projets, tel que le projet d'appui à la commercialisation du bétail.

La croissance du secteur secondaire resterait forte en 2008 avec un taux de 8,5%. Cette évolution favorable s'explique par la poursuite des activités minières, la performance des sous secteurs boissons et industries manufacturières modernes, l'intensification des travaux de construction. Le dynamisme du sous secteur industries extractives se poursuivrait en 2008 avec l'entrée en exploitation des mines d'or de Inata, Guirodiouga, Essakane et du manganèse de Kiéré.

Les entreprises de construction enregistreraient une croissance de 11,9%, en liaison avec la poursuite et l'intensification des grands chantiers de Ouaga 2000, de la zone ZACA, la réfection de l'aéroport international de Ouagadougou et les travaux de construction d'infrastructures routières.

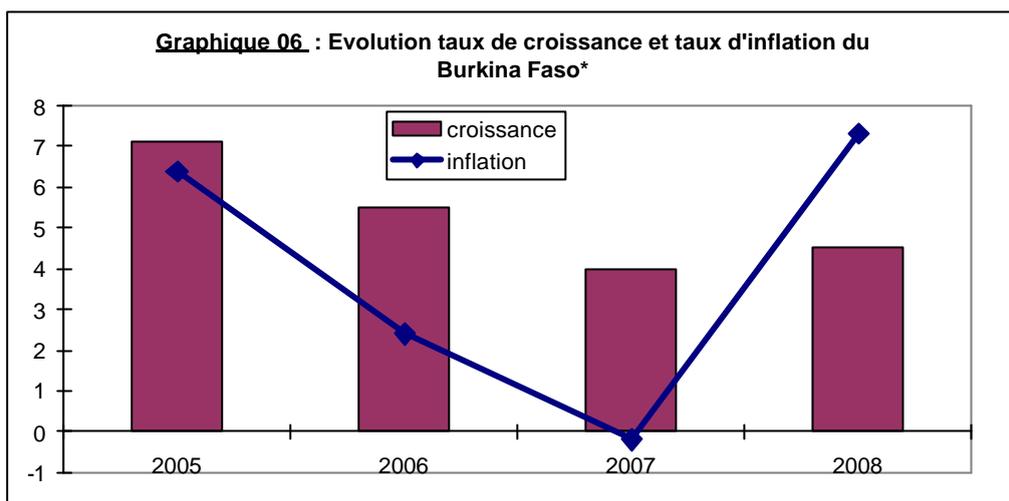
Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 3,0%, porté par le transport, les télécommunications et les activités du secteur financier. Les télécommunications continuent de bénéficier du dynamisme issu de la libéralisation du secteur. Au niveau du secteur financier, le regain d'activités serait lié à la politique de proximité entreprise par les institutions financières, notamment bancaires, qui procèdent par l'ouverture d'agences plus proches des populations. Il faut également noter l'allègement des conditions d'accès au crédit qui devrait soutenir le financement de l'économie.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,0 point, 1,9 point et 1,6 point, respectivement.

En 2008, la croissance serait tirée par la FBCF. En effet, la consommation stagnerait sous l'effet en partie de la hausse du niveau général des prix. Quant aux investissements, ils augmenteraient sous l'effet de la hausse de la FBCF de 8,0% soutenue par sa composante publique. Les exportations progresseraient de 2,9% et les importations de 9,5%.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, de -0,1 point, 6,4 points et -1,8 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 20,0%.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

## 2.2.2 PRIX ET INFLATION

La croissance a été réalisée dans un contexte de maîtrise de l'inflation avec un taux d'inflation annuel moyen de -0,2% en 2007 contre 2,4% en 2006. Ce résultat s'explique principalement par le repli des prix au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « transport » notamment. Le recul des prix au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'explique par les bons résultats de la campagne agricole 2006/2007 qui ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers. En ce qui concerne les transports, ils ont bénéficié de la non répercussion systématique de la hausse des cours du pétrole sur le marché international sur les prix à la pompe.

L'évolution des prix au quatre premiers mois de l'année 2008, ressortie à 7,3% contre -1,2% pour la même période en 2007. Cette hausse du niveau général des prix est essentiellement due au renchérissement des produits alimentaires. En outre, la hausse continue des cours mondiaux des produits pétroliers a contribué à alimenter cette tension inflationniste. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se maintenait, le pays réaliserait en 2008 un taux d'inflation annuel moyen au-delà de la norme communautaire.

## 2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global de 5,7% du PIB contre 5,6% en 2006. Cette aggravation est liée à la forte progression des dépenses courantes.

Les recettes budgétaires ont progressé de 12,2% pour représenter 13,6% du PIB contre 13,0% en 2006. Cette hausse est liée à l'accroissement des recettes fiscales de 13,1%. L'amélioration des recettes s'explique par la poursuite de l'informatisation de la Direction des Grandes Entreprises au niveau de l'Administration fiscale, le renforcement des vérifications et des contrôles fiscaux, l'utilisation de toutes les

fonctionnalités de SYDONIA. S'agissant des dons, ils se sont élevés à 210,3 milliards, représentant 6,5% du PIB contre 5,9% en 2006.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 13,8% pour représenter 25,7% du PIB contre 24,3% en 2006. Cette progression est imputable aux dépenses courantes. En effet, les dépenses courantes ont connu une hausse de 16,5%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la progression de la masse salariale, des dépenses de fonctionnement et des dépenses de transferts et subventions. S'agissant de l'augmentation de la masse salariale de 17,3%, elle est liée au recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux et au paiement partiel des rappels suite à la prise en compte des actes d'avancement des agents de la fonction publique.

Les dépenses en capital ont progressé de 6,5%. Elles ont été, essentiellement, portées par la composante financée sur ressources externes qui bénéficie de l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. La composante financée sur ressources internes a par contre baissé de 7,2%.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 12,2% et 5,7% du PIB, respectivement, contre 11,2% et 5,6% 2006.

L'encours de la dette publique à fin décembre 2007 se chiffre à 776,1 milliards de francs représentant 23,9% du PIB contre 687,0 milliards de francs CFA à fin décembre 2006. Le niveau relativement faible de ces différents ratios s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) pour environ 708 milliards francs. La baisse de la production et des cours du coton a entraîné le passage du risque de surendettement du pays de « faible » à « modéré ». Il convient également de relever la forte augmentation de l'encours de la dette intérieure qui est passé de 83,3 milliards à fin décembre 2006 à 128,6 milliards à fin décembre 2007.

Pour 2008, il est attendu une évolution légère réduction des principaux soldes budgétaires avec un déficit global hors dons et un déficit global qui représenteraient 12,0% et 5,4% du PIB, respectivement. Les recettes budgétaires s'accroîtraient de 9,2% pour représenter 13,5% du PIB. Cette hausse serait liée à la poursuite des actions d'amélioration des recouvrements. La progression des recettes serait limitée par les mesures prises par le Gouvernement relatives à la suspension des droits de douane sur certains produits de grande consommation, tels que le riz, le lait et les huiles. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 8,8% pour représenter 25,5% du PIB, en rapport avec la hausse des dépenses en capital financées sur ressources externes.

#### **2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 188,1 milliards. Cet excédent a été notamment induit par les recettes de privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL).

La balance commerciale s'est dégradée de 13,6% pour s'établir à 289,0 milliards. Les exportations totales ont atteint 296,1 milliards, affichant une baisse de 3,7%,

imputable principalement à la contraction de 17,7% des exportations de coton, celles de l'or non monétaire, des produits de l'élevage, des oléagineux et des fruits et légumes étant en hausse. La baisse des ventes extérieures de coton est liée à la décreue des quantités produites et la baisse des prix d'achat aux producteurs. En valeur, elles se sont situées à 165,1 milliards contre 200,6 milliards en 2006. Les importations totales ont enregistré une hausse de 4,1% en 2007, pour s'établir à 585,1 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure, induisant une progression de la demande de produits pétroliers, de biens d'équipement et des autres biens de consommation.

Le déficit des services a été de 173,9 milliards, en dégradation de 4,1%, en liaison avec la baisse des autres services, tandis que les revenus nets se sont détériorés également en ressortant à -1,1 milliard.

Les entrées nettes au titre des transferts courants ont atteint 193,8 milliards en 2007 contre 133,4 milliards en 2006, soit une hausse de 45,3%, attribuable aux transferts courants publics. Ceux-ci se sont établis à 138,8 milliards en 2007 contre 91,3 milliards en 2006. Hors transferts officiels, le déficit courant s'est maintenu à 12,6% du PIB en 2007 tout comme en 2006.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital, y compris la remise de la dette, sont ressorties à 459,5 milliards en 2007 contre 337,4 milliards en 2006, soit une hausse de 36,2%. Celle-ci est due à l'importance des investissements directs, en liaison avec la privatisation de l'ONATEL (144,3 milliards).

En 2008, le solde global de la balance des paiements devrait ressortir excédentaire de 15,0 milliards contre 188,1 milliards, en 2007. Cette réduction de l'excédent serait notamment induite par la baisse des flux d'investissements directs à la suite du niveau élevé enregistré en 2007, du fait des recettes de privatisation de l'ONATEL.

La balance commerciale devrait se dégrader de 14,9 milliards pour s'établir à 274,2 milliards consécutivement à la baisse des exportations conjuguée à l'accroissement des importations.

Les exportations totales atteindraient 325,1 milliards contre 296,1 milliards en 2007, en liaison avec la forte progression des ventes extérieures d'or induite par l'entrée en production de nouvelles mines. Les importations totales enregistreraient une hausse de 2,5% en 2008 pour s'établir à 599,8 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure et du renchérissement du pétrole et des produits alimentaires.

Le déficit des services serait de 178,2 milliards, accusant une détérioration de 4,3 milliards, en liaison avec la hausse du fret et de l'assurance payés sur les importations, tandis que les revenus nets se réduiraient en ressortant à -1,0 milliard. Les transferts courants s'établiraient à 204,4 milliards en 2008 contre 193,8 milliards en 2007.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital ressortiraient à 264,1 milliards durant l'année 2008 contre 459,5 milliards en 2007, soit une baisse de 42,7%. Celle-ci serait due au repli des investissements directs après l'opération de privatisation de l'ONATEL en 2007.

## 2.2.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 188,3 milliards, en s'établissant à 409,3 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution résulte principalement de la hausse de 152,1 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO liée en partie de la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 11,6% pour se situer à 452,8 milliards à fin décembre 2007. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 63,6 milliards, s'établissant à -93,8 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution est essentiellement attribuable aux entrées exceptionnelles de ressources au profit de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 546,6 milliards, en hausse de 0,8% par rapport à décembre 2006, à la suite d'une progression de 61,6 milliards des concours ordinaires et d'un repli de 57,4 milliards des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires résulte de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 22,9%, pour s'établir à 813,2 milliards, traduisant la hausse de 17,5% des dépôts en banques et de 42,5% de la circulation fiduciaire.

## 2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -4,9% en 2006 à -4,7% en 2007 pour un objectif de -2,2%. Corrigé du total des ressources PPTTE et dons courants, ce solde a été de -0,7% pour un objectif de +0,5%. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison de la forte progression des dépenses, conjuguée à une hausse moins forte que prévue des recettes. Pour 2008, il se situerait à -4,8% et le ratio corrigé à -1,1%.
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de -0,2% en 2007 contre 2,4% en 2006. Les bons résultats de la campagne agricole 2006/2007 ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, favorisant ainsi une hausse modérée des prix à la consommation. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 1,5% contre 2,5% en 2006. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se maintenait, la norme communautaire pourrait ne pas être respectée.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** a été de 23,9% en 2007 contre 22,8% en 2006 pour un objectif de 17,1%. Le niveau de ce ratio est lié au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Toutefois, la dernière analyse de viabilité de la

dette du pays a conclu à un risque de surendettement « modéré » alors que jusque-là le risque était jugé « faible ». En 2008, il atteindrait 20,6%.

- **Les arriérés de paiement :**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 et le serait en 2008;
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 et le serait en 2008.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 44,1 % en 2006 à 46,3% pour un objectif de 37,1%. Corrigé des dépenses salariales financées sur ressources PPTTE et dons courants, ce ratio a été de 37,5 % pour un objectif de 33,4%. Cette situation est liée à la forte progression de la masse salariale et à la progression insuffisante des recettes fiscales. Le ratio se réduirait pour atteindre 43,2% en 2008 et le ratio corrigé se situerait à 36,8%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 35,2 % contre 42,5% en 2006 pour un objectif de 33,6%. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTTE et dons courants, ce ratio a été de 24,6% pour un objectif de 25,2%. Il atteindrait 40,6% en 2008. Quant au ratio corrigé, il serait de 31,1%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de -12,5% comme en 2006, pour un objectif de -10,1%. Il serait de -11,0% en 2008, sous l'effet de la hausse des exportations.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 12,5% pour un objectif de 13,1% contre 12,0% en 2006. Il se situerait à 12,6% en 2008.

La situation économique a été caractérisée par un taux de croissance faible au regard de la tendance passée et des objectifs. En matière de convergence, les progrès réalisés ont été également en deçà des prévisions. En 2007, trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2006. Une nouvelle fois, le solde budgétaire de base n'a pas été respecté, en raison de la forte progression des dépenses et d'une hausse des recettes moins forte que prévue. Parmi les critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes a été respecté.

En 2008, seuls deux critères de premier rang et un de second rang seraient respectés. Le critère clé continuerait à rester déficitaire, en raison principalement de la faible mobilisation des recettes budgétaires.

## 2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'économie du Burkina a enregistré en 2007, un taux de croissance de 4,0%, le taux le plus faible depuis 2001. En matière de convergence, trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2006. Une nouvelle fois, le critère relatif au solde budgétaire de base ne l'a pas été. Cette situation s'explique essentiellement par la non réalisation des objectifs en matière de recettes et par les difficultés au niveau de la filière coton. A ces contreperformances, s'est ajouté un environnement défavorable caractérisé par le niveau élevé des cours des produits pétroliers

Aucune amélioration sensible n'est attendue pour 2008. Les mesures prises par le Gouvernement pour limiter la hausse des prix pourraient affecter négativement les performances des finances publiques.

Pour améliorer la situation macroéconomique et respecter durablement les critères de convergence, les autorités sont invitées à :

- accroître la production vivrière en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de contribuer ainsi à une meilleure maîtrise de l'inflation ;
- améliorer le niveau des recettes fiscales par l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude, un meilleur suivi des exonérations et le renforcement des capacités des régies financières;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, en particulier les dépenses de transferts et subventions ;
- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton, en vue de la rendre plus attractive aux producteurs, de relever son niveau de production et de renforcer sa compétitivité ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production.

## **2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE**

L'analyse du programme de convergence minimum 2008 transmis par la Côte d'Ivoire le 16 avril 2008 révèle que l'activité économique s'est déroulée en 2007 dans un contexte marqué par l'amélioration du climat sociopolitique, suite à la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou le 04 mars 2007 et la reprise des relations avec les institutions financières internationales. Cette situation s'est traduite par la signature d'un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) avec le FMI. Dans ce contexte apaisé, le taux de croissance économique a été de 1,5% contre 1,2% en 2006. La hausse du niveau des prix a été modérée avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,9% contre 2,5% en 2006. En 2008, il est attendu un taux de croissance économique de 2,9%. Le taux d'inflation pourrait dépasser la norme communautaire.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global. Il est ressorti à 0,3% du PIB contre 1,4% en 2006. En 2008, ce déficit représenterait 0,4% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant extérieur rapporté au PIB est ressorti à -0,7% contre un excédent de 2,8% en 2006, en rapport avec la réduction de l'excédent commercial, sous l'effet de la baisse des ventes de pétrole brut et de cacao. Ce solde serait de 1,4% en 2008, en rapport avec la hausse des exportations, en liaison avec le redressement des ventes de produits pétroliers induit par la hausse des cours et le désensablement des puits.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 23,6%.

En matière de convergence, trois critères ont été respectés en 2007. Il s'agit des critères relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant. En 2008, trois critères seraient également respectés. Il s'agit du critère relatif au solde budgétaire de base, au taux d'endettement et au déficit extérieur courant.

### **2.3.1 PRODUCTION<sup>2</sup>**

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique est ressorti à 1,5% contre 1,2% en 2006. Cette croissance a été portée principalement par le secteur tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 1,8% contre 2,6% en 2006. Ce ralentissement s'explique principalement par les difficultés de l'agriculture d'exportation dont la valeur ajoutée a reculé de 0,4%, en raison de la baisse notamment des productions de cacao, de coton et d'ananas. La diminution de la production de cacao est due principalement au déficit hydrique, et, dans une moindre

---

<sup>2</sup> L'analyse sectorielle est faite sur la base des classifications retenues au niveau des Etats d'AFRISTAT et qui incorporent les activités extractives dans le secteur secondaire. Dans les données officielles communiquées par la Côte d'Ivoire, elles sont incluses dans le secteur primaire, ce qui donne, pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaires des taux de croissance de -1,1% ; 1,5% et 2,3%, respectivement en 2007.

mesure, à la maladie des plantes. La production d'ananas pâtit de la concurrence des pays latino-américains qui produisent une variété mieux prisée sur le marché européen et de l'absence d'investissement. La production du coton est, quant à elle, confrontée à des problèmes structurels, notamment les arriérés de paiement, la mauvaise qualité des semences, les problèmes de financement des intrants.

Le recul de la production de ces spéculations a été atténué par un accroissement des productions de café et d'anacarde. Le café a bénéficié de l'engouement des producteurs, motivés par le raffermissement des cours. La hausse de la production d'anacarde s'explique par le désintéressement de la production de coton manifesté par les paysans au profit de cette culture dans la zone Centre, Nord et Ouest.

La production du secteur secondaire s'est contractée de 3,1% après un accroissement de 0,6% en 2006. Cette réduction s'explique principalement par les contreperformances du secteur minier et pétrolier. En effet, l'extraction minière et pétrolière a régressé de 18,7%, du fait de l'ensablement des puits du champ Baobab. La production de produits pétroliers a baissé de 8,3%, en raison des contraintes liées à la marge de raffinerie de la société de raffinage qui a volontairement réduit sa production et de l'arrêt de son hydro carburateur au mois de septembre, pour une durée de 45 jours.

Les Bâtiments et Travaux Publics ont enregistré un taux de croissance de 9,8% contre -3,0% en 2006. Ce regain d'activité s'explique par les réalisations de 2007 au titre des grands travaux publics et l'accélération des travaux liés au redéploiement de l'Administration.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 3,9% contre 0,4% en 2006. Cette bonne performance s'explique par les résultats enregistrés au niveau des principales composantes que sont le transport, les télécommunications, les services et le commerce. En particulier, les télécommunications ont enregistré un taux de croissance de 12,8%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 0,6 point, -0,8 point et 1,7 point, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance a été essentiellement impulsée par la consommation finale qui a augmenté de 8,2%, sous la progression de ses deux composantes. Le rattrapage de la consommation des ménages s'explique par l'amélioration des revenus issus de l'agriculture d'exportation en rapport avec la hausse des cours et l'accroissement du revenu national disponible.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle s'est accrue de 8,8%, portée principalement par la FBCF des ménages et des sociétés. Les exportations ont baissé de 2,5%, en rapport avec les contreperformances de l'agriculture d'exportation, de l'industrie extractive et la production des produits pétroliers. Quant aux importations de biens et services, elles ont augmenté de 1,1%, grâce notamment à la reprise des investissements privés.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 2,2 points, 1,0 point et -1,7 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 10,0% contre 9,8% en 2006. Le taux d'épargne brute a été de 14,0% contre 15,3% en 2006.

En 2008, la croissance de l'activité économique<sup>3</sup> serait de 2,9%, portée par le secteur primaire dont la valeur ajoutée augmenterait de 4,6%, en relation avec les bonnes performances attendues de l'agriculture d'exportation, notamment la hausse des productions de cacao, de café, de caoutchouc, de coton et d'anacarde.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 2,9%, grâce à l'industrie agroalimentaire et à la production des produits pétroliers. La croissance de la production dans les BTP atteindrait 8,5%, en raison de la mise en œuvre du programme de sortie de crise et de reconstruction et de la poursuite des grands travaux.

S'agissant du secteur tertiaire, il enregistrerait une croissance de 3,0%, portée principalement par les télécommunications, le commerce et le transport.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient de 1,6 point, 0,6 point et 0,7 point, respectivement.

Sous l'angle de la demande, la consommation finale serait en hausse de 1,7%. Elle bénéficierait des dépenses relatives à l'organisation des élections et à la reconstruction du pays.

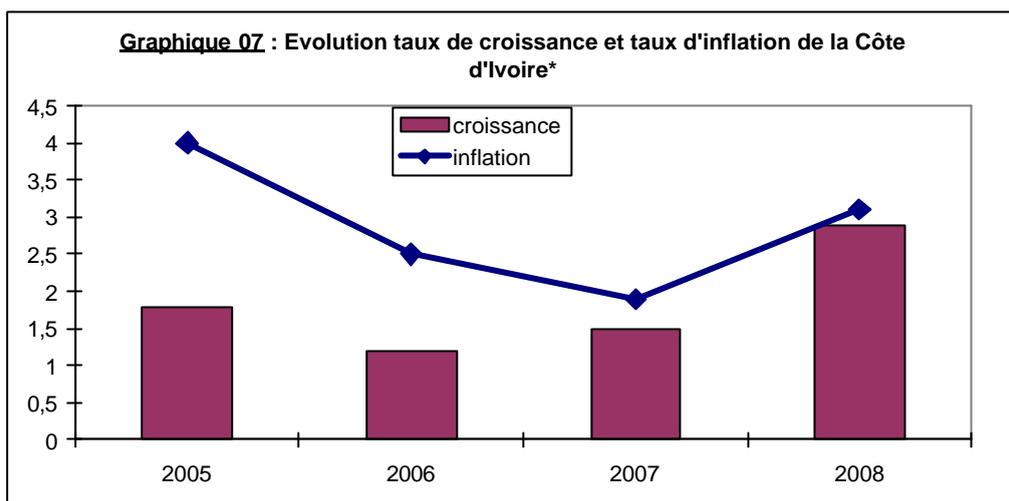
La FBCF connaîtrait une croissance de 11,0%, en liaison avec la poursuite des grands chantiers et la mise en œuvre des programmes de sortie de crise. Les exportations connaîtraient une hausse de 2,8%, en liaison avec la reprise de l'agriculture d'exportation et l'augmentation modérée de la production de pétrole brut et de gaz. Les importations progresseraient de 2,2%, du fait de la relance de l'activité économique nationale.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 1,3 point, 0,6 point et 1,0 point, respectivement.

Le taux d'investissement global s'établirait à 10,3% en 2008 et le taux d'épargne intérieure brute à 14,8%.

---

<sup>3</sup> Sur la base des classifications des Autorités ivoiriennes, les taux de croissance pour 2008 des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 3,0% ; 3,3% et 2,3%.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

### 2.3.2 PRIX ET INFLATION

La croissance a été réalisée en 2007 dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,9% contre 2,5% en 2006. Cette baisse de l'inflation est attribuable aux mesures prises par le Gouvernement pour contenir les pressions sur les prix des produits de grande consommation. Il s'agit notamment de la suspension des droits de douane sur le sucre, le riz, le lait en poudre, l'huile et la non répercussion de la hausse des cours du pétrole sur les prix à la pompe.

Après une décélération observée en 2007, l'accélération de l'inflation a repris en 2008 amenant le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures. Ces mesures ont consisté à faire des abattements fiscaux. Ainsi, le taux de TVA perçue sur certains produits de première nécessité baisse en passant de 18% à 9%. De même, des droits de douanes sont suspendus pour la période allant d'avril à Juin pour ces produits.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 3,1% contre 2,8% en 2007. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se maintenait, le pays réaliserait en 2008 un taux d'inflation annuel moyen au-delà de la norme communautaire.

### 2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une baisse des déficits budgétaires et l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

En 2007, les recettes totales ont progressé de 22,3<sup>4</sup>% pour représenter 20,6% du PIB contre 17,6% en 2006. Cette forte progression est en partie due aux compensations effectuées et qui représentent 2,2% du PIB. En effet, les recettes

<sup>4</sup> La hausse est de 13,6% hors compensation.

fiscales ont augmenté de 8,1 %, grâce à la bonne tenue des recettes de TVA et de l'impôt sur les sociétés qui a compensé la baisse au niveau des droits de sortie sur le cacao et les taxes sur les produits pétroliers. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont enregistré une forte hausse pour représenter 5,0% du PIB contre 2,4% en 2006. Cet accroissement est lié principalement aux dividendes payés par PETROCI, aux revenus de pétrole et de gaz et à la prise en compte des ressources destinées à l'indemnisation des victimes des déchets toxiques. Quant aux dons, ils ont atteint 53,6 milliards contre 15,1 milliards en 2006.

Les dépenses totales<sup>5</sup> et prêts nets ont progressé de 17,0% pour représenter 21,5% du PIB contre 19,2% en 2006. Cette évolution s'explique par la hausse des dépenses courantes de 18,8%. L'augmentation des dépenses courantes est due à la masse salariale, aux dépenses de fonctionnement, aux primes de front, aux subventions de gaz au secteur de l'électricité et aux charges de gestion du programme de sortie de crise. L'accroissement de la masse salariale est lié principalement aux indemnités de logement attribuées aux instituteurs, au versement de l'indemnité paramédicale du personnel technique de santé et à l'engagement de plus de 3000 recrues dans les rangs des Forces Armées Nationales.

Quant aux dépenses d'investissement, elles ont augmenté de 6,1%. Cependant, elles restent toujours marquées par la faible mobilisation des concours extérieurs.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté 0,9% et 0,3% du PIB, respectivement, contre 1,6% et 1,4% en 2006.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement. Le montant d'accumulation d'arriérés est estimé à 337,6 milliards dont 275,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

L'encours de la dette publique (y compris les stocks d'arriérés) s'est établi à 7 451,1 milliards à fin décembre 2007, soit 78,6% du PIB contre 80,0% en 2006. Le niveau élevé du ratio s'explique par la non atteinte, à ce jour, du point de décision des initiatives d'allègement de la dette multilatérale.

Malgré la situation difficile des finances publiques et la faible mobilisation des concours extérieurs, des efforts ont été faits pour assurer le service de la dette. En effet, depuis juillet 2007, la Côte d'Ivoire est à jour dans ses obligations courantes au titre de la dette vis-à-vis de la Banque Mondiale et de la BAD. En outre, l'ensemble des arriérés vis-à-vis de la Banque mondiale a été apuré, et ceux vis-à-vis de la BAD sont sur le point de l'être.

En 2008, les déficits budgétaires s'aggravaient. Le déficit global hors dons ressortirait à 1,7% du PIB et le déficit global à 0,4%, la progression des recettes totales étant plus faible que celle des dépenses. En effet, les recettes augmenteraient de 0,1% pour représenter 19,3% du PIB.

---

<sup>5</sup> Elles comprennent des dépenses de compensation d'un montant de 89 milliards.

Les efforts de collecte se concentreront sur :

- la mobilisation des recettes dans la zone CNO , à travers la réouverture des postes de douane et des centres d'Impôt ;
- l'amélioration de la collecte de la TVA et l'extension de l'assiette imposable ;
- la poursuite des réformes entreprises par les administrations des Douanes et des Impôts.

En matière de dépenses, une réorientation en faveur des dépenses de sortie de crise, des dépenses sociales et des dépenses d'infrastructures est attendue. Les recrutements seront limités, tout en privilégiant les secteurs de l'éducation et de la santé. Les dépenses salariales des institutions publiques seront également contenues. Par ailleurs, il sera mis fin aux pratiques de compensation de recettes fiscales et des dépenses ainsi qu'aux recours aux avances sur recettes fiscales.

En somme, les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 4,6% pour représenter 21,0% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 1,1%, du fait de l'accroissement de la masse salariale, des dépenses de fonctionnement et des dépenses liées au programme de sortie de crise. Les dépenses en capital progresseraient de 22,7% pour atteindre 311,2 milliards, sous l'hypothèse de la reprise des financements extérieurs.

#### **2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

La balance des paiements a dégagé un excédent global de 214,8 milliards en 2007, après 112,9 milliards en 2006.

L'excédent commercial s'est chiffré à 1.219,4 milliards en 2007 contre 1.625,7 milliards l'année précédente, soit une réduction de 406,3 milliards liée à une nette baisse des exportations. En effet, les exportations de biens se sont contractées de 370,5 milliards pour s'établir à 4.062,2 milliards, sous l'effet de la baisse des ventes de pétrole brut et de cacao. Les exportations de pétrole brut se sont ressenties de la baisse du rythme de production, en raison d'un ensablement des puits. Les exportations de cacao ont été également en repli, malgré l'orientation favorable des cours internationaux.

Le solde des services est ressorti déficitaire pour se situer à 719,4 milliards contre 726,0 milliards en 2006. De même, le déficit des revenus s'est établi à 388,3 milliards contre 371,4 milliards enregistrés en 2006, en relation avec les rapatriements de profits acquis par des non-résidents. Enfin, le déficit des transferts courants est ressorti à 181,6 milliards contre 277,8 milliards en 2006, en liaison avec les dons reçus dans le cadre de la sortie de crise et les entrées de ressources liées au dédommagement des victimes des déchets toxiques. Au total, la balance courante enregistre un déficit de 70,0 milliards après cinq années consécutives de soldes excédentaires. Hors transferts officiels, le solde courant a représenté -1,6% du PIB contre 3,0% en 2006.

Le compte de capital et d'opérations financières a enregistré un excédent de 264,7 milliards contre un déficit de 117,9 milliards en 2006, soit une amélioration de 382,6

milliards, en relation avec l'accroissement des investissements directs et des investissements de portefeuille liés à la souscription par des non-résidents aux bons du Trésor émis par la Côte d'Ivoire et la baisse des sorties de capitaux privés. Cette baisse des sorties de capitaux privés est due au recul des crédits commerciaux, résultant de la baisse des exportations et à l'afflux de financements privés dans les secteurs du pétrole et des télécommunications.

En 2008, les prévisions de balance des paiements tablent sur un excédent global de 65,0 milliards contre 214,8 milliards en 2007.

L'excédent commercial se chiffrerait à 1.371,13 milliards en 2008 contre 1.219,4 milliards l'année précédente, soit un renforcement de 151,7 milliards lié à une progression des exportations.

Les exportations de biens augmenteraient de 382,2 milliards pour s'établir à 4.445,4 milliards, en liaison avec le redressement des ventes de produits pétroliers induit par la hausse des cours et le désensablement des puits.

Le solde déficitaire des services se situerait à 718,0 milliards contre 719,4 milliards en 2007 celui des revenus s'établirait à 376,6 milliards, soit une amélioration de 11,7 milliards. Le déficit des transferts courants se chiffrerait à 136,3 milliards, contre 181,6 milliards en 2007, en liaison avec la hausse des transferts publics, notamment dans le cadre du programme post conflit. Au total, l'excédent de la balance courante serait excédentaire de 140,2 milliards après le déficit de 70,0 milliards en 2007. Hors transferts officiels, le solde courant se situerait à 0,2% du PIB contre -1,6% en 2007.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 74,7 milliards contre un excédent de 264,7 milliards en 2007, soit une dégradation de 339,4 milliards, en relation avec les apurements prévus d'arriérés de paiement extérieurs.

### **2.3.5 SITUATION MONETAIRE**

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 1.036,6 milliards, en hausse de 214,8 milliards par rapport à fin décembre 2006, du fait essentiellement de l'accroissement de 218,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Cette évolution porte l'empreinte de la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards et les rapatriements des recettes d'exportation.

Le crédit intérieur a connu une hausse de 19,9% en s'établissant à 1.962,5 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée de 85,4 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 430,7 milliards, en liaison avec un recours plus accru aux émissions sur le marché financier régional, souscrites principalement par les banques. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.531,8 milliards à fin décembre 2007, contre 1.291,0 milliards à fin décembre 2006, ressortant ainsi en hausse de 18,7%, sous l'effet d'un accroissement de 17,1% des crédits ordinaires.

L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mesures mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

La masse monétaire s'est accrue de 23,6%, pour s'établir à 2.836,5 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 21,2% des dépôts en banques et de 28,0% de la circulation fiduciaire.

### 2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est ressorti à 0,4% en 2007 contre -0,8% en 2006, pour un objectif de 0,0%. L'écart par rapport aux prévisions s'explique principalement par les compensations entre l'Etat, la CIE et la SODECI. Le ratio corrigé a été de 0,5%. En 2008, le ratio ressortirait à l'équilibre et le ratio corrigé à 0,8%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,9% contre 2,5% en 2006. Cette baisse de l'inflation est attribuable aux mesures prises par le Gouvernement pour contenir les pressions sur les prix des produits de grande consommation. L'inflation sous-jacente est passée de 2,5% en 2006 à 1,1% en 2007. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se maintenait, la norme communautaire pourrait ne pas être respectée.
- **L'encours<sup>6</sup> de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 78,6% en 2007 contre 80,0% en 2006. La non atteinte du point de décision de l'Initiative PPTTE explique le niveau élevé de ce ratio qui baisserait en 2008, en rapport avec la signature d'accords sur les apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque mondiale et de la BAD. Le ratio ressortirait à 67,2% en 2008.
- **Les arriérés de paiement**
  - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés de 62,4 milliards.
  - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté. Des arriérés d'un montant global de 275,2 milliards ont été accumulés.

Dans le TOFE 2008, il existe un gap de financement qui présage d'une accumulation probable d'arriérés au cours de l'année.

---

<sup>6</sup> Cet encours prend également en compte le stock d'arriérés.

## Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 43,2% en 2006 à 43,4% en 2007 pour un objectif de 41,5%. Le non respect de l'objectif, en dépit de la forte progression des recettes, est dû principalement aux indemnités de logement attribuées à certains agents de l'Etat et à l'engagement de recrues dans les rangs des Forces Armées. Le ratio corrigé est resté stable à 43,2%. En 2008, ce ratio se situerait à 42,5% et le ratio corrigé à 40,7%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** est passé de 15,5% en 2006 à 12,7% en 2007. La baisse observée est liée à l'insuffisance des ressources, ce qui a entraîné des arbitrages défavorables aux investissements. En 2008, ce ratio atteindrait 12,4%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à -1,6% contre 3,0% en 2006, sous l'effet de la baisse des ventes de pétrole brut et de cacao. En 2008, il ressortirait à 0,2%, en liaison avec le redressement des ventes de produits pétroliers induit par la hausse des cours et le désensablement des puits.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 15,6% contre 15,0% en 2006. Cette évolution est liée aux performances des impôts sur les sociétés et de la TVA. En 2008, le taux de pression fiscale se situerait à 16,0%.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2007, montre que trois critères ont été respectés, à savoir, le solde budgétaire de base corrigé, le taux d'inflation annuel moyen et le solde extérieur courant hors dons. Les autres critères, en particulier ceux de premier rang, enregistrent une évolution favorable, même si les normes communautaires n'ont pas été respectées.

En 2008, trois critères seraient respectés. Il s'agit du critère relatif au solde budgétaire de base, au taux d'endettement et au déficit extérieur courant. L'amélioration attendue du solde budgétaire de base repose sur l'hypothèse d'une croissance très faible des dépenses courantes, qu'il sera difficile à réaliser. En particulier les mesures récentes prises pour limiter la hausse des prix des produits alimentaires pourraient tout en limitant la progression des recettes, induire une hausse des dépenses de transferts et subventions.

### 2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique s'est améliorée en 2007 mais elle demeure fragile. Une consolidation des performances macroéconomiques est attendue en 2008. La mise en œuvre satisfaisante du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) et sa transformation en un programme financé avec les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance ainsi que l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE seront indispensables à cette consolidation. Aussi, pour renouer avec une croissance soutenue et réaliser les objectifs de convergence, des dispositions devraient être prises en vue de :

- consolider la stabilité socio politique ;
- favoriser la production des cultures vivrières afin d'atténuer les tensions inflationnistes ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme post-conflit et les discussions avec le FMI, en vue de la conclusion d'un programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale dont dépend le traitement de fond de la dette publique ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes par le renforcement et la modernisation des administrations fiscale et douanière ;
- poursuivre les efforts de maîtrise de la dépense publique ;
- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, noix de cajou, pétrole et autres énergies ;
- poursuivre les efforts d'apurement des arriérés intérieurs.

## **2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU**

L'activité économique a enregistré en 2007, une croissance de 2,7% contre 2,0% en 2006 pour une prévision initiale de 3,7%. Cette évolution est essentiellement due à la hausse de la production de noix de cajou et des céréales. La croissance de l'activité économique s'est, toutefois, réalisée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen qui s'est situé à 4,6% contre 2,0% en 2006. En 2008, la croissance serait de 3,0% dans un contexte de poursuite des pressions inflationnistes.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une baisse du déficit global qui s'est établi à 8,5% du PIB contre 8,8% en 2006. En 2008, le déficit ressortirait à 4,4% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB est ressorti à 8,0% contre 12,2% en 2006, en rapport avec la réduction du déficit commercial. En 2008, ce ratio ressortirait à 7,8%

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 25,0%.

Il ressort de l'état de la convergence, que la Guinée Bissau n'a respecté aucun critère de convergence. Par ailleurs, le Programme pluriannuel de convergence, n'a pas été transmis à la Commission, dans les délais, conformément à la décision du Conseil des Ministres en date du 28 mars 2008. Ainsi, la Commission n'a pas pu procéder à son évaluation.

### **2.4.1. PRODUCTION**

En 2007, le taux de croissance du PIB s'est établi à 2,7% contre 2,0% en 2006. Cette croissance est portée essentiellement par les secteurs primaire et tertiaire. Le secteur primaire a enregistré une hausse des activités de 2,5% contre 0,3% en 2006, en liaison avec la hausse de près de 6,7% de la production de noix de cajou qui est passée à 120 000 tonnes en 2007. La production de céréales a également augmenté de 19,9% en 2007, en rapport avec un accroissement des surfaces emblavées.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance est ressortie à -3,3% contre 5,4% en 2006. La baisse de la production dans le secteur secondaire est principalement due au repli de l'activité des industries, en liaison avec la baisse de 6,1% de la production d'électricité et d'eau. Par contre la branche « Bâtiments et Travaux Publics » a bénéficié des retombés des travaux de restauration d'infrastructures routières et des structures de soins de santé.

Le secteur tertiaire a été marqué par une décélération avec un taux de croissance qui est passé de 4,4% en 2006 à 3,0% en 2007. Cependant, les branches « commerce » et « transports et télécommunications » ont été bien orientés en 2007. Cette évolution est due à l'amélioration globale du climat des affaires, avec

notamment, la consolidation du climat sociopolitique et l'atténuation des difficultés observées en 2006 dans le processus de commercialisation de la noix de cajou.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement soutenue par la consommation finale totale qui a progressé de 23,0% en 2007 sous le dynamisme de sa composante privée. En effet, la consommation finale privée a augmenté de 30,0% par rapport à l'année 2006, en rapport avec les effets conjugués de plusieurs facteurs, notamment les bonnes récoltes de noix de cajou et l'augmentation des revenus consécutive au paiement des arriérés de paiement intérieurs. Toutefois, l'amélioration du pouvoir d'achat de la population a été atténuée par la hausse du prix du baril de pétrole et des coûts de transports. Quant à la consommation finale publique, elle a progressé de 9,0% contre 37,0% en 2006. En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle a enregistré une baisse de 24,8% en 2007 contre une hausse de 32,3% en 2006. Cette évolution résulte principalement de la baisse des investissements publics.

Pour 2008, les orientations du programme économique et financier, pour lequel les Autorités Bissau guinéennes ont sollicité et obtenu une assistance au titre de l'aide d'urgence post-conflit, portent sur l'amélioration de la gouvernance, la relance de la croissance économique et la soutenabilité des finances publiques et des comptes extérieurs. Cependant, l'année 2008 serait marquée par l'organisation des élections législatives qui ont constitué dans le passé un facteur de risque pour le pays.

Dans cette perspective, la croissance du PIB ressortirait à 3,0% contre 2,7% en 2007. L'accélération de la croissance serait impulsée par l'augmentation de la production des secteurs primaire et secondaire.

Dans le secteur primaire, l'activité croîtrait de 2,3% contre 2,5% en 2007, en liaison avec l'augmentation des productions de noix de cajou et de céréales. Le développement des activités dans le secteur de la pêche contribuerait également à la croissance du secteur primaire.

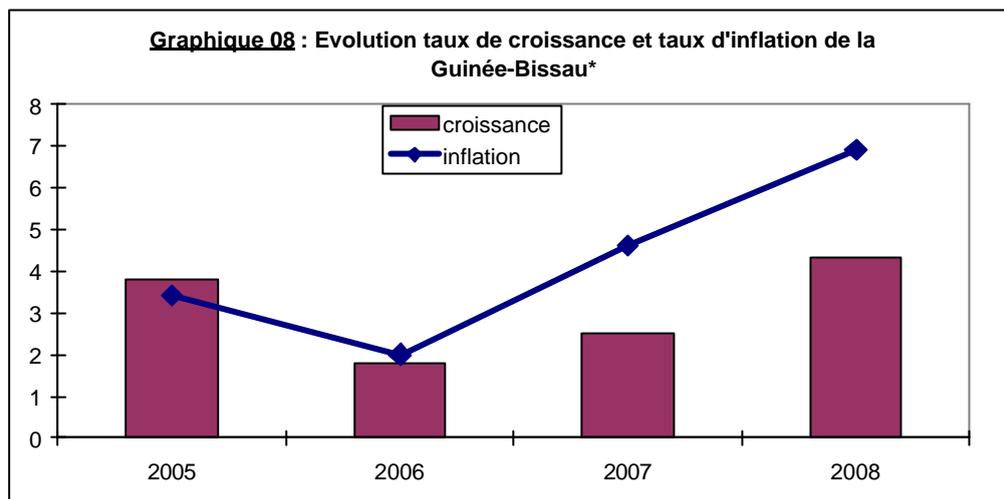
Au niveau du secteur secondaire, l'activité progresserait de 5,9% en 2008 contre une baisse de 3,3% en 2006. Cette performance résulterait de l'accroissement de la production industrielle, grâce à l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique. En effet, les réformes prévues dans le cadre du programme sectoriel de réhabilitation des infrastructures énergétiques avec la Banque mondiale favoriseraient le développement du secteur industriel.

La croissance du secteur tertiaire s'établirait à 3,0%, soit au même niveau qu'en 2006. Elle serait portée essentiellement par le développement des activités dans les secteurs du commerce, des hôtels et restaurants et des transports soutenus par un système financier plus dynamique avec l'installation d'une nouvelle banque.

Au plan de la demande, la croissance serait impulsée par les investissements notamment. Au nombre de ceux prévus en 2008, on peut notamment citer la poursuite des travaux de construction du pont de São Vicente, la réhabilitation des routes à l'intérieur du pays et des voies de Bissau, la poursuite de la réforme du secteur de l'énergie financée par la Banque Mondiale, la BAD et la BOAD. Ainsi, les

investissements progresseraient de 35,7% en 2008 contre une baisse de 20,0% en 2006.

Par ailleurs, la construction du Port de pêche de Bissau dont une partie du financement est assurée par la BAD à hauteur de 4,8 milliards de FCFA pour un coût global de 6,6 milliards de FCFA ainsi que la construction de 300 forages sur le financement de la Commission de l'UEMOA contribuerait également à la croissance des investissements. Enfin, la mise en œuvre du programme post conflit permettrait une mobilisation plus accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

#### 2.4.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est réalisée dans un contexte marqué par une hausse du taux d'inflation annuel moyen qui s'est situé à 4,6% en 2007 contre 2,0% en 2006. Cette évolution est impulsée par le relèvement de l'indice de la fonction « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées », en liaison avec le renchérissement des fruits, du poisson, de la viande et des légumes. La hausse du taux d'inflation s'explique également par le relèvement de l'indice des fonctions « hôtels, restaurants », « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». La tendance inflationniste serait accentuée au cours du deuxième semestre par le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu en août 2007 et les répercussions internes de la hausse des prix des produits céréaliers sur les marchés internationaux.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 6,9% contre 4,2% pour la même période en 2007. Cette hausse s'explique par la progression de 10,5%, enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » contre 4,8% en 2007. Si la tendance observée se maintenait, le pays réaliserait un taux d'inflation annuel moyen au-delà de la norme communautaire.

### 2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En dépit de la mise en œuvre du programme minimum d'assainissement des finances en mai 2007, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une hausse du déficit global hors dons et une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

En 2007, les recettes budgétaires totales ont baissé de 15,5% pour représenter 14,7% du PIB nominal contre 18,3% en 2006. Cette évolution est principalement imputable à la contraction des recettes non fiscales, expliquée par le retard dans l'encaissement des compensations financières résultant des accords de pêche. Quant aux recettes fiscales, elles sont passées de 18,5 milliards en 2006 à 18,8 milliards en 2007. S'agissant des dons, ils sont ressortis à 27,1 milliards représentant 14,9% du PIB en 2007 contre 11,1% en 2006.

Par contre, les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 5,0% en 2007 pour représenter 38,1% du PIB contre 38,2% en 2006. Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 22,3% des dépenses en capital. Quant aux dépenses courantes, elles ont diminué de 2,6%, sous l'effet de la contraction de la masse salariale de 11,7%.

Face à des difficultés de trésorerie, le nouveau Gouvernement a mis en œuvre, depuis mai 2008, un programme minimum d'assainissement des finances publiques, visant la restauration de la stabilité financière de l'Etat et l'amélioration de la gestion budgétaire, à travers un meilleur contrôle des dépenses et des recettes collectées. Cependant en 2007, des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs ont été accumulés à hauteur de 7,8 milliards et 7,9 milliards, respectivement.

Au total, sur l'année 2007, le déficit global hors dons s'est établi à 23,4% du PIB contre 19,9% du PIB en 2006. Quant au déficit global, il est passé de 8,8% en 2006 à 8,5% en 2007.

Enfin, les Autorités Bissau guinéennes ont poursuivi, en novembre 2007, les discussions avec le Fonds Monétaire International, en vue de la conclusion en 2008 d'un programme économique et financier appuyé par l'Aide d'Urgence Post-Conflict.

En 2008, la situation des finances publiques s'améliorerait, en rapport avec l'accroissement de l'activité économique et l'application effective des mesures préconisées dans le cadre du programme minimum d'assainissement des finances publiques et du programme post-conflit conclu en janvier 2008 avec les Institutions de Bretton-Woods. Ces mesures visent une amélioration des recettes et la maîtrise des dépenses.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit global de 4,4% du PIB en 2008. Cette amélioration serait liée à la forte progression des recettes budgétaires totales et à une meilleure maîtrise des dépenses.

Les recettes budgétaires progresseraient de 46,1% pour représenter 20,2% du PIB. Cette hausse résulterait d'une progression des recettes non fiscales, en liaison avec le décaissement de la compensation financière des accords de pêche au titre de

l'année 2007 et 2008. Les recettes fiscales augmenteraient de 16,4%, impulsée par le relèvement des recettes douanières. S'agissant des dons, ils s'élèveraient à 51,1 milliards, représentant 26,5% du PIB. Les appuis budgétaires enregistreraient une hausse significative, sous l'hypothèse d'une consolidation des relations avec les partenaires au développement.

S'agissant des dépenses totales, l'amélioration des procédures d'exécution des dépenses et la limitation des dépenses extrabudgétaires ainsi que le renforcement des attributions du Comité de Trésorerie contribueraient à la maîtrise des dépenses en général et des dépenses courantes en particulier. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 42,5 % pour représenter 51,1% du PIB,. Cette progression serait principalement imputable à la hausse des dépenses en capital financées sur ressources extérieures. L'augmentation de la composante financée sur ressources externes s'explique par l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), présenté lors de la table ronde des partenaires en novembre 2006 à Genève.

Au total, le déficit global hors dons s'aggraverait pour représenter 30,9% contre 23,4% en 2007.

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette s'est établi à 469 milliards, soit 258,5% du PIB contre 328,3% en 2006. En 2008, l'évolution de l'encours de la dette publique dépendrait de la mise place d'un programme avec le FMI. Cependant, le service de la dette resterait encore supérieur au potentiel de remboursement du pays et nécessiterait un traitement approprié.

#### **2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

La balance des paiements affiche un excédent de 7,3 milliards contre 1,7 milliard en 2006. Le compte courant est passé de -21,0 milliards en 2006 à -12,5 milliards en 2007. Le déficit commercial s'est situé à 21 milliards en 2007 contre 27,7 milliards en 2006, en rapport avec une hausse des exportations. Les exportations sont ressorties à 45,9 milliards en 2007 contre 38,8 milliards en 2006. Elles ont été tirées essentiellement par la noix de cajou, à la faveur de la hausse de la production et de la levée des contraintes ayant pesé sur la commercialisation en 2006. Les autres composantes du compte courant se sont également améliorées, à l'exception des revenus nets. Le compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 20,9 milliards en retrait de 2,3 milliards par rapport à 2006, en liaison avec la baisse des investissements directs étrangers.

En 2008, le solde global des comptes extérieurs devrait ressortir excédentaire de 2,0 milliards contre 8,3 milliards en 2007. Cette évolution reflète le repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières partiellement compensé par l'amélioration de la balance des transactions courantes. Celle-ci serait essentiellement impulsée par la hausse de des transferts publics. Pour sa part, la balance commerciale se dégraderait, en rapport avec la progression des

importations, dans un contexte de stabilité des exportations. Les importations enregistreraient une hausse de 2,1 milliards pour s'établir à 69 milliards, en rapport avec l'augmentation des achats de produits alimentaires induite par le déficit attendu du bilan céréalier en 2008.

La balance des services est prévue à -18,6 milliards contre -17,6 milliards en 2007. Les revenus nets afficheraient une stabilité en ressortant à -6,0 milliards, tandis que l'excédent des transferts courants ressortirait à 38,0 milliards contre 32,0 milliards une année auparavant, sous l'effet des transferts publics.

Pour sa part, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières se réduirait pour se situer à 13,6 milliards contre 20,9 milliards en 2007, en liaison avec le recul des remises de dette obtenues et l'accentuation du déficit du compte d'opérations financières induite notamment par la hausse des montants inscrits au titre de l'amortissement de la dette publique.

#### **2.4.5. SITUATION MONETAIRE**

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 51,5 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 8,3 milliards par rapport à fin décembre 2006. Cette évolution est essentiellement attribuable à l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission qui se sont renforcés de 10,5 milliards, dont l'effet a été amoindri par le repli de 2,2 milliards de ceux des banques.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 24,0%, en s'établissant à 20,7 milliards à fin décembre 2007. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 0,2 milliard, pour se situer à 10,2 milliards à fin décembre 2007, en liaison avec la hausse de 3,2 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été atténué par la progression de 3,0 milliards de ses engagements. Les crédits à l'économie se sont établis à 10,5 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 4,2 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 25,0%, pour s'établir à 69,0 milliards à fin décembre 2007. Les dépôts ont augmenté de 64,5% tandis que la circulation fiduciaire a progressé de 9,6%.

#### **2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de la convergence se présente comme suit :

##### **Critères de premier rang**

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -9,7 % en 2006 à -10,9% en 2007. Ce résultat est lié à la hausse des dépenses courantes et des dépenses d'investissement financées sur ressources internes. Pour 2008, ce ratio s'établirait à -4,5%. Quant au ratio corrigé, il a été

de -1,5% contre -3,8% en 2006. En 2008, il dégagerait un excédent représentant 6,2%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 4,6% en 2007 contre 2,0% en 2006, en liaison avec le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu et les répercussions de la hausse des produits céréaliers sur les marchés internationaux. Pour 2008, la norme communautaire de 3,0% maximum ne devrait pas être respectée.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé 258,5% du PIB en 2007 contre 328,3% en 2006. En 2008, il s'établirait à 243,3%.
- **Les arriérés de paiement**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce ratio n'a pas été respecté en 2007. Il a été enregistré une accumulation des arriérés de paiement extérieurs de près de 7,8 milliards.
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce ratio n'a pas été respecté en 2007. Il a été enregistré une accumulation des arriérés de paiement extérieurs de près de 7,9 milliards.

#### Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 111,0% en 2006 à 96,3 % en 2007. Quant au ratio corrigé, il s'est situé à 60,9% contre 87,5% en 2006. En 2008, le ratio serait de 83,9 % et le ratio corrigé de 47,6%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 6,9% en 2007 contre 10,8% en 2006. Le ratio corrigé a été de 4,4% contre 8,5% en 2006. En 2008, le ratio se situerait à 5,7% et le ratio corrigé à 3,2%.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal** s'est établi à 16,3% en 2007 contre 22,5% en 2006. En 2008, il s'améliorerait pour s'établir à 17,2%.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 10,4% en 2007 contre 10,7% en 2006. En 2008, il s'établirait à 11,4%

La situation décrite ci-dessus indique que l'objectif de convergence en 2007 n'est pas atteint. Le critère clé ainsi que les critères relatifs au taux d'inflation, à l'encours de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2008, horizon de convergence aucun critère de convergence ne serait respecté.

## 2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'engagement des Institutions des Bretton Woods à accompagner le Guinée-Bissau et appuyer les efforts consentis par les Autorités Bissau guinéennes pour améliorer la gestion macroéconomique du pays et relancer la croissance économique pourrait contribuer à rétablir la confiance du secteur privé et des partenaires au développement. Cependant, en ce qui concerne les perspectives de croissance et la compétitivité de l'économie, des obstacles continuent de freiner la relance de l'investissement. Les perspectives d'amélioration du financement des entreprises sont, en effet, limitées par certaines déficiences, notamment l'environnement des affaires.

En conséquence, il conviendrait d'inviter les Autorités Bissau guinéennes à prendre les dispositions nécessaires afin de :

- maîtriser l'inflation en augmentant la production céréalière ;
- assurer une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit afin de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics ;
- maintenir l'effort d'assainissement des finances publiques, notamment la mobilisation accrue des ressources intérieures et la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports pour en faire des moteurs de la croissance ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires.

## **2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI**

En 2007, le taux de croissance du PIB s'est établi à 3,2% contre 5,3% en 2006, en rapport avec la baisse des productions cotonnière et aurifère. Cette décélération de la croissance s'est réalisée dans un contexte marqué par un léger recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,4% contre 1,5% en 2006. Pour l'année 2008, les prévisions annoncent que le taux de croissance du PIB réel se situerait à 6,4% et le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à plus de 3%.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par la réalisation de résultats conformes aux objectifs arrêtés dans le programme pluriannuel. Le solde budgétaire global s'est établi à -3,3% du PIB pour une prévision initiale de -3,9% et contre -2% en 2006. En 2008, Le solde budgétaire global se situerait à - 4,3% en raison de la diminution des dons.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une aggravation du déficit courant qui a représenté 8,1% du PIB contre 3,6% en 2006, du fait principalement de l'évolution défavorable de la balance commerciale. En 2008, ce ratio se situerait à 7,4%.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par un accroissement de 11,8% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets.

En ce qui concerne l'état de la convergence, le critère clé n'a pas été respecté en 2007. Cependant, les trois autres critères de premier rang l'ont été. De même, les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources intérieures ont affiché des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2008, le critère de premier rang portant sur le taux d'inflation pourrait ne pas être respecté. Suivant les projections le taux d'inflation se situerait à 6%. Pour les critères de second rang, ceux relatifs à la pression fiscale et au solde extérieur courant ne seraient pas aussi respectés.

### **2.5.1. PRODUCTION**

En 2007, l'économie malienne s'est ressentie d'une combinaison de chocs notamment, le renchérissement du pétrole et la baisse des productions cotonnière et aurifère. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 3,2% contre 5,3% en 2006 et pour une prévision initiale de 5,4% retenue dans le cadre du programme pluriannuel.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 2,5% contre 4,3% en 2006. Cette évolution a été essentiellement portée par les activités des branches élevage, pêche et sylviculture, qui ont augmenté, respectivement, de 4,6%, 4,3% et 4,6%. La production agricole a crû de 0,9%, malgré une baisse de 40,6% de la production cotonnière. Elle a été donc soutenue par la production céréalière, qui a augmenté de 5% en rapport avec les conditions climatiques favorables et la poursuite de

l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués. Le recul de la production cotonnière constaté pour la quatrième année consécutive, résulte du manque d'engouement des producteurs pour cette culture, en raison notamment du niveau non incitatif du prix au producteur.

Quant aux activités du secteur secondaire, elles ont régressé de 3% en liaison avec les contre performances des branches de l'industrie extractive, de l'agro – alimentaires et des textiles. Les activités de l'industrie extractive ont baissé de 8,2%. La production d'or est passée de 61,3 tonnes en 2006 à 56,7 tonnes et pour une prévision initiale de 57,3 tonnes. La production des industries agroalimentaires a fléchi de 1,5%. De même, celle de l'industrie textile a connu un recul de 10,7% du fait de la diminution de l'activité d'égrenage, reflétant ainsi les effets négatifs de la baisse continue de la production cotonnière. Par contre, les branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics » ont progressé respectivement de 8% et de 3,2% en raison principalement de la poursuite des travaux d'extension de la couverture électrique du pays et des constructions d'infrastructures.

Au niveau du secteur tertiaire, la croissance est ressortie à 5,4% contre 9,4% en 2006. Ce ralentissement de la croissance s'explique du fait de l'impact de la hausse des prix des produits pétroliers sur les activités dudit secteur. La branche commerce a progressé de 5% contre 14% en 2006 et les activités de la branche « transports et télécommunications » ont augmenté de 8,1% contre 16% en 2006.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 0,8 point, -0,7 point et 3,1 points.

Du côté de la demande, la croissance économique a été tirée principalement par les investissements. La FBCF a progressé de 10,3% sous l'impulsion de ses composantes privée et publique. La FBCF privée a augmenté de 12,9% grâce au secteur du BTP, notamment la construction d'une usine d'engrais et la mise en place d'infrastructures hydro agricoles. Quant à la FBCF publique, son accroissement a été le fait des travaux d'infrastructures de base et la poursuite de la construction de la cité administrative et des logements sociaux. De même, la consommation finale totale a enregistré une hausse de 3,9% en rapport avec une croissance de 4,1% de la consommation des administrations publiques liée aux recrutements effectués au niveau de la Fonction publique, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de la sécurité.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont baissé de 1,6%. De même, les exportations ont régressé de 0,7% en raison de la diminution significative des exportations de coton et d'or.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance ont été respectivement de 3,7 points, 1,9 points et -1,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est amélioré légèrement en se situant à 20,9% contre 20,3% en 2006. De même, le taux d'épargne intérieure a enregistré une évolution favorable en ressortant à 17,9% contre 17,4% en 2006.

En 2008, la croissance réelle du PIB s'établirait à 6,4% contre une prévision de 6,3%, retenu dans le cadre du programme pluriannuel. Cette accélération de la croissance se justifierait par les performances de la production agricole et le dynamisme du secteur tertiaire.

En effet, les activités du secteur primaire pourraient progresser de 11,1%, en rapport avec les efforts exceptionnels que l'Etat déploierait pour assurer une production record de riz. A cet égard, le plan d'opération riz pour la campagne 2008 – 2009, mis en place par le Gouvernement malien, projette une production de 1 618 323 tonnes, soit une augmentation de 50% par rapport à la campagne précédente. En outre, la filière cotonnière enregistrerait une reprise de sa production en raison d'une révision à la hausse du prix au producteur, suite à l'évolution favorable du prix du coton sur le marché international. Après des baisses successives les années passées, la production de coton croîtrait de 3%, en ressortant à 250 290 tonnes. Par ailleurs, les activités des branches élevage et pêche augmenteraient, respectivement, de 5% et 3%.

Les activités du secteur secondaire continueraient à régresser. L'industrie extractive enregistrerait une baisse de 13,6%. La production d'or diminuerait en ressortant à 49 tonnes contre 56,7 tonnes en 2007, à cause de la chute de la teneur des mines de Sadiola et de Morila. De même les activités de l'industrie textiles régresseraient de 18,7% en liaison avec la baisse de la production de coton graine durant la campagne 2007/2008. Par contre, la branche agroalimentaire serait plus dynamique en affichant une croissance de sa production de 11,9%, après la baisse constatée l'année précédente. Les branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics » progresseraient, respectivement, de 10% et de 5% en raison de la poursuite des travaux d'infrastructures et de constructions.

Enfin, le secteur tertiaire afficherait une croissance de 6,4% tirée par les performances du secteur primaire. Cette situation s'expliquerait par le dynamisme des activités des branches commerce et « transports et télécommunications », qui progresseraient, respectivement, de 8,6% et 8,9%.

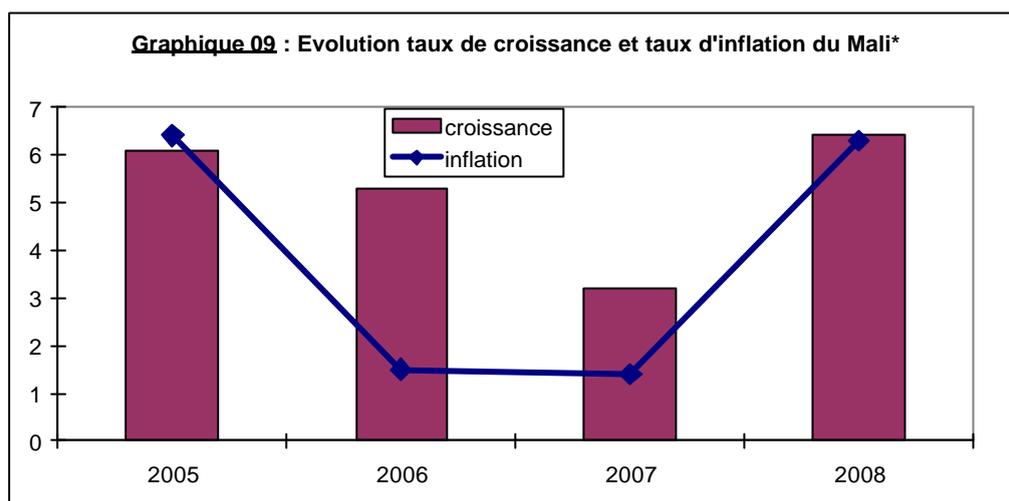
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 3,7 point, -0,6 point et 3,3 points.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique serait principalement portée par les investissements. La FBCF progresserait de 19,9% sous l'impulsion principalement de sa composante publique. Cette dernière croîtrait de 32,1% en rapport avec le démarrage de la construction du troisième pont de Bamako et la poursuite des travaux d'infrastructures, notamment les travaux de finition de la cité administrative et des logements sociaux. Quant à la FBCF privée, elle augmenterait de 10,1% du fait des investissements relatifs à la recherche minières et à la mise en œuvre du plan d'opération riz. Dans la même période, la consommation finale totale enregistrerait une hausse de 2,9%. Cette évolution se justifierait principalement par une croissance de 4,4% de la consommation des administrations publiques liée notamment aux dépenses de transfert de l'Etat pour lancer le programme riz et aux recrutements et relèvement de salaire effectués au niveau de la Fonction publique.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 6,6% en liaison avec la croissance de l'activité économique. Les exportations progresseraient également de 1,9%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 3,7 points, 1,9 points et -1,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait légèrement en se situant à 24,6% contre 20,9% en 2007. Le taux d'épargne intérieure ressortirait à 18,5% contre 17,9% en 2007.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

## 2.5.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est ressorti à 1,4% contre 1,5% en 2006. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,9%, de même que ceux de la rubrique « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont progressé de 2%. S'agissant des produits énergétiques, ils ont enregistré une hausse de 1,9% contre 3,6% en 2006. L'inflation sous-jacente s'est située à 1,6% contre 3,6% à la même période en 2006.

Toutefois, à partir du mois de novembre 2007 d'importantes variations de prix ont été constatées sur certaines rubriques. Ainsi, en 2008, l'accroissement continu du prix du pétrole et le renchérissement des prix des produits alimentaires importés ont conduit à un taux d'inflation de 6,3% au cours des quatre premiers mois de l'année contre 1,1% pour la même période en 2007. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire de 3% maximum, pourrait ne pas être respectée.

## 2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2007, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par des résultats conformes aux prévisions arrêtées dans le cadre du programme

pluriannuel. Le solde global hors dons prévu à -9,1% du PIB nominal s'est établi à -8,1% contre -7% en 2006. De même, le solde global rapporté au PIB nominal est ressorti à -3,3% contre -2% en 2006 et pour un objectif de -3,9%.

Les recettes budgétaires ont progressé de 4,4% pour se situer à 16,8% du PIB nominal, du fait principalement de l'accroissement des recettes fiscales de 3,6%. Cette évolution des recettes fiscales a été tirée par les recettes intérieures notamment, le recouvrement effectué auprès des sociétés minières au titre de l'impôt sur les sociétés, suite aux bons résultats de l'année 2006. Ces recettes ont été également confortées par les efforts de recouvrement des services fiscaux et la mise en application des mesures initiées en vue d'assurer l'élargissement de l'assiette fiscale. Par contre, l'objectif fixé pour les recettes douanières n'a pas été atteint en raison des mesures fiscales exceptionnelles prises pour réduire les prix des produits alimentaires importés. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont diminué en passant de 25,9 milliards en 2006 à 22,2 milliards. Les dons estimés à 162,2 milliards, ont progressé ainsi de 1,8% sous l'impulsion des appuis budgétaires sectoriels.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont crû de 10% pour représenter 24,9% du PIB nominal. Cette situation se justifie principalement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et de construction. Ces dépenses d'investissement ont augmenté de 20,1% pour se situer à 11,6% du PIB nominal, sous l'impulsion des dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures, confortées par les économies réalisées dans le cadre des initiatives d'allègement de la dette extérieure.

Quant aux dépenses courantes, elles ont enregistré une hausse de 11,7% en s'établissant à 14,6% du PIB nominal. Cette évolution s'explique essentiellement par le renforcement des dotations en fonctionnement des services publics, les dépenses de transferts et de subventions en faveur de la Caisse de Retraite du Mali et l'augmentation de la masse salariale. La hausse de la masse salariale de 10,1% se justifie par la prise en charge des avancements statutaires, l'harmonisation de la grille salariale des fonctionnaires et la poursuite des recrutements.

En 2008, les recettes budgétaires augmenteraient de 6,4% pour s'établir à 16,6% du PIB. Cette performance se justifierait essentiellement par l'accroissement des recettes fiscales de 5,7% en rapport avec la poursuite de l'informatisation des centres fiscaux, la modernisation des services et les efforts exceptionnels de recouvrement des régies financières. Les recettes non fiscales croîtraient de 13,5%, en se situant à 25,2 milliards sous l'impulsion des dividendes des sociétés minières.. Par contre, les prévisions indiquent une diminution des dons de 6,6%.

S'agissant des dépenses, les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 8 % pour représenter 25% du PIB nominal. Cette évolution serait le fait des dépenses courantes qui croîtraient de 9,8% pour se situer à 15% du PIB nominal. En effet, pour faire face à la crise économique caractérisée par la hausse des prix internationaux, des mesures spécifiques seraient prises pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et restructurer les filières de production. De ce fait, la masse salariale augmenterait de 19,3% en raison de l'augmentation des salaires de la Fonction Publique de 5%, de la poursuite des recrutements dans les secteurs sociaux et la

prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires. De même, les dépenses de transfert et subvention progresseraient de 3,7% à cause de l'engagement de l'Etat dans la mise en œuvre du programme riz. En outre, les dépenses de matériels augmenteraient de 20,5% en liaison avec le renforcement des dotations en fonctionnement des services et la création de nouveaux établissements publics dans les domaines de la santé et de l'éducation de base, conformément aux préoccupations du CSLP. Dans la même période, les dépenses d'investissement régresseraient de 8,4%. Cette baisse serait essentiellement le fait des dépenses d'investissements sur ressources intérieures.

En définitive, l'évolution de la situation des finances publiques se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires. Le déficit global hors dons s'établirait à 8,5% du PIB et le déficit global représenterait 4,3% du PIB.

En ce qui concerne la dette publique totale, l'annulation du stock de la dette multilatérale dans le cadre de l'initiative du G8 a contribué à réduire considérablement le niveau de son encours. Ce dernier évalué à 655,1 milliards en 2006 a enregistré une hausse, en ressortant à 689,3 milliards en 2007. Il représente 24,3% du PIB nominal contre 23,7% en 2006. Le service de la dette publique totale est ressorti à 90,6 milliards et représente 12,7% des recettes budgétaires. Selon les prévisions, l'encours de la dette publique totale ressortirait à 858,7 milliards en 2008 pour représenter 23,5% du PIB nominal.

#### **2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2007, le solde global est passé d'un excédent de 85,0 milliards en 2006 à 20,7 milliards, en relation avec la baisse des performances commerciales. Le solde de la balance commerciale s'est dégradé en s'inscrivant à -137,1 milliards contre un excédent de 39,2 milliards en 2006, du fait de la baisse des exportations qui sont estimées à 705,6 milliards et de la hausse des importations. Le recul des exportations se fonde, d'une part, sur le repli de la production estimée de l'or et, d'autre part, sur la baisse des prix de coton fibre exporté. Pour leur part, les importations se sont établies à 842,7 milliards, sous l'impulsion de l'accroissement des achats de produits alimentaires et de produits pétroliers.

Le déficit des services s'est contracté à 200,3 milliards, du fait de l'augmentation du fret de marchandises et celui des revenus s'est réduit à 123,6 milliards, en rapport avec la hausse des revenus d'investissements étrangers dans le secteur minier. Les transferts courants ont progressé de 15,1 milliards, du fait du flux des transferts reçus du secteur privé par le canal électronique. Hors transferts officiels, le déficit courant passerait de 6,3% en 2006 du PIB à 11,7% du PIB en 2007.

Au total, le solde des transactions courantes s'est dégradé de 131,9 milliards par rapport aux réalisations de l'année 2006, pour ressortir déficitaire à 275,9 milliards.

Les estimations situent l'excédent du compte de capital et d'opérations financières à 281,5 milliards, en accroissement de 56,4 milliards par rapport à 2006, en raison notamment du recul des dépôts à l'étranger des compagnies minières.

En 2008, la progression attendue des exportations résulterait de l'accroissement de 62,5 milliards des ventes d'or, à la faveur du maintien du cours international du métal jaune à un niveau élevé. La progression des exportations serait toutefois atténuée par la chute de 27,2 milliards des exportations de coton imputable au repli de 40,3% de la production de coton-graine pour la campagne 2007-2008.

Les importations FOB ressortiraient à 902,3 milliards, en hausse de 7,0% par rapport à 2007. Cette évolution résulterait notamment de la hausse des importations de produits pétroliers et de biens intermédiaires. La balance commerciale se dégraderait de 19,1 milliards. La balance des services stagnerait à 200,8 milliards, la progression du fret étant compensée par les entrées au titre des voyages.

Les revenus nets sont attendus en amélioration de 19,5 milliards, par rapport à l'année précédente, en ressortant à -104,1 milliards, en relation avec le fléchissement des exportations au cours de l'année précédente.

Les transferts courants nets sont projetés à 191,7 milliards, en hausse de 3,5% par rapport à 2007 attribuable aux transferts privés. Le compte de capital et d'opérations financières se replierait légèrement à 279,6 milliards, en relation avec la baisse des investissements directs étrangers. Au total, un solde global excédentaire de 10,0 milliards est attendu en 2008 contre 2,4 milliards en 2007.

### 2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 20,7 milliards, pour ressortir à 544,7 milliards. De même, le crédit intérieur a progressé de 9,6%, pour se situer à 489,9 milliards en liaison avec la hausse des crédits à l'économie. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 7,6%, et a concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 1,0 milliard, en liaison avec la hausse de 37,2 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été atténué par le renforcement de 36,2 milliards de ses engagements. Ainsi, reflétant l'évolution de ces différentes contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 11,8% pour s'établir à 1.041,9 milliards.

### 2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de l'équilibre en 2006 à -2,8%. Il est attendu à -2,1% en 2008. Ce critère, corrigé des ressources PPTe et dons budgétaires s'est établi à -0,7% contre 2,3% en 2006 et pour un objectif de 0,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat se justifie par la faible progression des recettes par rapport à l'évolution des dépenses de base. En 2008, Il pourrait se situer à l'équilibre.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 1,4% contre 1,5% en 2006. Cette évolution des prix est liée à la détente des prix de certains types de consommation, notamment les communications et l'enseignement. L'inflation sous-jacente s'est située à 1,6% contre 3,6% en 2006. Toutefois, la hausse continue des prix du pétrole et des produits alimentaires, pourrait conduire à un taux d'inflation annuel moyen supérieur à 3% en 2008.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est** ressorti à 22,7% contre 23,7% en 2006, pour un objectif de 25,1% du programme pluriannuel 2007-2009. Ce résultat est lié à la poursuite du traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Selon les projections, ce ratio se situerait à 23,5% en 2008.
- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 et le serait également en 2008.
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2007 et le serait également en 2008.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 33,4% contre 31,5% en 2006 et pour un objectif de 31,5% du programme pluriannuel. Il pourrait se situer 37,7% en 2008, en raison de l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE s'est situé à 27,2% contre 25,7% en 2006. Il ressortirait à 31,4% en 2008.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré en se situant à 34,5% contre 21,4% en 2006 et pour un objectif de 23,4% prévu dans le cadre du programme pluriannuel. Il est projeté à 26,2% en 2008. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE est ressorti à 30,7% contre 18,8% en 2006. Il serait de 23,4% en 2008.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal est** ressorti à 11,7% contre 6,3% en 2006 pour un objectif de 7,6% du programme pluriannuel 2007 – 2009. En 2008, il se situerait à 9,1% pour un objectif initial de 9,4%
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 14,7% en 2006 à 14,3% en 2007 pour un objectif de 15,2 du programme pluriannuel 2007-2009. En 2008, ce critère se situerait à 14,1% pour un objectif initial de 15,9%.

L'appréciation des conditions de convergence en 2007 indique que le critère clé n'a pas été respecté. Cependant, les autres critères de premier rang présentent des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Pour les critères de second rang, seuls ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes ont été respectés.

En 2008, les prévisions indiquent que le critère portant sur le taux d'inflation pourrait ne pas être respecté, en raison de la persistance des hausses des prix du pétrole et des produits alimentaires importés. Toutefois, les autres critères de premier rang ainsi que ceux de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes, seraient respectés.

### **2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'activité économique au Mali s'est déroulée, au courant de l'année 2007, dans un contexte marqué par un renchérissement continu des prix des produits importés. La croissance économique a enregistré une décélération en raison principalement de la baisse des productions cotonnières et aurifères. En 2008, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation des déficits budgétaires en liaison avec les efforts que l'Etat déploierait pour contenir l'inflation, étant donné la persistance de la hausse du prix du pétrole et des produits alimentaires importés. Cette situation d'ensemble révèle la fragilité de l'économie et confirme la nécessité de conforter et de diversifier la base de production. Dans cette optique, les Autorités maliennes devraient prendre les dispositions nécessaires pour :

- accroître la production vivrière en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de contribuer ainsi à une meilleure maîtrise de l'inflation;
- poursuivre la politique de développement des infrastructures, notamment l'infrastructure rurale en vue de promouvoir davantage la culture irriguée;
- poursuivre la restructuration des entreprises publiques, notamment au niveau des secteurs de l'électricité et des télécommunications;
- parachever la réforme du secteur cotonnier, notamment la privatisation de la CMDT ;
- renforcer la politique de promotion du secteur privé en mettant en œuvre les recommandations du Conseil Présidentiel pour l'Investissement ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires afin de relever et de respecter le taux de pression fiscale ;
- renforcer la gestion des finances publiques par l'exécution effective des mesures retenues dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAMGFP).

## **2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER**

En 2007, le taux de croissance de l'activité économique a été de 3,2% contre 5,1% en 2006. Cette décélération est imputable aux contre performances des secteurs primaire et secondaire. L'activité économique s'est déroulée dans un climat de maîtrise de l'inflation. En effet, malgré la persistance des cours élevés du pétrole au deuxième semestre, le taux d'inflation annuel moyen a été nul contre un taux de 0,1% en 2006 grâce la bonne campagne agricole 2006-2007.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une légère détérioration des soldes budgétaires malgré une bonne mobilisation des recettes budgétaires. Le déficit budgétaire global s'est établi à 0,9% du PIB contre 0,7% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une stagnation du taux du déficit courant. En effet, le relèvement des prix des produits miniers exportés a compensé la hausse des importations en 2007. Ainsi, le solde extérieur courant rapporté au PIB nominal est ressorti à -8,8% comme en 2006.

Quant à la situation monétaire, elle a connu un renforcement des avoirs extérieurs nets et une diminution de l'encours des crédits intérieurs en liaison avec un accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, une amélioration de la PNG et une expansion des crédits à l'économie. Concomitamment, la masse monétaire s'est accrue de 8,2%.

En ce qui concerne l'état de convergence, tous les critères de premier rang ont été respectés ainsi que deux critères de second rang. Le pays a fait parvenir à la Commission le programme pluriannuel réaménagé 2008 -2010, en exécution de la Décision n° 06/2008/CM/UEMOA du 28 mars 2008.

### **2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

L'activité économique a enregistré une croissance réelle de 3,2% pour une prévision de 4,5% au programme pluriannuel 2007 -2009 après deux années successives de croissance soutenue. Cette évolution est imputable aux faibles performances des secteurs primaire et secondaire, le tertiaire ayant connu une croissance meilleure à celle de l'année passée, a mieux soutenu la croissance.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 1,8% en 2007 contre 7,7% en 2006. Cette forte décélération est essentiellement imputable au ralentissement du rythme de la croissance agricole qui a progressé de 0,7% en 2007 après 12,4% en 2006. La production céréalière et du niébé a connu une augmentation de 0,8% contre 13,6% en 2006 pour atteindre 61,5% de la production agricole totale.

Pour l'élevage et la forêt, les taux de croissance se sont stabilisés à 3,4% comme en 2006 en rapport avec un développement normal du tapis herbacé sur l'ensemble des espaces pastoraux et le bénéfice des plans d'aménagement forestier.

L'activité de pêche a enregistré un taux de croissance réelle de 2,6% en 2007, après une baisse de 21,7%, suite à la reprise des activités dans la partie Lac Tchad de la région de Diffa, en liaison avec la pluviométrie abondante de l'année précédente.

Le secteur secondaire a connu une décélération de l'activité économique avec un taux de 1,3% contre 5,7% en 2006 avec le recul des productions minière et énergétique. L'activité minière, dominée par la production de l'uranium, a baissé de 2,9% en 2007 contre une hausse de 8,4% en 2006. Dans le même temps, les taux de croissance des activités de fabrication et de construction sont restés stables respectivement autour de 2,7% et 4,3%.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 5,0% en 2007 contre 2,6% en 2006 sous l'impulsion des performances des branches de télécommunications (9,5%) et des services publics (6,5%).

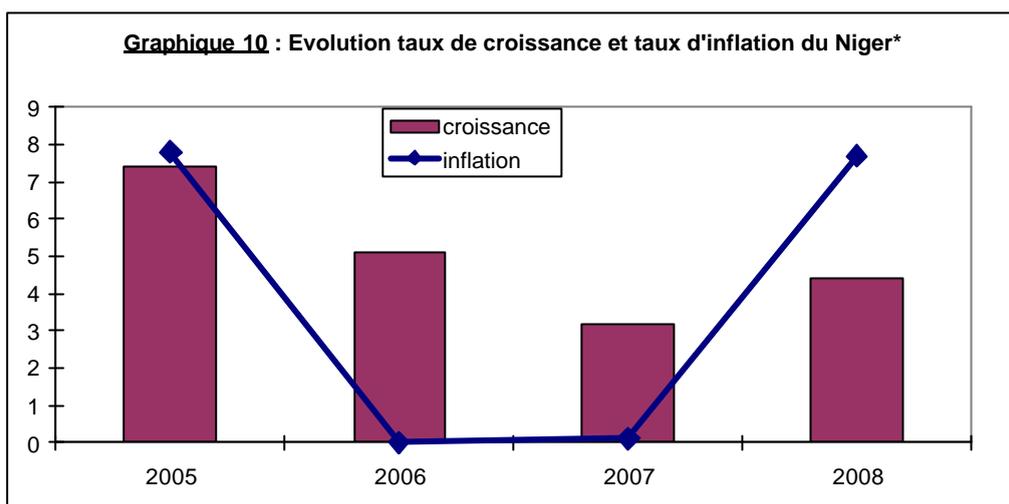
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 0,8 point, 0,2 point et 2,2 points en 2007.

Au plan de la demande, la croissance du PIB réel a résulté du dynamisme de la consommation finale et des investissements. La consommation finale privée qui représente 72,9% du PIB a progressé de 4,3% en 2007 contre 5,0% en 2006. Quant à la consommation finale des administrations publiques, après une faible croissance de 0,3% en 2006, elle a crû de 5,8% en 2007 en rapport avec la progression des dépenses courantes.

Du côté des investissements, la croissance a atteint 6,5% après une baisse de 0,9% en 2006. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des dépenses publiques d'équipement et à la poursuite des investissements privés dans les domaines de la recherche minière, de l'énergie et des télécommunications. Il en résulte des hausses de 5,4% de la FBCF privée et de 13,6% de la FBCF publique. Au niveau des échanges extérieurs, il a été enregistré une hausse de 10,8% des importations, en rapport avec l'augmentation des biens d'équipement, et une progression de 2,8% des exportations notamment d'uranium, d'or et des produits agropastoraux.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 3,9 points, 1,2 point et -1,9 point en 2007.

En terme nominal, le taux d'investissement total est passé de 22,8% en 2006 à 25,2%. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est situé à 10,9% contre 11,2% en 2006.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

En ce qui concerne l'inflation, l'activité économique en 2007 s'est déroulée dans un climat marqué par une stabilité du niveau général des prix. Le taux d'inflation annuel moyen a été nul contre un taux de 0,1% en 2006. Cette inflation a été induite par la baisse des prix des produits alimentaires consécutive à la bonne campagne agricole de l'année précédente. Le taux de l'inflation sous jacente a été de 2,7% contre 0,7% en 2006.

Au plan de la politique budgétaire, l'objectif du Gouvernement est la poursuite de l'assainissement des finances publiques, à travers notamment la mobilisation accrue des ressources internes, la maîtrise des dépenses courantes et la réduction des arriérés de paiement intérieurs.

Les recettes budgétaires ont progressé de 24,9% en 2007 pour atteindre 15,4% du PIB contre 13,2% en 2006. Cette hausse est liée aux bonnes performances des recettes fiscales et des recettes non fiscales qui ont cru de 14,3% et 84,9% pour représenter respectivement 11,6% et 3,6% du PIB contre 10,9% et 2,1% en 2006. Les recettes non fiscales ont atteint 71,2 milliards pour un objectif de 33,9 milliards, grâce à l'enregistrement des recettes exceptionnelles provenant des redevances des permis de recherche dans le domaine minier et à la vente d'une licence des télécommunications (31,5 milliards). Quant aux dons, 118,6 milliards sont mobilisés, représentant 5,9% du PIB contre 5,3% en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 24,1% pour atteindre 22,3% du PIB contre 19,2% en 2006. Cette progression est imputable aux deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes, sous l'impulsion des dépenses de fonctionnement, des subventions et transferts ont augmenté de 35,2%. Cette évolution est justifiée par des hausses de 30,2% des dépenses de fonctionnement pour tenir compte de l'équipement de l'administration avec le recrutement de nouveaux agents et de 34,0% des transferts et subventions en rapport avec le niveau élevé des ressources affectées à cette rubrique .

Quant aux dépenses d'investissement, elles ont progressé de 13,4%. Cette évolution résulte d'une hausse de 30,4% des dépenses en capital financées sur ressources propres, et d'un accroissement de 3,5% des dépenses en capital financées par l'extérieur en dépit du retard de certains bailleurs pour le déblocage des fonds avant la fin de l'année.

Au total, les principaux soldes budgétaires de l'Etat, se sont légèrement dégradés en 2007. Ainsi, les soldes globaux hors dons et avec dons rapportés au PIB se sont établis respectivement à -6,9% et -0,9% contre -6,0% et -0,7% en 2006.

Au niveau de la dette publique, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est estimé à 488,4 milliards à fin décembre 2007 contre 455,7 milliards à fin décembre 2006. Rapporté au PIB, ce ratio se stabilise à 24,4% comme en 2006. Le service de la dette publique extérieure au titre de l'année 2007 s'est établi à 13,2 milliards, soit 4,3% des recettes budgétaires et 3,5% des exportations de biens et de services.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 69,6 milliards. Le solde commercial s'est établi à -107,7 milliards en 2007 contre -125,7 milliards une année auparavant. Cette amélioration de la balance commerciale est imputable à la hausse de 23,0% des exportations, à la suite du relèvement de 58,7% du prix conventionnel de l'uranium. Les importations ont atteint 434,4 milliards, soit une hausse de 11,0% imputable à l'augmentation des achats de biens d'équipement. La balance des services est passé à -143,0 milliards, sous l'effet de l'accroissement du fret. Les revenus nets se sont établis à -7,6 milliards en 2007 contre 0,6 milliard en 2006 alors que les transferts courants nets ont replié légèrement à 82,4 milliards. Au total, le compte courant a enregistré une dégradation de 11,9 milliards pour s'établir à -175,9 milliards en 2007. Le ratio du solde courant, hors dons, rapporté au PIB est ressorti à -11,0% contre -11,1 % en 2006.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières a été de 250,0 milliards, en baisse de 10,8 milliards par rapport à 2006.

Au niveau de la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 225,1 milliards, soit une hausse de 69,6 milliards par rapport à fin décembre 2006. Cette évolution est exclusivement imputable à l'accroissement de 72,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 9,7 milliards, en ressortant à 142,1 milliards. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 41,9 milliards, du fait de la hausse de 45,0 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'effet a été partiellement atténué par la progression de 3,0 milliards de ses dettes. Les crédits à l'économie sont ressortis à 191,9 milliards, en liaison avec l'augmentation de 31,9 milliards des crédits ordinaires.

La masse monétaire a augmenté de 23,2%, pour s'inscrire à 356,2 milliards à fin décembre 2007. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par la hausse de 0,3% de la circulation fiduciaire et de 42,7% des dépôts en banques.

## 2.6.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

### 2.6.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2007

L'état de la convergence en 2007 se présente comme suit :

#### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -0,9% en 2007 contre 0,2% en 2006 pour un objectif de -2,5% prévu dans le programme pluriannuel de convergence 2007-2009. Hors dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, ce ratio a été de 1,2% contre 3,4% en 2006, conforme à la norme communautaire supérieure ou égale à 0,0%. Cette performance est liée aux recettes budgétaires non fiscales venant des sociétés minières de la vente d'une licence télécom.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été nul en 2007 contre un taux de 0,1% en 2006 pour un objectif de 2,0% prévu dans le programme pluriannuel de convergence 2007-2009. L'inflation sous jacente s'est établie à 2,7% contre 0,7% en 2006.
- **Le ratio encours de la dette extérieure et intérieure rapporté au PIB nominal** s'est fixé à 24,4% comme en 2006 pour un objectif de 22,7% prévu dans le programme pluriannuel de convergence 2007-2009. Ce résultat, s'explique par le retard mis pour la conclusion des accords bilatéraux avec les créanciers non membres du Club de Paris pour le traitement de cette catégorie de dette.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée ;
  - **la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée en 2007.

#### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est amélioré en se situant à 31,0% en 2007 contre 33,3% en 2006 et pour un objectif de 32,7% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Corrigé des dépenses salariales financées sur appuis budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio est passé à 28,2% contre 28,6% en 2006.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales** s'est situé à 37,5% en 2007 contre 32,9% en 2006 pour un objectif de 27,3% contenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur des appuis budgétaires et ressources PPTTE, il est passé de 21,6% en 2006 à 28,8% en 2007.

- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB** s'est amélioré, passant de 11,1% en 2006 à 10,8% en 2007. L'objectif de 10,7% était retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cet objectif est atteint grâce au relèvement des prix des mines exportées.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 11,6% en 2007 contre 10,9% en 2006. Cette évolution non conforme à l'objectif de 11,9% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009 est liée en partie aux difficultés de recouvrement des impôts dans le secteur informel.

Dans l'ensemble, l'évolution des critères de convergence a connu une sensible amélioration. Ainsi, on relève que tous les quatre critères de premier rang et deux de second rang, le ratio masse salariale sur recettes fiscales et le ratio des investissements publics financés sur ressources propres rapporté aux recettes fiscales ont été respectés en 2007.

### 2.6.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2008-2010

Le programme pluriannuel réaménagé 2008-2010 est parvenu à la Commission le 0 mai 2008, en exécution de la Décision n°06/2008/CM/UEMOA du 28 mars 2008 invitant les Autorités du Niger à réaménager leur programme pluriannuel initial.

#### Principaux Eléments du Programme

Les objectifs du programme réaménagé 2008-2010 s'inscrivent dans le cadre global de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012, adoptée par le Gouvernement en octobre 2007. Ils se fondent sur les impératifs de convergence et la recherche de la durabilité des performances ainsi qu'une amélioration continue des critères de convergence qui doivent permettre un développement accéléré, une réduction sensible du profil de la pauvreté et une amélioration des indicateurs pour l'atteinte des OMD. Les principaux axes de ce cadre macro-économique sont :

? un taux de croissance annuel moyen de 4,6% sur la période 2008 – 2010, soutenu par tous les secteurs en particulier, les secteurs primaire et secondaire ;

? un taux d'inflation à 2,0% en moyenne par an sur la période de 2008 – 2010 ;

? une amélioration du solde budgétaire de base par des mesures visant à optimiser les recettes fiscales et à maîtriser la progression des dépenses courantes ;

? une résorption progressive du déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons par la redynamisation et la diversification des produits agro-pastoraux destinés à l'exportation ainsi que la promotion des exportations non traditionnelles (produits industriels, viandes, tourisme) ;

? une réduction progressive du stock d'arriérés de paiement intérieur tout en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés.

Les objectifs en matière de recettes budgétaires, visent l'accroissement des ressources internes par le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations et la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. Au niveau de la douane, il sera procédé à un suivi rigoureux des opérations de dédouanement à l'aide de l'outil informatique et des contrôles sur la destination des produits exonérés et les régimes suspensifs. La Direction Générale des impôts, poursuivra ses réformes en réduisant le nombre de contribuables défaillants, par la simplification des formalités de paiement de la TVA pour les petites et moyennes entreprises et en allégeant le circuit du contentieux. En outre, le recouvrement et le contrôle fiscal seront améliorés par le renforcement des effectifs. Les procédures de liquidation de la redevance minière seront renforcées et les bénéfices des sociétés minières seront mieux suivis.

La mise en œuvre de ces mesures devrait se traduire par un accroissement de 6,0% en moyenne des recettes budgétaires sur la période 2008-2010. Les recettes fiscales évolueraient à un rythme de progression annuelle moyenne de 10,8%. Les dons augmenteraient sur la période avec un rythme de 8,7% en moyenne par an.

En matière de dépenses publiques, l'objectif est d'orienter celles-ci au profit des secteurs prioritaires de la SDRP (infrastructures, éducation, santé, développement rural, etc) en cohérence avec les CDMT, tout en veillant à leur compatibilité avec les ressources budgétaires disponibles. Pour atteindre cet objectif, les actions prioritaires seraient la consolidation des progrès en matière d'orthodoxie et de discipline budgétaires, la poursuite de la maîtrise et de l'amélioration de la qualité des dépenses, l'allocation conséquente des crédits aux secteurs prioritaires. Ces mesures devraient se traduire par une progression annuelle moyenne de 5,7% de dépenses courantes et de 10,3% de dépenses d'investissement.

Au cours de la période 2008-2010, le Gouvernement observerait une politique prudente de la gestion de la dette publique en faisant recours aux financements concessionnels et en ne contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant un élément don d'au moins 35% ou 45% afin de préserver les acquis de l'IADM. Le Gouvernement conclurait les accords d'allègement de la dette avec les pays non membres du Club de Paris à des termes comparables à ceux du Club de Paris. Enfin, de nouveaux arriérés de paiement ne seraient plus accumulés et l'apurement des anciens serait poursuivi. Ainsi, le taux d'endettement extérieur et intérieur rapporté au PIB passerait de 18,0% en 2008 à 13,9% en 2010.

Au niveau des échanges, le Gouvernement compte promouvoir les exportations de tous les produits pour lesquels le Niger dispose de réels avantages comparatifs. Pour ce faire, la politique de sensibilisation et d'incitation à la diversification, à l'augmentation et à l'amélioration de la production sera poursuivie.

Pour favoriser l'atteinte des objectifs macro-économiques conformément au cadre de la SDRP, les réformes structurelles et sectorielles seront poursuivies et renforcées notamment dans les domaines des marchés et des finances publics, les secteurs financier, rural, privé, de la santé, de l'éducation et des transports, infrastructures.

## Evaluation Technique du Programme

- Présentation du programme

Le programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels.

- Cohérence du programme

Le programme est dans ses orientations, cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés pour 2008 et ceux de la SDRP 2008-2012.

- Amélioration continue des critères de convergence

Tous les critères de convergence enregistreraient une amélioration continue conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

- Conformité par rapport aux objectifs de convergence

Suivant les estimations du programme, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2008. Il en serait de même pour deux critères de second rang, ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes, rapportés aux recettes fiscales. Par contre, le taux de pression fiscale demeure toujours faible par rapport à la norme.

- Pertinence des hypothèses

L'objectif de croissance de 4,6% en moyenne par an sur la période 2008-2010 est réalisable au regard des résultats de ces dernières années et des hypothèses retenues, soutenues par la SDRP. Il s'agit en l'occurrence, de la politique de maîtrise de l'eau, du développement des filières porteuses. La politique d'investissement de l'Etat dans les secteurs prioritaires et celle des privés dans le domaine des mines doperaient la croissance du secteur secondaire. Les secteurs primaire et secondaire soutiendraient convenablement la croissance. Le secteur tertiaire contribuerait également à cette croissance, vu son poids depuis un moment.

Au niveau des prix, le Gouvernement a pris des dispositions pour approvisionner les marchés en produits courants et pour constituer un stock de sécurité alimentaire. Néanmoins, au cours des quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 7,7% contre -0,9% pour la même période en 2007. Il est donc à craindre que l'objectif d'un taux d'inflation de 2,0%, retenu dans le programme ne puisse pas être respecté.

Au niveau des finances publiques, les recettes fiscales progresseraient en moyenne de 10,8% sur la période 2008-2010 contre un taux moyen de 11,7% réalisé entre 2005 et 2007. Dans ces conditions de prévision, le taux de pression fiscale passerait de 11,7% en 2008 à 12,6% en 2010, soit 0,9 point d'augmentation contre 1,3 point de réalisation entre 2005 et 2007. Les prévisions de recettes fiscales mériteraient

d'être plus ambitieuses au regard des performances des dernières années et des mesures de renforcement des régies et de lutte contre la fraude fiscale prévues dans les plans d'action de ces régies. Quant aux recettes non fiscales, leur caractère aléatoire justifierait la prudence observée dans leurs prévisions malgré des réalisations importantes en 2006 et 2007 qui ont conforté le respect du critère clé. La situation des finances publiques telle que présentée, présage d'une convergence précaire au moindre dérapage des dépenses publiques.

### **2.6.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'évaluation du présent programme pluriannuel réaménagé montre que le Niger respecterait tous les critères de premier rang en 2008, l'horizon de convergence et sur toute la période du programme. Cette performance a déjà été réalisée par le pays en 2006 et 2007. De ce fait, la Commission juge le programme réaménagé conforme aux objectifs du pacte de convergence et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Cependant, le cadre budgétaire de l'économie nigérienne appelle plus de rigueur tant au niveau du recouvrement des recettes budgétaires qui disposent de potentialités avérées que des dépenses courantes en vue de garantir la durabilité des performances. En effet, celles enregistrées depuis 2006 demeurent fragiles parce que soutenues par d'importantes recettes non fiscales qui sont aléatoires.

Ainsi, en vue de conforter le sentier de convergence et garantir la durabilité des performances sur la période du programme, les autorités nigériennes devraient prendre les mesures suivantes :

- organiser davantage la production agricole notamment par la promotion de la culture irriguée, en vue de contribuer à renforcer les bases de la croissance économique et d'assurer la sécurité alimentaire pour la maîtrise de l'inflation ;
- poursuivre les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale notamment de la TVA et de réduction des exonérations ;
- poursuivre les efforts d'amélioration de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales ;
- conforter la maîtrise des dépenses courantes, notamment les dépenses relatives aux matériels et fournitures ainsi que les transferts et subventions.

## **2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL**

En 2007, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,8% contre 2,3% en 2006 pour un objectif de 3,6% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009. Cette accélération des activités est consécutive au redressement du secteur secondaire et au dynamisme du secteur tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 5,9% contre 2,1% en 2006 en rapport avec la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie, des services de transport, de logement et de santé. En 2008, il est attendu une croissance de 5,3% grâce à la poursuite des réformes prévues dans le secteur de l'électricité, la consolidation des activités de la Société Africaine de Raffinage (SAR) et des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Le taux d'inflation pourrait dépasser la norme de 3%.

La situation des finances publiques a été marquée par une amélioration des soldes budgétaires, en liaison avec la bonne tenue des recettes fiscales. Le déficit global a été de 3,8% du PIB nominal contre 6,1 % en 2006. Pour l'année 2008, il est projeté à 4,9%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant s'est détérioré en s'établissant à 10,2% du PIB contre 9,3% en 2006. Cette évolution découle notamment, d'une part, de la contraction des exportations en liaison avec les difficultés des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), et d'autre part, de l'augmentations des importations de biens d'équipement dans le cadre des travaux de BTP, des produits pétroliers finis, en liaison avec les difficultés de la Société de Raffinage Africaine (SAR) et de biens de consommation. En 2008, le déficit extérieur courant se situerait à 10,9%.

La situation monétaire a été marquée en 2007 par une hausse des avoirs extérieurs nets qui se sont établis à 55,0 milliards avec un accroissement de 16,9% des crédits à l'économie. La masse monétaire a augmenté de 14,0%.

S'agissant des indicateurs de convergence, six critères dont trois de premier rang sont respectés en 2007 comme en 2006. Les critères relatifs à l'inflation et au solde extérieur courant n'ont pas été respectés. Par ailleurs, le programme pluriannuel de convergence, réaménagé, qui aurait dû être transmis à la Commission le 30 avril, au plus tard, ne lui est pas encore parvenu.

### **2.7.1. PRODUCTION**

En 2007, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,8% contre 2,3% en 2006 pour un objectif de 3,6% retenu dans le programme pluriannuel 2007-2009.

La croissance du secteur primaire a été de -0,3% en 2007 contre -9,4% un an auparavant. La production agricole a reculé de 8,6% en raison de la mauvaise répartition des pluies, de l'insuffisance des semences et des engrais en relation avec la crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). En conséquence, les productions vivrières et industrielles ont baissé respectivement de 4,3% et de 17,6%.

Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance de 4,3% en 2007 contre 0,6% en 2006. Ce résultat résulte de la poursuite du dynamisme des BTP et la timide reprise dans la branche des « Industries extractives » et des « autres industries ».

Les performances enregistrées par la branche des BTP s'expliquent notamment par la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU), les travaux relatifs au sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) . Elles s'expliquent également par la mise en œuvre de la politique des grands travaux dont notamment les travaux au Port Autonome de Dakar (PAD), la construction de l'autoroute Dakar-Diamniadio, la construction de trois (03) centrales électriques d'une puissance d'environ 60 mégawatts chacune pour suppléer aux insuffisances de l'offre de la société sénégalaise d'électricité (SENELEC).

Les « industries chimiques » ont enregistré une baisse de 0,5% après celle de 18,2%. En ce qui concerne les « Autres industries », la croissance a été de 1,4% contre -3,7% en 2006. Ce résultat s'explique principalement par la reprise des activités au niveau de la SAR et des ICS. Au niveau des ICS, la reprise des activités a été favorisée par un accord qui a notamment permis le rééchelonnement de sa dette de 280 milliards. En ce qui concerne la SAR, la résolution de la crise est passée par l'accord intervenu entre la société et le groupe Banque Nationale de Paris et Paribas, au sujet de sa dette qui s'élève à 85 milliards. Par ailleurs, l'Etat du Sénégal a acquis une partie des actions de la Société, portant sa part de capital à 65%.

Quant au secteur tertiaire, il a progressé de 6,8% en 2007 contre 5,5% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la croissance de 14,0% de l'activité dans la branche « Postes et télécommunications » et la progression de 9,0% enregistrée par la branche « Autres services ». Les branches « Commerce » et « Transports » ont progressé respectivement de 3,8% et 6,4%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été respectivement de 0 point, 0,8 point et 4,0 points.

Sous l'angle des emplois, la progression globale de l'activité économique résulte de la hausse de la consommation finale. La formation brute de capital fixe (FBCF) a progressé de 14,7%, en liaison notamment avec l'accroissement de 26,4% de la FBCF publique impulsé notamment par les travaux relatifs au Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et à l'organisation du 11<sup>ème</sup> Sommet de l'OCI. L'investissement total a augmenté de 22,3%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont baissé de 0,3% imputable notamment aux difficultés des ICS, de la SAR et du secteur arachidier. Les importations ont augmenté de 7,7% en liaison avec la hausse notamment des acquisitions de biens d'équipements, de biens intermédiaires et de produits pétroliers finis.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 2,0 points, 4,3 points et -1,5 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 31,7% en 2007 contre 28,7% en 2006. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'est fixé à 11,5% en 2007 contre 11,2% en 2006.

Pour l'année 2008, les prévisions indiquent une croissance de 5,3% imputable au raffermissement des activités de la SAR et des ICS, à la poursuite des grands travaux et à la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du « Plan Retour Vers l'Agriculture » (REVA).

Le secteur primaire progresserait de 4,0%, tiré essentiellement par la production agricole qui croîtrait de 5,3% à la faveur de politiques nationales visant le développement agricole durable et la maîtrise de l'eau, tels que le Plan REVA qui prévoit 50 pôles d'émergence sur cinq ans et le Programme National de Développement Agricole (PNDA) avec la mise en valeur de l'ensemble des 80 mille hectares aménagés dans la vallée du fleuve Sénégal contre seulement 25 mille hectares actuellement exploités. Dans cette perspective, un fonds de soutien d'un montant de 4 milliards a été mis en place. Ce fonds devrait permettre avec l'appui d'autres bailleurs comme l'Inde, le Maroc et l'Espagne la mise en place des fermes modèles. A cet effet, pour 2008-2009, l'Agence Nationale du Plan REVA prévoit la mise en valeur de 18 pôles d'une superficie totale de 971 hectares.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance s'établirait à 5,9% en raison de la bonne tenue des BTP, grâce à la poursuite des travaux relatifs au PAMU et aux autres infrastructures. Le secteur bénéficiera également de la poursuite des travaux d'extension, de renforcement et de modernisation des installations du Port Autonome de Dakar (PAD). Par ailleurs, la mise en marche durant l'année 2007, de nouvelles centrales électriques ainsi que la mise en œuvre d'un plan de restructuration de la branche de l'énergie avec la recapitalisation de la SENELEC à concurrence de 65 milliards par l'Etat permettra au secteur de l'électricité d'accroître régulièrement sa production jusqu'en 2010. En ce qui concerne la Société Africaine de Raffinage (SAR), de bonnes performances sont attendues à la suite de sa restructuration. Par ailleurs, l'Etat a prévu appuyer en 2008 la SAR dans sa politique d'investissement pour un montant de 95 milliards. Au niveau des ICS, les activités vont s'intensifier grâce aux accords de recapitalisation d'un montant de 45 milliards passés entre l'Etat du Sénégal et le principal partenaire indien qui depuis avril 2008 détient 85% des actions de la société.

Quant au secteur tertiaire, il enregistrerait une croissance de 6,0% à la faveur de l'expansion de 13,2% attendue dans les télécommunications et de 5,8% pour les autres services.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 0,5 point, 1,2 point et 3,6 points.

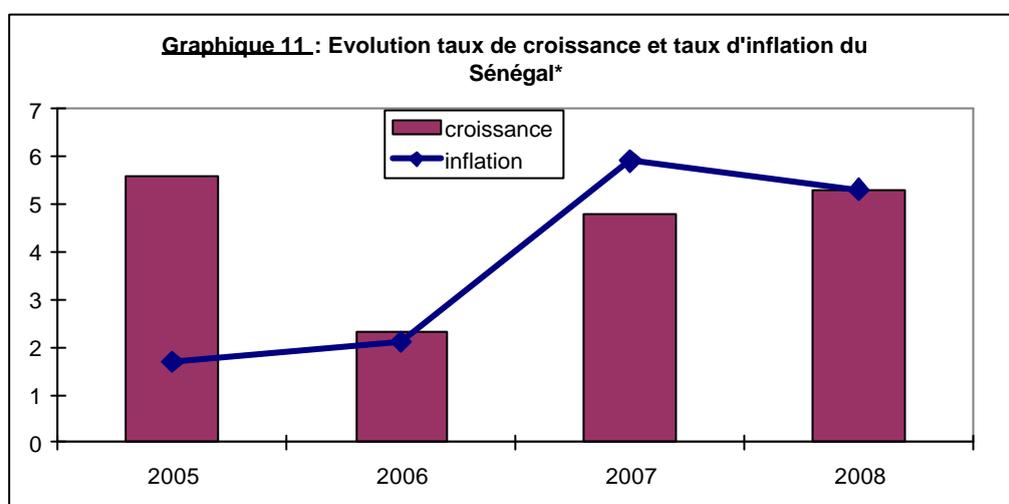
Du côté des emplois, la progression globale de l'activité économique résulterait de la hausse de la consommation finale de 4,8% dont 18,7% au titre de la consommation

finale publique soutenue par l'accroissement des dépenses courantes. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) progresserait de 7,3% en liaison notamment avec l'accroissement de 6,9% de FBCF publique impulsée par la politique des grands travaux. L'investissement total progresserait de 10,5%

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations enregistreraient une hausse de 8,4% imputable notamment aux ICS. Les importations augmenteraient de 10,2% en liaison avec la hausse des acquisitions de biens d'équipements, de biens intermédiaires et de produits pétroliers finis.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 4,1 points, 2,4 points et -1,2 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 32,0% en 2008 contre 31,7% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'élèverait à 10,2% en 2008 contre 11,5% en 2007.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

## 2.7.2. PRIX ET INFLATION

En 2007, la croissance s'est déroulée dans un contexte de hausse de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,9 % contre 2,1 % en 2006, en liaison avec la hausse des prix de 10,0% de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et de 7,3% de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Cette situation est induite par la hausse du prix du pain et du riz, suite aux renchérissements des cours mondiaux des céréales, notamment le blé et le riz. De même, le taux d'inflation sous-jacente a augmenté pour ressortir à 4,9 % contre 1,6 % en 2006. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix de l'énergie.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 5,3%, soit le même que celui atteint au cours de cette période en 2007. Cette stabilité ne doit cependant pas masquer la hausse de 9,3% enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Si cette tendance se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen serait au-delà de la norme communautaire. Dans cette condition, Sénégal ne respecterait pas, la seconde année consécutive, la norme communautaire de 3% maximum.

### **2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

En 2007, la situation des finances publiques a été marquée par une progression de 16,2% des recettes budgétaires, représentant 20,9% du PIB contre 19,9% en 2006. Cette évolution a été impulsée par les recettes fiscales qui ont enregistré une progression de 16,6% en 2007 en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, notamment, des mesures de renforcement de l'efficacité des régies financières grâce, d'une part, aux recrutements et à la formation du personnel et, d'autre part, aux contrôles stricts et la surveillance continue et régulière opérés par l'Administration fiscale. Par ailleurs, le renchérissement du prix du baril du pétrole, l'augmentation des importations de produits pétroliers raffinés, la réduction considérable du délai du processus de dédouanement des biens qui est passé de 1,5 ou 2 mois à 10 jours, notamment pour les produits pétroliers ont également contribué à cette bonne tenue des recettes fiscales. Les recettes sur les produits pétroliers ont représenté 4,0% du PIB contre 3,5% en 2006. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 8,9% pour représenter 0,8% du PIB comme en 2006. Les dons ont représenté 2,5% du PIB en 2007 contre 1,5% en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets en 2007 ont progressé de 9,4% pour s'établir à 27,2% du PIB contre 27,5% l'année précédente. La baisse de la part relative des dépenses et prêts nets a été imputable à la faible progression des dépenses courantes. En effet, la faible progression de 1,6% des dépenses courantes en 2007 contre 31,8% en 2006 résulte de la baisse de 31,3% et de 18,0% enregistrée respectivement par les intérêts payés sur la dette publique et sur le poste « transferts et subventions ». Les traitements et salaires ont augmenté de 14,8% en relation avec la poursuite de la politique de recrutement et de valorisation de l'échelle de rémunération des fonctionnaires de l'Etat. Les dépenses en capital se sont accrues de 28,1% dont 17,3% sur ressources internes.

Au total, le déficit global hors dons s'est amélioré en passant de 7,6% du PIB en 2006 à 6,3% en 2007. Quant au déficit global, il est passé de 6,1% en 2006 à 3,8% en 2007.

En 2008, les recettes totales augmenteraient de 12,1% en relation avec la progression de 13,7% des recettes fiscales. La hausse des recettes fiscales serait induite par la poursuite des mesures prises en vue d'accroître l'efficacité et la rentabilité des régies financières. Il s'agit par exemple de la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques ainsi que des contrôles opérés pour décourager et démasquer les fausses déclarations. Les recettes fiscales représenteraient 20,9% du PIB contre 20,1% en 2006. Les recettes non fiscales reculeraient de 27,1% et les dons de 8,3%.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 14,5% impulsés par les dépenses courantes et les dépenses en capital en liaison avec la restructuration du secteur de l'électricité, des hydrocarbures, la poursuite des travaux relatifs au PAMU et la mise en œuvre du Plan REVA. En ce qui concerne les dépenses courantes, la hausse de la masse salariale serait de 9,0% en relation avec la revalorisation des salaires dans la fonction publique. Les transferts et subventions pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires s'élèveraient à 56,0 milliards. Par ailleurs, l'Etat continuerait durant l'année 2008 par apporter son appui à la SONACOS (arachide) et à la SENELEC pour 20,0 milliards et à la SAR pour 94,7 milliards.

Le déficit budgétaire global hors dons enregistrerait une légère aggravation en passant de 6,3% du PIB en 2007 à 7,1% en 2008. Quant au déficit global, il passerait de 3,8% en 2007 à 4,9% en 2008.

L'encours de la dette publique totale s'est établi à 19,8% du PIB contre 40,5% en 2006. Cette amélioration s'explique notamment par les effets induits de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTTE dont le point d'achèvement a été atteint en avril 2004.

#### **2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Les estimations de balance des paiements pour l'année 2007 font ressortir un excédent de 69,4 milliards contre 98,9 milliards en 2006. Cette évolution a été induite par le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, le déficit des transactions courantes qui s'est creusé davantage. En effet, le déficit courant a enregistré une détérioration de 92,1 milliards, traduisant notamment l'évolution défavorable de la balance commerciale et des services, les soldes des revenus et des transferts se sont améliorés. Le déficit courant, hors dons, est passé de 9,9% du PIB en 2006 à 11,8% du PIB en 2007. Le déficit commercial a augmenté de 225,7 milliards, à la suite d'une hausse de 201,9 milliards des importations, combinée à une baisse des exportations, liée au repli des ventes extérieures de produits pétroliers. La hausse des importations est attribuable, principalement, aux produits pétroliers, aux biens d'équipement et aux biens intermédiaires. Les services nets déficitaires se sont établis à 19,6 milliards en 2007 contre 18,5 milliards en 2006, soit une augmentation de 1,1 milliard. Le déficit des revenus s'est réduit, en rapport avec la baisse des intérêts versés sur la dette publique. Les transferts nets se sont établis à 569,9 milliards contre 437,5 milliards en 2006, en liaison avec l'augmentation des envois de fonds des travailleurs et des transferts publics.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 68,0 milliards, à la suite des entrées de ressources liées à la cession de la troisième licence de téléphonie mobile et à la mise en valeur des minerais de fer du Falémé.

En 2008, les comptes extérieurs devraient ressortir excédentaires de 30,0 milliards contre 69,4 milliards en 2007. Cette évolution serait liée à la dégradation du solde des transactions courantes qui s'établirait à un déficit de 637,9 milliards en 2008 contre 542,8 milliards en 2007. Hors transferts officiels, le déficit courant passerait de 11,8% du PIB en 2007 à 12,1 % en 2008. Cette évolution du solde courant est attribuable à la détérioration des revenus nets, les autres composantes devant

enregistrer une amélioration. Le déficit commercial s'établirait à 1.224,0 milliards en 2008 contre 1.062,2 milliards en 2007. Les exportations s'établiraient à 880,3 milliards en 2008, soit une hausse de 8,7% qui serait liée, en particulier, à la bonne tenue des ventes extérieures de produits chimiques, à la faveur de la reprise des activités des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Les importations sont projetées à 2.104,3 milliards en 2008 en progression de 12,4% par rapport à 2007, attribuable essentiellement aux produits pétroliers et alimentaires. Les acquisitions de produits pétroliers augmenteraient de 21,0% pour s'établir à 618,4 milliards, tandis que les importations de produits alimentaires se situeraient à 335 milliards, en progression de 35,5%.

Les services nets sont projetés à -11,3 milliards, en amélioration de 8,3 milliards par rapport à 2007, du fait de la hausse attendue des recettes du tourisme, à la faveur de la tenue en 2008 à Dakar du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Les revenus nets sont projetés en détérioration à -45,2 milliards en 2008 contre -30,9 milliards en 2007, consécutivement à l'augmentation des dépenses au titre du paiement des intérêts sur la dette publique extérieure. L'excédent des transferts courants progresserait à la faveur des envois de fonds des travailleurs qui augmenteraient de 79,5 milliards.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'améliorerait de 55,7 milliards pour ressortir à 667,9 milliards, du fait notamment de l'accroissement des investissements directs étrangers.

#### **2.7.5. SITUATION MONETAIRE**

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 851,2 milliards à fin décembre 2007, en amélioration de 71,7 milliards par rapport à fin décembre 2006. L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 201,1 milliards en se situant à 1.323,5 milliards à fin décembre 2007. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 82,1 milliards, en s'établissant à 93,2 milliards à fin décembre 2007. Les crédits au secteur privé ont progressé de 10,7%, pour s'établir à 1.230,3 milliards à fin décembre 2007. Les crédits ordinaires ont augmenté de 117,5 milliards et les crédits de campagne ont progressé de 1,5 milliard. La masse monétaire a augmenté de 12,6% pour s'inscrire à 1.972,1 milliards à fin décembre 2007.

#### **2.7.6. ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de convergence se présente comme suit :

##### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2007 est ressorti à -2,2% contre -4,2% en 2006. L'objectif prévu au programme pluriannuel 2007-2009 est de -3,5%. Cette dégradation est principalement imputable aux subventions accordées à la SENELEC et à la SAR et à la

hausse de la masse salariale. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE, ce ratio s'est établi à 0,5% en 2007.

Pour 2008, le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB s'établirait à -3,1%. Hors PPTE et dons budgétaires, il serait de -1,2%.

**Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2007 à 5,9% contre 2,1% en 2006. Cette évolution s'explique par la hausse des prix des services de transport, de logement et de santé. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se maintenait, la norme communautaire pourrait ne pas être respectée.

- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 19,8% en 2007 contre 40,5% en 2006 pour un objectif de 15,0%. En 2008, le taux de l'encours de la dette continuerait par baisser en se situant à 17,6%.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2007 et serait respecté en 2008 ;
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2007 et le serait également en 2008.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,6% contre 31,0% un an plus tôt pour un objectif de 32,2%. Cette situation s'explique par une progression plus importante des recettes fiscales que celle de la masse salariale. Ce ratio, hors appuis budgétaires et ressources PPTE, s'est établi à 29,5% en 2007. En 2008, il s'établirait à 29,3%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a atteint 36,8% contre 36,6% en 2006 pour un objectif de 31,3%. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTE, ce ratio s'est établi à 28,2% en 2007. Il atteindrait 35,1% en 2008
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à -11,8% en 2007 contre -9,9% en 2006 pour un objectif de -9,2% conformément au programme pluriannuel 2007-2009. En 2008, le déficit extérieur serait de -12,1% en liaison avec la reprise totale des activités des ICS et de la SAR, ainsi que les bonnes performances du secteur primaire.
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 19,0% en 2006 à 20,1% en 2007 pour un objectif de 18,8% conformément au programme pluriannuel 2007-

2009. Le taux de pression fiscale en 2008 s'établirait à 20,9% en relation avec la mise en œuvre et la poursuite de mesures visant à élargir l'assiette.

En 2007, le Sénégal a respecté six critères de convergence comme en 2006. Les deux critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs à l'inflation et au solde extérieur courant.

En 2008, le Sénégal pourrait ne pas respecter les critères relatifs au solde budgétaire de base et à l'inflation. Au niveau des critères de second rang, seul le critère relatif au solde extérieur ne serait pas respecté. Dans cette perspective, il respecterait cinq critères.

## **2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Au regard de l'évolution des différents indicateurs macroéconomiques, le Sénégal, pour la première fois depuis 1994, n'a pas pu respecter le critère de l'inflation. Au plan des finances publiques, le pays continue d'enregistrer des performances en matière de recouvrement des recettes. Toutefois, de fortes tensions persistent sur les dépenses. Cette situation que des efforts supplémentaires soient fournis en matière de maîtrise de l'inflation, de limitation des dépenses, et d'approfondissement des réformes structurelles.

A cet effet, les Autorités du Sénégal sont invitées à prendre les dispositions nécessaires suivantes pour poursuivre :

- les programmes visant à renforcer et à accroître la production vivrière de manière à assurer l'autosuffisance alimentaire, et par conséquent maîtriser l'inflation ;
- les restructurations sectorielles et des programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- l'approfondissement de la restructuration des ICS, de la SAR et de la SENELEC afin d'impulser une croissance économique soutenue et durable ;
- les efforts de maîtrise des dépenses courantes et de mobilisation des recettes afin de réduire les pressions sur les finances publiques ;

## **2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO**

Après une reprise de 3,9% en 2006, l'activité économique a enregistré en 2007 un ralentissement du rythme de la croissance en termes réels qui s'est situé à 1,5%. Cette croissance est principalement tirée par les secteurs primaire et tertiaire dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,0% contre 2,2% en 2006.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal a été excédentaire de 0,3% en 2007 contre un déficit de 2,8% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal s'est situé à 14,1% contre 15,3% en 2006, reflétant ainsi la poursuite de la dégradation de la balance commerciale.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets se sont inscrits en baisse, contrairement au crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 16,8%.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Togo a respecté trois critères en 2007, dont deux de premier rang et un de second rang. Au titre de la période 2008-2010, le Togo a élaboré un programme pluriannuel de convergence qui a fait l'objet d'une évaluation par la Commission de l'UEMOA.

### **2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

La reprise de l'activité économique amorcée en 2006 avec un rythme annuel de 3,9% de croissance a été marquée en 2007 par un ralentissement. L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 1,5%. Ce ralentissement est imputable à la persistance de la crise de l'énergie électrique qui a affecté tous les secteurs d'activités, en raison des délestages d'électricité répétés. Les effets de ces perturbations dans l'approvisionnement en énergie électrique ont été amortis dans l'industrie légère où certaines unités de production se sont adaptées en installant des générateurs d'électricité individuels.

Toutefois, l'évolution de cette croissance est portée, d'une part, par le secteur primaire, en liaison avec des conditions climatiques favorables à l'agriculture et des mesures de relance du secteur cotonnier, et, d'autre part, par la reprise des activités de services du secteur tertiaire.

Le secteur primaire a progressé de 3,5% en 2007 contre 4,9% en 2006, sous l'impulsion de l'agriculture vivrière, grâce à des conditions climatiques favorables. La production vivrière a évolué à un rythme ralenti de 1,8% contre 7,7% en 2006, en raison des incidences négatives de la mauvaise répartition spatiale de la pluviométrie, due aux changements climatiques s'aggravant d'année en année. En outre, ce résultat du secteur agricole a été également porté par les cultures de rente, en progression de 13,0% contre un repli de 16,1% en 2006, notamment, la culture de

coton graine. En effet, la production de coton graine, qui fait vivre près de 275 000 paysans, s'est accrue de 22,1%, passant de 40.000 tonnes en 2006 à 48.800 tonnes en 2007 pour une prévision de 75.200 tonnes. Cette progression est imputable à la renaissance de la confiance des paysans, due au remboursement par le Gouvernement des impayés des campagnes antérieures qui leur étaient dus par la Société Togolaise de Coton (SOTOCO). Cependant, l'écart observé entre les prévisions initiales et les réalisations de fin de campagne est la résultante, d'une part, des dommages occasionnés par les inondations survenues dans les zones de production de coton graine, en particulier, dans la partie septentrionale du pays.

S'agissant du secteur secondaire qui a souffert du problème des délestages d'électricité, il est en retrait de 6,2% en 2007 contre une progression de 6,7% en 2006, en raison des contre-performances des industries extractives en repli de 25,3% contre une progression de 2,9%. En effet, l'essoufflement de la branche de « phosphate » dont la production a enregistré une contraction de 36,0% contre une hausse de 20,0% en 2006, est imputable à la persistance des problèmes liés à l'obsolescence des équipements et à la vétusté du matériel de transport de l'unité industrielle qui sont loin d'être résolus, malgré les nouvelles orientations stratégiques de développement de la filière engagées avec la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

De fait, les prévisions de production de la SNPT de 1.200.000 tonnes pour l'année 2007 n'ont été réalisées qu'à hauteur de 800.000 tonnes, traduisant ainsi les difficultés techniques que rencontre ladite société à atteindre son seuil normal de rentabilité, fixé à 2.000.000 de tonnes. Ces difficultés sont également traduites par la lenteur observée dans le redémarrage des activités productives de la nouvelle société de phosphate, en liaison avec le contentieux relatif aux impayés dus aux fournisseurs de l'ancien OTP-IFG. Quant à la production du clinker, elle a poursuivi son repli amorcé en 2006 pour se situer à 2,0% en 2007 contre une contraction de 20,7% un an plus tôt. Cette baisse est imputable aux conséquences prolongées des inondations intervenues au cours du second trimestre de l'année 2006 dans les carrières d'extraction.

L'évolution défavorable des activités du secteur secondaire est également portée par la régression enregistrée dans la branche « électricité, eau et gaz », qui a poursuivi sa contraction, passant de 9,3% en 2006 à 11,7% en 2007, en raison de l'aggravation des perturbations dues aux difficultés d'approvisionnement en énergie électrique.

En ce qui concerne les industries manufacturières, relatives aux industries alimentaires, chimiques, sidérurgiques, du papier et des cimenteries, elles ont enregistré des contre-performances, dues principalement à la baisse de la production au niveau des unités de fabrication de produits chimiques dans la zone franche de Lomé. Leur production est passée à un rythme ralenti de 2,5% contre une progression de 9,1% en 2006. La progression enregistrée au niveau des « BTP » un an plus tôt, avec un taux de 27,4%, s'est contractée en se situant à un rythme négatif de 0,7% en 2007.

Quant au secteur tertiaire, sa progression de 3,5% contre 1,8% en 2006, est imputable aux performances des branches « banques, assurances » et « transports,

entrepôts et communication », en accroissement respectif de 47,4% et de 5,2%. Les progrès enregistrés par la branche « banque, assurances » sont dus à un effet de rattrapage par rapport à la décroissance de 51,8% un an plus tôt. Les activités liées au commerce sont en baisse de 3,6% contre une hausse de 3,9% en 2006. Ces contre-performances résultent d'évolutions sectorielles contrastées du commerce de détail, du commerce interrégional au sein de la CEDEAO et du retard enregistré dans le lancement de la deuxième phase du Programme de modernisation du Port Autonome de Lomé (PAL), unique port en eau profonde de l'Afrique de l'Ouest, disposant d'une bonne productivité et de tarifs attractifs dans le commerce régional de transit.

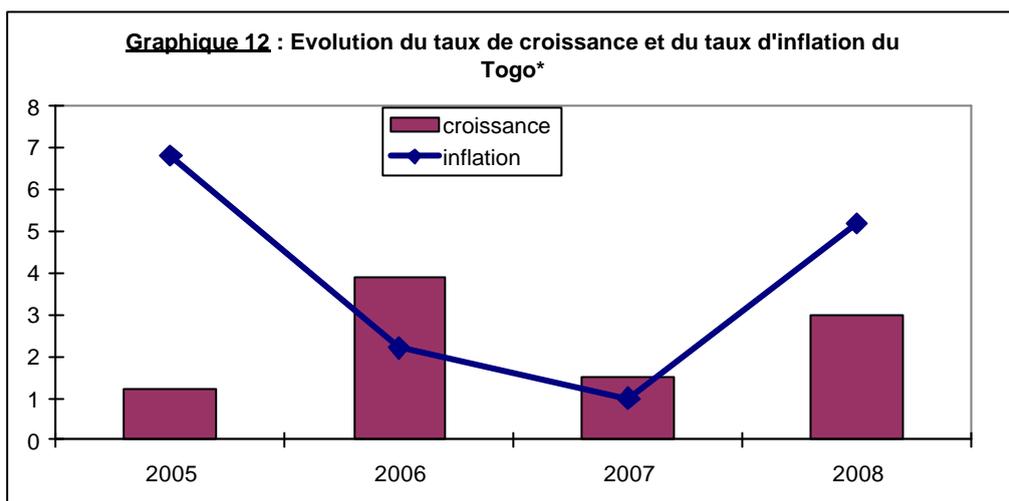
Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 1,3 point, -1,3 point et 1,5 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique a été principalement tirée par la consommation finale, en hausse de 7,2%. Cette évolution de la consommation totale a été induite par sa composante privée, en augmentation de 9,2%, notamment grâce au remboursement aux agriculteurs des arriérés dus aux agriculteurs par la SOTOCO. Par contre, l'investissement est en retrait de 15,9%, tant dans sa composante privée que publique, en raison des incertitudes ayant pesé sur les élections législatives d'octobre 2007 et à la persistance de la crise de l'énergie électrique.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont augmenté moins vite qu'en 2006, en se situant à 6,6% contre 19,7% un an plus tôt. S'agissant des exportations, elles ont progressé de 3,0% contre 20,1% en 2006.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et du solde des échanges extérieurs sont respectivement de 8,6 points, de -3,0 points, et de -4,1 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 10,0% du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il est de 14,5% contre 17,4% en 2006.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

S'agissant des prix, le taux d'inflation est ressorti en 2007 à 1,0% contre 2,2% en 2006, grâce à des conditions climatiques favorables à l'agriculture. Cette baisse du rythme de progression du niveau général des prix est imputable à celle des articles d'habillement, de chaussures et de communication. Les prix des produits alimentaires et de boissons non alcoolisées sont en hausse. Il en est de même des prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants. L'inflation sous-jacente s'est située à 0,1% contre 1,8% en 2006.

Dans le domaine des finances publiques, la poursuite de la mise en œuvre des réformes budgétaires a entraîné une amélioration des principaux soldes budgétaires par rapport à la situation de l'année 2006. Les recettes budgétaires totales ont poursuivi leur progression de 2006 en s'établissant à 4,4% en 2007 pour représenter 17,0% du PIB nominal contre 16,9% en 2006. Cette performance budgétaire est principalement portée par l'amélioration des recettes fiscales en hausse de 16,7 milliards pour se situer à 195,9 milliards contre 179,1 milliards en 2006, soit un accroissement de 9,3%. Cette amélioration dans la mobilisation des recettes fiscales est portée, d'une part, par les « taxes sur les biens et services », en augmentation de 13,0%, à la faveur de la progression de la TVA de 11,7% ; et, d'autre part, par les « impôts sur le commerce extérieur » en hausse de 13,6%. Ces performances fiscales sont imputables à la mise en œuvre effective des réformes structurelles au niveau des régies financières dans le cadre de leur modernisation et aux changements de gouvernance opérés au niveau de leurs directions générales, notamment en ce qui concerne les administrations fiscale et douanière.

En effet, en ce qui concerne la Direction Générale des Douanes, les réformes structurelles engagées ont, notamment, porté sur l'informatisation de l'administration douanière avec l'application du logiciel SYDONIA ++ qui est devenu fonctionnel. Ainsi, les estimations des recettes à fin 2007 ont été de 106 milliards contre une prévision de 97,5 milliards. De même, il y a eu une amélioration des conditions de travail des agents des douanes et un renforcement de leurs capacités d'analyse et de rendement. La mise en œuvre du logiciel SYDONIA ++ a également permis une

séparation entre les tâches opérationnelles et celles conceptuelles, induisant ainsi une gestion de l'administration douanière orientée vers la performance et l'éthique, en vue de l'accroissement des ressources fiscales. Ces mêmes changements ont été également observés au niveau de la Direction Générale des Impôts.

Les dons ont augmenté, passant de 16,0 milliards en 2006 à 20,4 milliards. Cette progression sera encore plus marquée au cours de l'année 2008, compte tenu des promesses de dons de la part de la communauté internationale, notamment la Banque mondiale, en raison de la reprise de relations harmonieuses depuis novembre 2007, entre le Togo et cette communauté.

En ce qui concerne les dépenses budgétaires totales, elles sont en retrait de 9,5% pour représenter 18,7% du PIB contre 21,0% en 2006. Cette évolution est imputable à la maîtrise relative des dépenses courantes et à la baisse des dépenses en capital. S'agissant des dépenses courantes, elles ont légèrement progressé en 2007 en s'établissant à 2,2% en relation avec l'accroissement de la masse salariale de 8,5% dû au relèvement des salaires. Cette hausse des dépenses courantes est également expliquée par celle des transferts et subventions de 35,3%, en raison du remboursement par le Gouvernement de la dette de la SOTOCO vis-à-vis des producteurs de coton graine. En ce qui concerne les dépenses en capital, en baisse de 49,2%, leur régression est liée à la faiblesse des dépenses en capital sur financement externe qui sont passées de 40,8 milliards en 2006 à 10,1 milliards en 2007, soit un retrait de 75,3%.

Au cours de l'année 2007, les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes budgétaires au niveau des régies financières ont induit une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le solde budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal est ressorti déficitaire à 1,4% contre un déficit de 4,2% en 2006. Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal est excédentaire de 0,3% contre un déficit de 2,8% en 2006.

Le Togo est éligible à l'initiative PPTE, mais il n'a pas encore atteint le point de décision. La mise en œuvre d'un programme économique et financier Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), soutenu par les ressources du Fonds Monétaire International est un moyen de financement de la relance économique et un cadre de référence pour la stabilité macro économique. La bonne exécution de ce programme FRPC, après la revue d'août 2008, devrait permettre au Togo d'atteindre dans des délais courts le point de décision. Dans ces conditions, il pourra bénéficier d'ici à la fin de l'année 2008, de l'initiative PPTE, en vue de l'allègement de la dette publique extérieure dont le montant est estimé à 2 milliards de dollars américains, soit près de 800 milliards de francs CFA.

S'agissant de la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 97,0% en 2007 contre 94,3% en 2006. Les négociations d'apurement des arriérés de dette en cours avec la Banque mondiale et la BAD, d'une part, et d'autre part, avec les autres créanciers bilatéraux et multilatéraux, ouvrent la voie à un meilleur traitement de la dette du Togo. Ainsi, le taux d'endettement pourrait s'améliorer, grâce au bénéfice de l'initiative PPTE.

Le solde global de la balance des paiements pour l'année 2007 a enregistré un excédent de 0,1 milliard contre 70,0 milliards en 2006. Cette évolution est consécutive à la dégradation des transactions courantes conjuguée au repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit courant a enregistré une détérioration de 9,4 milliards, imputable à celle de la balance commerciale, des services et des revenus, le compte des transferts courants ayant été bien orienté. Hors transferts officiels, le déficit courant est passé de 16,6% en 2006 du PIB à 14,8% du PIB en 2007.

Le déficit commercial s'est accentué à la suite de la hausse des importations conjuguée à un recul des exportations.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est replié de 72,1 milliards du fait de la baisse des autres investissements privés et des investissements de portefeuille, à la suite de l'émission d'emprunts obligataires du Trésor public qui avaient atteint 30 milliards en 2006.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 199,1 milliards, soit en repli de 5,0 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait principalement de la baisse de 14,4 milliards des avoirs extérieurs nets des banques, dont l'impact a été atténué le renforcement de 9,4 milliards de ceux de la Banque Centrale.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 263,2 milliards, en hausse de 64,2 milliards par rapport à fin décembre 2006. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 8,1 milliards à fin décembre 2007 contre 2,6 milliards à fin décembre 2006, soit une détérioration de 5,5 milliards. Cette situation résulte de l'augmentation de 7,6 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été amoindri par la hausse de 2,1 milliards des créances de l'Etat. L'encours des crédits à l'économie s'est renforcé 58,7 milliards, en ressortant à 255,1 milliards à fin décembre 2007. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliquent en partie cette évolution.

La masse monétaire s'est accrue de 16,8%, pour s'établir à 449,5 milliards. Cette hausse de la liquidité intérieure a été portée par les dépôts en banque qui ont augmenté de 15,0% et la circulation fiduciaire qui a progressé de 21,9% au cours de la période sous revue.

## **2.8.2 ÉTAT DE LA CONVERGENCE**

### **2.8.2.1 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2007**

L'état de la convergence en 2007 se présente comme suit.

#### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est ressorti à -0,9% contre -0,6% en 2006. Corrigé des dépenses financées sur dons

budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 0,1% contre -0,5% en 2006. Cette situation est liée à la progression des recettes fiscales.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,0% contre 2,2% en 2006 pour un objectif de 3,0% maximum retenu dans le programme 2007-2009.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 97,0% en 2007 contre 94,3% en 2006.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a pas été respecté en 2007, en raison d'une accumulation d'arriérés de 0,7 milliard.
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a pas été respecté en 2007, en raison d'une accumulation d'arriérés de 26,7 milliards.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 32,8% en 2007 contre 33,1% en 2006, malgré le déblocage du gel des salaires et la régularisation de la situation administrative des enseignants auxiliaires dans la fonction publique. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 31,0% contre 32,8% en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 7,1% en 2007 contre 3,7% en 2006. Corrigé des dépenses financées sur dons budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 6,7% contre 3,6% en 2006.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de 14,8% en 2007 contre 16,6% en 2006.
- **Le taux de pression fiscale** s'est amélioré d'un point de pourcentage du PIB en 2007 pour s'établir à 16,4% contre 15,4% en 2006, à la faveur des progrès réalisés dans la mobilisation des recettes fiscales.

En 2007, le Togo n'a respecté que trois critères de convergence, deux de premier rang et un de second rang.

#### **2.8.2.2 PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2008-2010**

Le programme pluriannuel 2008-2010 actualisé du Togo est parvenu à la Commission le 07 mars 2008. Il est l'actualisation du programme pluriannuel 2007-2009 réaménagé adopté par Décision n° 12/2007/CM/UEMOA du Conseil des Ministres du 04 juillet 2007.

### **Principaux éléments du programme**

Le programme pluriannuel de convergence 2008-2010, bâti autour d'un objectif de taux de croissance annuel moyen de 3,5 % sur la période, repose sur les hypothèses suivantes :

- l'accroissement de la production du coton et du phosphate ;
- la modernisation des infrastructures publiques, notamment, les infrastructures d'énergie électrique et de transport ;
- la poursuite du développement du commerce régional ;
- une intermédiation financière plus performante ;
- la restauration de la confiance de l'environnement des affaires ;
- l'attrait d'importants volumes d'investissement directs étrangers ;
- des projets d'investissements financés par les bailleurs de fonds .

L'atteinte de l'objectif d'un taux de croissance moyen de 3,5% est subordonnée à la mise en œuvre d'un programme de réformes orienté vers la bonne gouvernance et la croissance. Dans cette optique, la gouvernance budgétaire vise, entre autres, une politique fiscale efficace, en vue d'améliorer quantitativement le taux de pression fiscale, à travers, certaines actions comme celles qui suivent :

- la rationalisation et réduction des dépenses courantes primaires ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale, en particulier, la TVA, l'IS et l'IRPP ;
- le renforcement du recouvrement fiscal, notamment la TVA en vue d'atteindre un objectif de 25 à 30 % des recettes fiscales contre 20 % actuellement ;
- le respect de l'orthodoxie budgétaire sans plus recourir aux opérations extrabudgétaires ;
- la poursuite d'une politique plus active de communication en matière de civisme fiscal et de contrôle interne ainsi que le renforcement de la surveillance du territoire douanier ;
- la redynamisation de l'Inspection Générale des Services et du contrôle a posteriori des importations ;
- l'extension du système douanier informatisé aux grands bureaux frontières avec une mise en service du logiciel informatique (SYDONIA++) et la réduction du montant des importations non taxées.

Durant l'année de base 2008, la croissance se situerait à 3,0%, en dépit des effets positifs de la mise en œuvre d'un train de réformes économiques, relatives à la relance du secteur cotonnier, à la reprise graduelle de la production de phosphate et à la reprise de la coopération avec la communauté internationale. Au cours des deux dernières années du programme, la croissance annuelle se réaliserait à 3,5% en 2009 et à 4,1% en 2010, portée essentiellement par les secteurs primaire et secondaire. Le secteur tertiaire continuerait de souffrir de la morosité du commerce et de la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers.

S'agissant de la croissance en 2008, elle se réaliserait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. En effet, le secteur primaire progresserait de 3,1%, en dépit des performances attendues des cultures de rente, en hausse de 5,4%. Cette évolution des cultures de rente serait en rapport avec les mesures mises en œuvre pour restructurer et stimuler les filières coton et café. Ainsi, la production de coton-graine augmenterait de 5,0% et celle de café de 9,7%. Par contre, l'agriculture vivrière n'enregistrerait qu'une faible performance en se situant à 2,2% contre 2,8% en 2007. L'élevage, la pêche et la forêt progresseraient au rythme de l'année précédente.

S'agissant du secteur secondaire, sa progression se situerait à 16,4%, en relation avec les investissements réalisés dans les infrastructures énergétiques, afin de juguler la crise de l'énergie électrique qui perdure. La branche des BTP qui enregistrerait une forte hausse de 92,8% porterait principalement ce regain d'activité du secteur, à la faveur des dépenses d'investissements publics, orientées vers les infrastructures routières et le secteur énergétique. Les industries extractives seraient également en hausse de 11,6%, en liaison avec les performances de la production de phosphate qui progresserait de 5,0%. Ce regain d'activité de la sous branche phosphate serait à l'actif de la Société Nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) qui investirait, à compter de l'année 2008, près de 45 millions d'euros dans la rénovation technologique des matériels d'exploitation, de transport et de traitement. Par contre, les industries manufacturières seraient en recul de 2,6%.

L'ensemble du secteur tertiaire serait en retrait de 4,1%, à l'exception de la branche « transports, entrepôts et communication » en augmentation de 4,9%. Ce recul des activités tertiaires serait imputable à la baisse des activités enregistrées au niveau des sous branches « commerce », « banques et assurances », en relation avec un climat encore peu propice au développement des affaires et avec les difficultés persistantes de certaines banques.

En ce qui concerne les prix en 2008, le taux d'inflation annuel moyen est projeté à 6,1%, en liaison avec les incertitudes pesant sur la hausse des produits alimentaires et pétroliers.

S'agissant des finances publiques en 2008, le rythme de progression des recettes totales serait de 4,9% en rapport avec les recettes fiscales, en hausse de 3,9% pour représenter 16,3% du PIB nominal. Les recettes non fiscales progresseraient, en variation absolue de 2,4 milliards contre -8,1 milliards en 2007. De même, les dons augmenteraient, en variation absolue, de 8,6 milliards contre 4,4 milliards en 2007. S'agissant des dépenses budgétaires totales, elles connaîtraient un accroissement de 21,6% pour représenter 21,9% du PIB, en liaison avec les mesures prises par les Autorités d'augmenter les salaires et d'investir dans des infrastructures routières. En conséquence, la masse salariale augmenterait de 21,6% et les investissements en capital de 148,9% contre un repli enregistré un an plus tôt. Le taux de pression fiscale se situerait à 16,3%, maintenant le même rythme que l'année précédente.

Toutefois, en 2008, la reprise des investissements dans les infrastructures routières, fortement dégradées, entraînerait une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB nominal

ressortirait à 4,7% tandis que le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal se situerait à 2,4%.

Le Togo est éligible à l'initiative PPTTE, mais il n'a pas encore atteint le point de décision. Le programme FRPC en cours d'exécution depuis janvier 2008, devrait ouvrir la voie à un réel réengagement du Togo sur la scène internationale et à l'atteinte du point de décision, en renforçant la stabilité macroéconomique et en favorisant l'avènement d'une croissance économique forte. Ce programme devrait également permettre de renforcer l'assainissement des finances publiques, en assurant notamment une bonne mobilisation des recettes fiscales.

En 2008, le ratio de la dette publique totale, s'établirait à 87,6% et pourrait s'améliorer davantage, en relation avec l'atteinte du point de décision avant la fin de l'année sous revue.

Les comptes extérieurs devraient dégager un solde global excédentaire de 10,0 milliards contre 0,1 milliard en 2007. Cette évolution serait induite par l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, celui des transactions courantes devant se dégrader. En effet, le déficit du compte courant est attendu à 179,1 milliards contre 168,8 milliards en 2007, en rapport avec l'accroissement du déficit commercial qui passerait de 253,9 milliards à 270,0 milliards. Cette évolution est imputable à la hausse des importations, notamment de produits pétroliers et de biens d'équipement, en liaison avec la réalisation des investissements dans le cadre de la modernisation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et de la mise en œuvre d'une politique énergétique visant à accroître l'offre de l'énergie électrique. La progression des exportations serait tirée par celles de coton, de phosphates, de ciment et de clinker. Hors dons, le solde courant rapporté au PIB passerait de -14,8% en 2007 à -14,7% en 2008.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire de 189,1 milliards contre 168,8 milliards en 2007 et résulterait d'une mobilisation accrue de ressources extérieures, à la suite de la normalisation de la situation sociopolitique et d'apurement d'arriérés de paiement extérieurs.

En 2008, la situation monétaire se caractériserait par une amélioration de 10,0 milliards des avoirs extérieurs nets, un accroissement de 3,7% du crédit intérieur et de 5,5% de la masse monétaire.

### **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme pluriannuel 2008-2010 du Togo respecte le canevas de présentation et fait le point sur l'état d'avancement de l'application des directives des finances publiques de l'UEMOA. Cependant, il devra être complété par une matrice des mesures proposées et un calendrier de mise en œuvre, notamment, pour les mesures budgétaires.

- Cohérence du programme

Le programme pluriannuel de convergence 2008-2010 est cohérent avec le programme monétaire pour l'année 2008, celui-ci étant annuel. Il est également cohérent avec le programme FRPC 2008-2010 de décembre 2007, en cours d'approbation par le Conseil d'Administration du FMI.

- Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des indicateurs de convergence est globalement marqué par une faible amélioration continue, à l'exception du ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales. Le taux de pression fiscale s'améliorerait fortement pour atteindre 19,5% en 2010. Il en serait de même du taux d'endettement qui se situerait à 56,6% à la dernière année du programme, à la faveur d'un traitement de fond de la dette extérieure, en relation avec le bénéfice de l'initiative PPTE.

- Conformité par rapport aux objectifs de convergence

Les objectifs du programme 2008-2010 ne sont pas conformes pour la première année aux normes de critères de premier rang du Pacte. De même, s'agissant des critères de second rang, aucun d'eux ne serait respecté la première année du programme. Mais en 2010, les critères relatifs à la masse salariale et à la pression fiscale seraient respectés.

Il en résulte que le Togo ne convergerait pas en 2008 avec un critère clé qui se situerait à -1,5%. Sur la période des années 2005 à 2007, ce critère a été en général négatif, traduisant la non convergence sur une période longue. Par contre, de 2008 à 2010, ce critère serait respecté les deux dernières années 2009 et 2010. Au total, le Togo ne convergerait pas en 2008.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel 2008-2010 est bâti sur un scénario à faible croissance au taux moyen de 3,5 % par an au cours de la période. Cet objectif de croissance paraît réalisable au regard des hypothèses de conditions climatiques favorables, de reprise graduelle des productions de coton graine et de phosphate, et de bonnes performances à l'exportation du clinker, du ciment et des produits sidérurgiques. La mise en œuvre du programme FRPC ouvre la voie à de nouvelles perspectives économiques et financières pour le pays, dans le cadre de l'atteinte du point de décision pour le bénéfice de l'initiative PPTE.

La poursuite des réformes budgétaires en vue de renforcer la mobilisation des ressources propres concourt à l'amélioration de la politique fiscale. L'application conséquente de la politique de développement du Gouvernement décrivant un programme de réformes approfondies orienté vers la bonne gouvernance, la croissance et la stabilité macroéconomique constitue l'une des clés de réussite du programme FRPC approuvé le 21 avril 2008 à Washington par le Conseil d'Administration du FMI.

En matière de prix, le respect de la norme communautaire en 2008 ne devrait pas être assuré. En effet, au cours des quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation est ressorti à 5,2% contre 0,5% pour la même période en 2007. Cette progression a été portée principalement par la flambée des prix des produits alimentaires qui s'est traduite par une hausse des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 14,4% contre 0,8% en 2007. Si cette tendance se maintiendrait d'ici à la fin de l'année 2008, le taux d'inflation annuel moyen dépasserait la norme communautaire.

L'évolution attendue du taux de pression fiscale, passant de 16,3% en 2008 à 18,8% en 2009 et à 19,5 % en 2010, reflète bien la volonté des Autorités togolaises de poursuivre l'approfondissement des réformes budgétaires, dans le cadre de l'amélioration de la logistique d'établissement et de perception de l'impôt, condition nécessaire à la réalisation de la plupart des critères de convergence. Toutefois, malgré ces performances fiscales attendues, le critère-clé ne serait pas respecté en 2008, bien qu'il le soit en 2009 avec un taux de 1,4% et en 2010 avec un taux de 2,3%. Au total, en 2008, le Togo ne convergerait pas.

L'approbation, par le FMI en avril 2008, de l'accord relatif à la mise en œuvre du programme FRPC, d'un montant de 108 millions de dollars américains sur une période de trois ans, pourrait contribuer au repositionnement de l'économie togolaise sur son sentier de croissance, grâce au bénéfice de l'initiative PPTE.

#### **2.8.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le Togo jouit, depuis la fin de l'année 2007, de relations harmonieuses avec la communauté financière internationale. Cette reprise de la coopération avec les Institutions de Bretton Woods, l'a amené à engager avec elles, au cours du premier trimestre 2008, d'importantes négociations ayant abouti à la conclusion et à la mise en œuvre d'un programme FRPC sur trois ans. Ce programme en cours d'exécution depuis janvier 2008, va lui permettre de renouer avec une croissance vigoureuse, grâce à l'apport de soutien financier extérieur, en relation avec le bénéfice de l'initiative PPTE.

Les bonnes perspectives économiques induites par ce programme FRPC, avec le déblocage d'une première tranche de 108 millions de dollars américains en 2008, ne permettent pas, cependant, au Togo, de converger en 2008, horizon de convergence. En conséquence, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à réaménager le Programme pluriannuel actualisé pour la période 2008-2010. Elle recommande également au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à ne ménager aucun effort pour mettre effectivement en œuvre les mesures contenues dans le programme FRPC. Quelques unes de ces mesures sont :

- prendre les dispositions appropriées pour contenir la flambée des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées, ainsi que des produits pétroliers, en vue de maîtriser les pressions inflationnistes qui se profilent à l'horizon ;

- poursuivre les réformes structurelles nécessaires à la modernisation des régies financières, notamment, leur mise en réseau informatique en vue de l'accroissement des ressources fiscales ;
- accélérer les mesures de restructuration des entreprises publiques des secteurs du coton (SOTOCO), du phosphate (SNPT) et de l'énergie électrique (CEET), véritables piliers de la croissance économique au Togo ;
- approfondir les réformes du secteur bancaire et financier en mettant en oeuvre les recommandations de la Commission Bancaire ;
- poursuivre l'amélioration de la qualité de la gouvernance afin de lutter contre l'insécurité juridique et judiciaire et créer un climat favorable au développement des affaires.

### **3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION**

Le taux de croissance de l'activité économique est resté faible (3,2%), malgré la vigueur de la croissance de l'économie mondiale en 2007 (4,9%). Seuls trois Etats membres ont enregistré un taux de croissance atteignant 4%. Pour l'année 2008, il est attendu une accélération de la croissance dans tous les Etats membres, ce qui induirait une croissance de 4,4% pour l'Union.

L'activité économique s'est déroulée en 2007 dans un contexte de hausse modérée des prix dans les Etats membres, sauf en Guinée Bissau et au Sénégal. Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est ressorti à 2,4% contre 2,3% en 2006. En 2008, il est attendu un taux d'inflation annuel moyen au-delà de la norme communautaire, dans tous les Etats membres, essentiellement sous la poussée des prix des produits alimentaires et du pétrole.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des déficits, en rapport avec la progression des recettes et des dons. En particulier, le déficit global est ressorti à 1,9% du PIB contre 2,8% en 2006. Le déficit global s'aggraverait en 2008 pour représenter 2,6% du PIB.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés par une aggravation des transactions courantes dont le déficit a représenté 6,1% du PIB contre 4,2%, en liaison principalement avec la baisse des exportations des produits tels que le coton, l'or et le pétrole. En 2008, le déficit représenterait 5,4% du PIB, en rapport avec la hausse attendue des exportations.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007 a été caractérisée par une croissance de la masse monétaire de 19,2%, induite par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

En matière de convergence, le Bénin et le Niger ont respecté les quatre critères de premier rang en 2007. Cinq Etats, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté le critère relatif au solde budgétaire de base, critère clé. En 2008, horizon de convergence, trois Etats, à savoir le Bénin, le Mali et le Niger pourraient respecter les quatre critères de premier rang. Le critère relatif à l'inflation pourrait ne pas être respecté par aucun Etat membre si les tensions inflationnistes enregistrées au cours des quatre premiers mois de l'année 2008 persistaient.

#### **3.1 PRODUCTION**

En 2007, l'activité économique de l'Union a enregistré une croissance de 3,2% contre 2,9% en 2006. Cette légère amélioration s'explique principalement par les performances du Bénin et du Sénégal qui ont bénéficié d'une reprise du secteur primaire, d'un redressement du secteur industriel et d'un dynamisme du secteur tertiaire. Par contre, la croissance a régressé au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo. Ce ralentissement s'explique par les résultats mitigés de l'agriculture vivrière, notamment au Niger, et les contreperformances de la production de coton, principalement au Burkina Faso et au Mali. En ce qui concerne le Togo, la

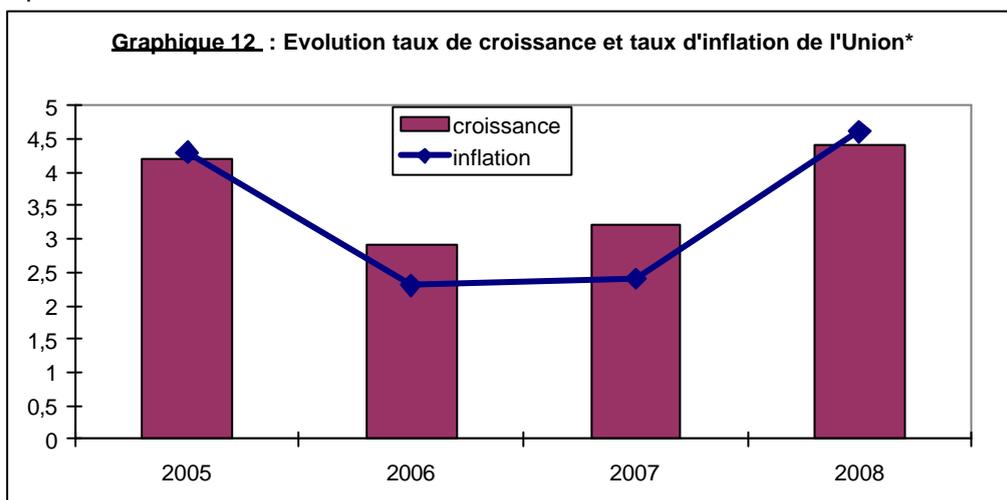
décélération enregistrée est liée à la crise énergétique qui a affecté particulièrement les secteurs secondaire et tertiaire.

**Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (4,6%), Burkina (4,0%), Côte d'Ivoire (1,5%), Guinée-Bissau (2,7%), Mali (3,2%), Niger (3,2%), Sénégal (4,8%), Togo (2,1%).**

Pour l'année 2008, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,4%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, l'apaisement des tensions sociopolitiques et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Par ailleurs, la conclusion d'un programme FRPC au Togo pourrait contribuer à raffermir la croissance. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé est attendu.

**Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (5,5%), Burkina Faso (4,5%), Côte d'Ivoire (2,9%), Guinée-Bissau (3%), Mali (6,4%), Niger (4,4%), Sénégal (5,3%), Togo (2,7%).**

Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres, du niveau élevé des cours des produits pétroliers, de la hausse des prix des produits alimentaires importés.



\* Le taux d'inflation pour 2008 est le glissement des quatre premiers mois de l'année 2008

### 3.2 PRIX ET INFLATION

En 2007, la croissance a été réalisée dans un contexte marqué par une maîtrise relative des prix. En effet, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,4% après 2,3% en 2006. Cette évolution résulte de la hausse notamment des prix des produits alimentaires, atténuée par le repli des services de communication. Le niveau annuel moyen des prix des produits alimentaires a progressé de 4,0%, sous l'effet principalement de la hausse des cours des produits alimentaires sur le marché international. A l'inverse, une baisse de 3,3% des prix des services de

communication a été enregistrée. Quant aux prix des services de transport, ils ont enregistré une hausse modérée de 0,8%, expliquée en partie par la non répercussion de la totalité de la hausse des cours sur le marché international sur les prix à la pompe. Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal avec 4,6% et 5,9%, respectivement. Le Burkina a affiché un taux d'inflation négatif de 0,3%. Le taux d'inflation a été compris entre 0,1% et 1,9% pour les autres pays.

**Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (1,3%), Burkina (-0,2%), Côte d'Ivoire (1,9%), Guinée-Bissau (4,6%), Mali (1,4%), Niger (0,0%), Sénégal (5,9%), Togo (1,0%).**

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation est ressorti à 4,6% contre 2,5% pour la même période en 2007. Cette accélération est liée à la hausse de 9,4% enregistrée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » contre 3,5% pour les quatre premiers mois en 2007. Cette accélération a été notée dans la quasi-totalité des Etats membres. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se maintenait, aucun Etat ne respecterait la norme communautaire en 2008.

### **3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 17,8% pour représenter 18,8% du PIB contre 17,0% en 2006. Quant aux recettes fiscales, elles ont augmenté de 11,2%, induisant une amélioration du taux de pression fiscale qui est ressorti à 15,8% contre 15,1% en 2006. La croissance des recettes fiscales, qui a concerné tous les Etats membres, est consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement de ces administrations. Ces mesures concernent, entre autres, le renforcement des actions de recouvrement, la lutte contre la fraude fiscale et l'examen plus rigoureux des exonérations, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre celles-ci. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées au Bénin, au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso.

**Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (16,9%), Burkina Faso (12,5%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (11,5%), Mali (14,3%), Niger (11,6%), Sénégal (20,1%) et Togo (16,4%).**

Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 81,9% pour représenter 2,8% du PIB contre 1,6% en 2006, sous l'effet de leur croissance notable au Bénin et au Niger. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Niger et aux recettes tirées des licences de téléphonie mobile au Bénin.

En ce qui concerne les dons, ils ont augmenté de 36,3% pour représenter 3,0% du PIB contre 2,3% en 2006. Les dons se sont accrus dans tous les Etats à l'exception de la Guinée Bissau. Cette progression s'explique par la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et à la reprise progressive de l'assistance

extérieure à la Côte d'Ivoire et au Togo et l'assistance reçue par le Sénégal dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique à Dakar.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,6% pour représenter 23,7% du PIB contre 22,0% en 2006. Cette progression qui a concerné tous les Etats membres à l'exception du Togo, a été portée par les deux composantes de la dépense. Les hausses les plus notables ont été constatées au Bénin, en rapport avec l'accroissement des dépenses en capital et au Niger du fait de l'envolée des dépenses courantes. Les dépenses courantes ont progressé de 12,6%, essentiellement, sous l'effet de la hausse des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. L'accroissement de la masse salariale est lié aux recrutements effectués dans certains Etats et au paiement de rappel de salaires aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. Le Burkina Faso a enregistré l'augmentation la plus forte, suivi par le Sénégal et le Mali. Les dépenses en capital ont progressé de 18,6%, en rapport principalement avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées au Bénin et au Sénégal.

Au total, le déficit global hors dons s'est réduit pour représenter 4,8% du PIB contre 5,1% en 2006. De même, le déficit global s'est contracté à 1,9% du PIB contre 2,8% en 2006.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats ont accumulé en 2007 s'élève à 291,6 milliards dont 228,5 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2008, il est attendu une aggravation des principaux soldes budgétaires avec le déficit global hors dons et le déficit global qui représenteraient 5,7% et 2,6% du PIB, respectivement. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 4,1% pour représenter 18,1% du PIB. Le Bénin et le Niger enregistreraient une baisse de leurs recettes. En Côte d'Ivoire, elles resteraient stables. Ce recul des recettes serait lié au repli des recettes non fiscales qui avaient atteint un niveau exceptionnel en 2007, en particulier au Bénin et au Niger. Quant aux recettes fiscales, elles connaîtraient une augmentation de 9,9%. La hausse concernerait tous les Etats membres et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,0%.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 8,8% pour représenter 23,8% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait liée tant à la progression des dépenses courantes qu'à celle des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes seraient en hausse de 6,3%, sous l'effet de leur forte progression au Sénégal et au Mali. Cet accroissement serait lié à l'augmentation de la masse salariale et au renforcement des moyens de fonctionnement des administrations. Les hausses de la masse salariale seraient fortes au Bénin, au Mali, au Sénégal et au Togo.

Les dépenses en capital progresseraient de 10,3%, en rapport avec leur accroissement dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali. La croissance dans les Etats membres s'expliquerait par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et de la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2007, l'encours de la dette publique s'est élevé à 12 865,1 milliards, soit 46,8% du PIB contre 51,7% à fin décembre 2006. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. La baisse se poursuivrait en 2008 et l'encours de la dette représenterait 40,9% du PIB. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devrait permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo de bénéficier également des allègements liés à ces différentes initiatives.

### **3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2007, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un excédent global de 708,7 milliards contre 636,9 milliards en 2006. Cette évolution a été induite par le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténué par l'accentuation du déficit des transactions courantes.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 584,4 milliards pour s'établir à 1.664,3 milliards, en raison principalement d'une contre-performance du commerce extérieur. Hors dons, le déficit courant est passé de 5,4% du PIB en 2006 à 8,1% du PIB en 2007. La détérioration de la balance commerciale qui est ressortie déficitaire à 886,1 milliards contre un excédent de 15,5 milliards en 2006, fait suite à une baisse des exportations conjuguée à une hausse importante des importations. En effet, les exportations sont ressorties à 7.060,9 milliards, en régression de 5,4%, sous l'impulsion du repli des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole. Ces résultats traduisent la baisse de la production et des prix de l'or, du coton et de la production de pétrole et de cacao exportés principalement par la Côte d'Ivoire. Quant à la hausse de 6,6% des importations, elle a été induite principalement par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement et des produits alimentaires. En revanche, la facture pétrolière est ressortie en légère baisse à 1961,6 milliards contre 1981,9 milliards en 2006, en raison de la diminution des quantités des produits pétroliers acquises.

La balance des services s'est dégradée de 1,4% en ressortant déficitaire à 1.376,7 milliards. L'augmentation des sorties nettes au titre des revenus, qui sont passées de 597,2 milliards à 584,7 milliards, est liée à la rémunération des investisseurs privés étrangers. La hausse de l'excédent des transferts courants de 841,3 milliards à 1.183,2 milliards est attribuable aux dons publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 578,9 milliards, en raison notamment de la hausse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2006, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, ont été en hausse de 68,0% pour s'établir à 755,0 milliards en 2007. Les investissements de portefeuille sont ressortis

en accroissement en s'inscrivant à 69,3 milliards contre 34,3 milliards une année auparavant, en raison des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional. Les autres investissements (crédits commerciaux, prêts, dépôts) se sont améliorés pour s'établir à 585,0 milliards, après le niveau exceptionnellement élevé et déficitaire enregistré en 2006, en relation avec la prise en compte dans les amortissements de la dette publique extérieure, des contreparties de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

En 2008, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 147,0 milliards contre 708,7 milliards en 2007. Cette évolution serait induite par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, atténuée par l'amélioration du solde des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes s'établirait à 1.595,9 milliards contre 1.664,3, en raison de l'amélioration des transferts courants, les autres postes devant enregistrer une dégradation. Hors dons, le déficit courant passerait de 8,1% du PIB en 2007 à 7,3% du PIB en 2008. Le déficit de la balance commerciale augmenterait de 104,8 milliards pour ressortir à 990,9 milliards en liaison avec une hausse des importations plus forte que celle des exportations. En effet, les importations s'établiraient à 8.674,2 milliards, en progression de 9,2%, imputable à l'accroissement des acquisitions de produits alimentaires et pétroliers induit par le renchérissement de ces biens. Quant à la hausse de 8,8% des exportations, elle serait attribuable au dynamisme des ventes à l'étranger des produits miniers.

La balance des services se dégraderait en ressortant à -1.406,1 milliards. La légère baisse des sorties nettes au titre des revenus, qui passent de 584,7 milliards à 575,0 milliards, serait liée au repli des intérêts payés sur la dette extérieure publique. Le renforcement de l'excédent des transferts courants de 1.183,2 milliards à 1.376,7 milliards, serait attribuable aux flux privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait de 598,9 milliards, en raison notamment de la baisse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en recul de 9,9% pour s'établir à 680,3 milliards en 2008. Les investissements de portefeuille s'inscriraient également en baisse pour ressortir à -56,5 milliards contre 69,3 milliards une année auparavant, en liaison avec les remboursements de titres publics émis en 2007 et le repli des emprunts publics sur le marché régional. Les autres investissements se réduiraient, en relation avec la hausse des amortissements de dettes au titre des apurements d'arriérés de paiement extérieurs dans certains Etats.

### **3.5 SITUATION MONETAIRE**

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007, comparée à celle à fin décembre 2006, a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 776,7 milliards. Cette augmentation s'explique, en partie, par la cession par l'Etat du

Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards et de la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards. Elle est également imputable aux efforts déployés par la Banque Centrale dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation.

L'encours du crédit intérieur s'est accru de 12,6% en rapport avec l'augmentation des crédits à l'économie, partiellement compensée par le repli du crédit net aux Etats. Cette évolution traduit l'augmentation de 14,9% des crédits ordinaires et le repli de 9,0 milliards ou 5,6% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 19,0%, pour s'établir à 8.535,2 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 14,1%, soit respectivement 1.049,8 milliards et 314,6 milliards.

### **3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de convergence se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Seuls le Bénin et la Côte d'Ivoire ont respecté ce critère avec des excédents de 2,8% et 0,4%. Quant au critère corrigé, il a été respecté par cinq Etats membres, à savoir le Bénin (3,6%), la Côte d'Ivoire (0,5%), le Niger (1,2%), le Sénégal (0,5%) et le Togo (0,1%). Les autres Etats ont chacun un déficit de 1,7% (Burkina Faso), 1,5% (Guinée-Bissau) et 0,7% (Mali).

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. En 2008, le critère corrigé serait respecté par le Bénin (0,9%), la Côte d'Ivoire (0,8%), le Mali (0,0%) et le Niger (2,2%).

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Excepté la Guinée Bissau et le Sénégal, les autres Etats ont respecté ce critère en rapport avec la hausse modérée des prix des céréales, consécutive à l'accroissement de la production vivrière lors de la campagne agricole 2006/2007 dans les Etats membres de l'Union. Pour le taux d'inflation sous-jacente, seul le Sénégal a réalisé un taux au-delà de la norme communautaire.

Pour 2008, il est attendu que tous les Etats réalisent un taux d'inflation au-delà de la norme communautaire de 3% maximum, en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires sur le marché international et le niveau élevé des cours du pétrole.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Cinq Etats membres, à savoir, le Bénin (22,8), le Burkina Faso (23,9), le Mali (22,7), le Niger (24,4) et le Sénégal (19,8) ont respecté ce critère. Seule l'atteinte du point d'achèvement par les Etats n'ayant pas respecté ce critère pourrait contribuer à une réduction sensible de ce ratio. Le bénéfice des différentes initiatives d'allègement permettrait aux autres Etats membres de respecter ce critère.

- **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés intérieurs de 62,4 milliards, 7,8 milliards et 0,7 milliard, respectivement.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés de 275,2 milliards, 7,9 milliards et 26,7 milliards, respectivement.

Le respect par ces trois Etats de ce critère en 2008, dépendra de la diligence observée dans la signature ou non d'un programme appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) avec les institutions de Bretton Woods.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Cinq Etats membres, le Bénin (31,5), le Mali (27,2), le Niger (28,2), le Sénégal (29,5) et le Togo (31,0) ont respecté ce critère. Les Etats ne respectant pas ce critère ont enregistré un ratio corrigé de 60,9% pour la Guinée-Bissau, 43,2% pour la Côte d'Ivoire et 39,3% pour le Burkina Faso. Les résultats des Etats n'ayant pas respecté le critère en 2007, demeureraient en deçà de la norme en 2008.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Cinq Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Bénin (20,6), du Burkina Faso (35,2), du Mali (30,7), du Niger (28,8) et du Sénégal (28,2). Tous les Etats ayant respecté le critère ont également respecté le critère corrigé. Pour les autres

Etats, le ratio corrigé a été 12,7% pour la Côte d'Ivoire, 4,4% pour la Guinée-Bissau et 6,7% pour le Togo. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2007, le respecteraient en 2008.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un déficit représentant 1,5% du PIB. Les autres Etats membres ont dégagé des déficits compris entre 7,6% (Bénin) et 16,3% (Guinée-Bissau). La faible diversification des économies explique cette situation. Aucun autre Etat ne respecterait ce critère en 2008.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Seul le Sénégal a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un taux de 20,1%. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 10,4% (Guinée Bissau) et 16,9% (Bénin). Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. Le Sénégal resterait le seul Etat à respecter ce critère en 2008. En 2008, la pression fiscale varierait entre 11,4% (Guinée-Bissau) et 20,9% (Sénégal).

### **3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En 2007, le Bénin et le Niger ont respecté les quatre critères de premier rang, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal trois critères, la Côte d'Ivoire deux critères, le Togo, un critère et la Guinée Bissau aucun critère. Quant aux critères de second rang, le Sénégal en a respecté trois, le Bénin, le Mali et le Niger, deux, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, un et la Guinée Bissau, aucun.

En 2008, horizon de convergence, trois Etats, à savoir le Bénin, le Mali et le Niger pourraient respecter les quatre critères de premier rang. Toutefois, les tensions inflationnistes qui persistent depuis quelques mois pourraient remettre en cause le respect du critère relatif à l'inflation.

Le respect des conditions de convergence par les trois Etats cités ci-haut et dont les PIB représentent environ 30% du PIB de l'Union, demeurerait insuffisant pour permettre l'accès de l'Union en phase de stabilité au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Pour garantir la pérennité des résultats obtenus et pour améliorer le cadre macroéconomique, les Etats sont invités à :

- mettre en œuvre les orientations de politique économique pour l'année 2009 qui s'articulent autour de :
  - la poursuite et l'intensification de l'assainissement des finances publiques ;

- la mise en œuvre de politique à moyen terme de lutte contre l'inflation ;

- la poursuite des réformes structurelles et des politiques sectorielles de façon à promouvoir une croissance forte et durable ;

- entretenir des relations harmonieuses avec les partenaires au développement, notamment les Institutions de Bretton Woods ;
- mettre en œuvre les politiques sectorielles communautaires ;
- appuyer les efforts de résolution des crises sociopolitiques en cours dans les Etats membres.

CRITERES <sup>7</sup> DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2007 <sup>8</sup> PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2005 ET 2006								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2007	2006	2005
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	3,6	-0,7	0,5	-1,5	-0,7	1,2	0,5	0,1	5	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	1,3	-0,2	1,9	4,6	1,4	0,1	5,9	1,0	6	7	1
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	22,8	23,9	78,6	258,5	22,7	24,4	19,8	97,0	5	5	5
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	275,2	15,7	0	0	0	27,4	5	4	3
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	62,4	7,8	0	0	0	0,7	6	4	3
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	174,6	7,9	0	0	0	26,7	5	5	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	31,5	39,3	43,2	60,9	27,2	28,2	29,5	31,0	5	4	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	20,6	24,6	12,7	4,4	30,7	28,8	28,2	6,7	5	2	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-7,6	-12,6	-1,6	-16,3	-9,2	-10,0	-11,6	-14,7	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	16,9	12,5	15,6	10,4	14,3	11,6	20,1	16,4	1	1	1
Nombre de critères respectés par	2007	6	4	3	0	5	6	6	2			
	2006	3	4	2	1	6	5	6	2			
	2005	3	4	1	0	5	2	7	1			

<sup>7</sup> Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

<sup>8</sup> Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

#### **4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

L'analyse de la tendance des principaux indicateurs macroéconomiques révèle que la situation de l'Union demeure préoccupante, en rapport avec les risques et les incertitudes qui caractérisent l'environnement international marqué particulièrement par une hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Cette situation constitue une contrainte pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour la consolidation des progrès accomplis en matière de politique de réduction de la pauvreté. Elle présage le non respect des conditions de convergence de l'Union, en fin 2008. Dans la plupart des Etats membres de l'Union, l'inflation pourrait atteindre des niveaux dépassant la norme communautaire. En plus, les indicateurs budgétaires se détérioreraient, en liaison avec les solutions urgentes adoptées par ces pays et portant essentiellement sur l'octroi de subventions et la suspension de taxes fiscales.

Par rapport à ces constats, il apparaît urgent pour les Etats membres de l'Union de prendre les dispositions nécessaires pour contenir l'inflation. Le renchérissement des produits alimentaires met en exergue les limites de la base de production des économies nationales et interpelle par conséquent, les Etats membres de l'Union, par rapport à leur capacité à mettre en œuvre des politiques sectorielles communes susceptibles de promouvoir des économies réelles, dynamiques et diversifiées. De même, les solutions ponctuelles relatives à l'intervention des Etats pour alléger la perte de pouvoir d'achat des citoyens, imposent que des dispositions soient prises pour renforcer l'assainissement des finances publiques, au regard des exigences en matière de dépenses d'investissement, notamment dans les secteurs prioritaires.

Ces diverses préoccupations justifient les propositions d'orientation de politique économique pour l'année 2009, qui s'articulent autour des trois points suivants :

- poursuivre l'assainissement des finances publiques ;
- assurer la maîtrise de l'inflation ;
- promouvoir une croissance économique forte et soutenue.

##### **4.1. POURSUITE DE L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES**

Au courant de l'année 2009, les Etats membres de l'Union devraient relever le défi d'une réadaptation conséquente et rapide de leur base de production, afin de disposer d'un socle permettant de faire face, de manière structurelle, aux fluctuations des cours des produits importés. Les moins values de recettes liées aux mesures d'urgence adoptées en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs et le financement des projets relatifs à la restructuration des économies nationales, constitueraient des contraintes supplémentaires à prendre en considération.

De ce fait, des efforts exceptionnels devraient être fournis par tous les Etats, pour accroître le niveau des recettes. Des dispositions devraient être prises afin d'assurer un élargissement de l'assiette fiscale. Cette option implique la poursuite de

l'informatisation des services fiscaux et le développement d'une politique d'échange d'informations entre les différentes régies financières.

Au niveau de l'Union, une plus grande coopération entre services fiscaux permettrait un échange d'expériences, à même d'améliorer le recouvrement des recettes dans tous les pays. Il est, par conséquent, souhaitable de poursuivre le processus d'harmonisation de la fiscalité intérieure. A ce propos, le Conseil des Ministres du 28 mars 2008, à Dakar, a adopté une Directive portant harmonisation des modalités de détermination du résultat imposable des personnes morales au sein de l'UEMOA. Un tel dispositif devrait aider à éliminer les divergences entre les systèmes d'imposition des revenus des Etats membres et promouvoir une fiscalité axée sur la promotion de l'investissement et de la croissance économique.

Dans cette optique, les Etats sont invités à accélérer la mise en œuvre de leur programme de transition fiscale. Outre les mesures visant à renforcer la synergie entre les administrations fiscales et douanières, des efforts devraient être fournis pour mieux appréhender le secteur informel. En effet, seule une fiscalité mieux répartie sur les différents secteurs de l'économie serait efficace et équitable. De ce point de vue, des dispositions devraient être prises pour continuer à simplifier le système fiscal, afin de le rendre plus compréhensible et plus accessible à toutes les couches de la population active.

Les structures chargées des études au niveau des services fiscaux devraient davantage s'investir dans la mise en place de stratégies nationales, traduisant de manière effective les orientations du programme de transition fiscale. Il s'agira plus précisément d'identifier les réformes adéquates pouvant aider à exploiter au mieux le potentiel de recettes existant. Ces réformes pourraient porter notamment, sur :

- le suivi rigoureux des exonérations ;
- la simplification des procédures et des règles fiscales ;
- l'amélioration de l'organisation des services fiscaux et des méthodes de travail ;
- la promotion du civisme fiscal par une politique de communication et de gestion de proximité vis-à-vis des contribuables ;
- la lutte contre la fraude et la corruption ;
- l'application des Directives communautaires en matière de fiscalité.

Par ailleurs, le renforcement de l'assainissement des finances publiques demeure une préoccupation. La prise en charge des dépenses de lutte contre la pauvreté ainsi que la mise en application des solutions ponctuelles, adoptées en vue de juguler les conséquences des chocs exogènes, constituent autant de contraintes qui justifient la nécessité d'assurer une allocation optimale des ressources financières. Ainsi, les Etats membres de l'Union devraient veiller à promouvoir un cadre transparent de gestion des finances publiques. Une très grande attention devrait être accordée à l'efficacité et à la qualité de la dépense publique. C'est dans cette

logique que des programmes d'amélioration et de modernisation de la gestion des finances publiques, ont été mis en place pratiquement dans tous les pays de l'Union.

A travers lesdits programmes, les Administrations financières sont invitées à s'approprier les nouveaux instruments de programmation budgétaire. Elles devraient à terme aboutir à l'adoption et à l'application de la gestion budgétaire axée sur les résultats. Elles sont conviées, dès à présent, à prendre les dispositions nécessaires pour affiner le suivi de la dépense, en rapport avec les objectifs des programmes de lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, les actions suivantes devraient être entreprises :

- finaliser et étendre aux services régionaux, l'informatisation du circuit de la dépense ;
- contenir les dépenses courantes et les orienter prioritairement en appui aux besoins des secteurs sociaux ;
- renforcer les dépenses d'investissements en tirant profit des économies réalisées sur le service de la dette au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) ;
- veiller au respect des règles de bonnes pratiques budgétaires en mettant en œuvre les dispositions du Code des marchés publics et du Code de transparence ainsi que celles des Directives relatives à l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques ;
- assurer la viabilité de la dette publique en maîtrisant le niveau de la dette intérieure et en maintenant les relations avec les institutions de Bretton Woods pour bénéficier des allègement des initiatives en faveur des PPTTE et d'allègement de la dette multilatérale.

## 4.2 POLITIQUE DE MAITRISE DE L'INFLATION

Depuis la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, les tensions inflationnistes n'ont jamais été aussi fortes que celles qui sont apparues au sein de l'Union à partir du quatrième trimestre 2007. En effet, en glissement annuel le taux d'inflation est passé de 1,7% en septembre 2007 à 2,9% en décembre 2007 avec un pic de 3,4% en novembre. Le Sénégal et la Guinée Bissau ont été plus affectés que les autres Etats membres.

Cette hausse de l'inflation s'explique principalement par :

- le renchérissement des produits alimentaires importés, notamment le blé, le lait, l'huile et le riz ;
- la hausse du prix du gaz domestique et le niveau élevé des prix des produits pétroliers ;
- les tensions sur les prix des céréales locales, en l'occurrence le maïs, à la suite de l'arrêt précoce des pluies en septembre 2007 et des inondations qui ont frappé le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo.

La hausse des prix du blé est en rapport avec d'une part, la poussée de la demande, notamment en provenance de la Chine et de l'Inde, et, d'autre part, la baisse de la production dans certains pays, notamment les USA et les pays de l'ex URSS. Le renchérissement de l'huile est imputable à la forte progression des prix mondiaux des oléagineux, expliquée par l'augmentation de la demande des industries chimiques et de bio carburants. L'augmentation des prix des produits laitiers est liée à la baisse de l'offre induite par la sécheresse en Australie, la suppression progressive des subventions de l'Union Européenne et l'arrêt des exportations de l'Inde.

A ces éléments, s'ajoute la hausse du prix du transport maritime qui a atteint son niveau le plus haut au début de 2008, en liaison avec l'augmentation du prix du carburant et le manque de bateaux de transport (la commande, la construction et la livraison de nouveaux bateaux s'étalant sur plusieurs années, le prix du transport pourrait rester élevé).

La baisse de l'offre des produits alimentaires est également liée à la diminution des investissements agricoles dans de nombreux pays ces dix ou quinze dernières années, comme l'atteste le recul de la part de l'aide internationale au développement consacrée à l'agriculture qui est passée de 20% au début des années 1980 à moins de 3% aujourd'hui.

Ces différents éléments ont induit une progression des prix alimentaires de 35% entre fin janvier 2007 et fin janvier 2008, accélérant une tendance amorcée en 2002. Depuis cette date, les prix ont fortement augmenté de 65%.

La tendance à la hausse des prix dans les pays de l'UEMOA, est principalement due à l'inflation importée. Ainsi, l'impact du relèvement des cours des produits alimentaires importés a été plus important au Sénégal et dans une moindre mesure

en Guinée-Bissau. Cette situation s'explique d'une part, par la structure de consommation dans ces pays et, d'autre part, par l'ampleur de la répercussion de ces évolutions de prix sur le cours des produits locaux. En effet, de façon générale, la part des produits alimentaires importés dans les dépenses de consommation est plus importante au Sénégal que dans les autres pays de l'Union. En outre, l'ajustement des prix à la hausse a été plus rapide et plus forte au Sénégal, en raison du caractère quasi oligopolistique du marché de ces produits. Les tensions inflationnistes enregistrées au Sénégal se sont étendues assez rapidement en Guinée-Bissau, compte tenu des relations commerciales étroites entre ces deux pays.

Au regard de la nature des différents facteurs évoqués ci-dessus, les tensions inflationnistes devraient se prolonger en 2009 et au-delà.

Face à cette situation, la plupart des Etats membres ont pris un certain nombre de mesures, notamment des subventions au profit de certains produits dérivés du pétrole et la réduction ou la suspension de taxe sur certains produits importés. En plus, il est mené une politique vigoureuse de déstockage des céréales accompagnée de ventes à des prix réduits (maïs, mil).

Dans l'ensemble, ces mesures semblent avoir un impact limité sur les prix. En effet, les solutions visant à utiliser l'instrument budgétaire pour lutter contre les hausses de prix ne sont en soi ni suffisantes ni appropriées et en tant que telles sont sources de perturbations majeures au plan macroéconomique.

Pour des pays qui sont confrontés à un arbitrage entre déficit public et inflation, les mesures à prendre pour sauvegarder le pouvoir d'achat devraient être progressives, faute de quoi elles n'auront pour effet que de reporter, dans le temps, l'impact inflationniste qui apparaîtra lorsque les taxes et droits de douanes seront remis à leur niveau initial.

Le même raisonnement doit conduire les Etats à ne pas s'opposer à la traduction de la hausse des cours énergétiques mondiaux par une hausse des prix à la pompe. Des mesures de soutien, ciblant spécifiquement les besoins des couches les plus pauvres de la population, pourraient toutefois accompagner ce mouvement et en compenser les effets les plus déstabilisateurs.

En tout état de cause, la hausse du niveau général des prix impose que des dispositions soient prises pour réguler les marchés. Le principe de liberté des prix appliqué dans un contexte non concurrentiel soumet les consommateurs aux abus des spéculateurs. De ce fait, le rétablissement d'un minimum de contrôle des prix et la mise en place de points de vente de référence constituent des solutions adéquates pour faire face à l'évolution conjoncturelle des prix des denrées de première nécessité.

A moyen et long terme, la protection contre les fortes variations des prix des importations passe par la promotion d'une politique de développement et de diversification de la production nationale. Aussi, les Etats membres de l'Union devraient-ils s'engager résolument à accroître et à valoriser la production agricole vivrière. Ils devraient également prendre les dispositions pour développer le marché

régional des produits vivriers, par un renforcement de la concurrence entre les distributeurs.

Plus globalement, il s'agira de mettre en œuvre la politique agricole de l'Union (PAU) qui comprend :

- le développement des échanges intracommunautaires et la facilitation du commerce régional des produits agricoles et vivriers ;
- la facilitation de la libre circulation des personnes afin de favoriser les regroupements dans les zones les plus propices aux cultures les plus rentables ;
- la facilitation de l'accès aux terres et aux ressources financières.

Les actions complémentaires sont aussi justifiées et auraient de la valeur ajoutée au niveau régional. Il s'agit :

- de renforcer la coopération entre les structures de recherche dans le domaine agricole pour l'identification de nouvelles variétés adaptées aux conditions tropicales ou sahéniennes, la modernisation des techniques de production, la maîtrise de l'eau et l'irrigation, plus particulièrement dans les zones sahéniennes ;
- d'adopter une approche concertée pour le développement de la production de céréales.

#### **4.3 PROMOTION D'UNE CROISSANCE ECONOMIQUE FORTE ET SOUTENUE**

Les performances économiques des pays de l'Union sont très sensibles aux chocs exogènes. Cette situation explique en partie la faiblesse des taux de croissance et surtout leur volatilité. Le taux de croissance de l'Union estimé à environ 3% en 2004 est passé à 4,3% en 2005 et 2,9% en 2006 puis à 3,2% en 2007. Les économies nationales de l'Union éprouvent des difficultés à réaliser de manière durable des taux de croissance d'au moins 7%, comme convenu dans les Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté. Aussi, la question relative à la croissance économique, est-elle encore une préoccupation. Elle se pose, pour l'année 2009, dans un contexte particulier où les Etats sont interpellés par rapport à leur capacité à exploiter au mieux leur potentialité afin de diversifier et de renforcer leur base productive.

De ce point de vue, les pays membres de l'Union devraient s'engager dans une politique d'accélération de la croissance en mettant particulièrement l'accent sur :

- la valorisation des produits locaux pour soutenir la consommation intérieure;
- la diversification des exportations ;
- et la promotion d'un secteur privé dynamique.

En effet, la nature extravertie des économies nationales limite les possibilités des pays à développer leurs capacités productives. A l'exception de la Côte d'Ivoire, les pays membres de l'Union importent la quasi-totalité de ce qu'ils consomment, notamment les denrées alimentaires. Cette situation est la conséquence de plusieurs facteurs, qui justifient, par ailleurs, la faiblesse de la croissance économique de ces pays. En ces périodes marquées par le renchérissement des produits sur le marché international, l'option visant à soutenir la demande des économies nationales requiert la mise en place de stratégies susceptibles de développer les capacités productives des pays et par conséquent d'asseoir les bases d'une croissance durable.

A cet égard, il apparaît que l'accroissement de la demande intérieure suscité par l'essor de l'agriculture a généralement des effets d'entraînement important tant pour la croissance que pour la réduction de la pauvreté. De ce fait, une vaste campagne devrait être menée afin d'assurer la sécurité alimentaire aux populations de l'Union. Cette opération axée principalement sur la valorisation des produits locaux nécessite d'importants investissements et une bonne appropriation des méthodes et des technologies modernes. Ainsi, dans tous les pays de l'Union, les pouvoirs publics devraient s'engager davantage à développer le secteur agricole. Pour chaque filière de production, une politique devrait être définie avec des objectifs précis. Des investissements devraient être mobilisés en vue de réaliser des infrastructures rurales, pour assurer une meilleure maîtrise de l'eau et promouvoir la culture irriguée. Une attention particulière serait accordée aux fonctions d'assistance et de conseil. De même, les dispositions seraient prises pour considérer les innovations susceptibles d'aider à intensifier les productions. Enfin, la transformation des produits agricoles de base en produits finis seraient encouragée.

Cette démarche visant à stimuler la croissance par la promotion de la production locale, permet de conforter les économies nationales de l'Union face aux aléas de l'économie mondiale. En effet, la fragilité des économies de l'Union s'explique principalement par le fait que les performances dépendent du comportement de quelques produits de rente, qui sont pour l'essentiel des produits agricoles ou miniers destinés à l'exportation. Dans un monde où le commerce devient de plus en plus le moteur de la croissance économique, les pays de l'Union ne pourront tirer parti de ce contexte que par la diversification de leurs exportations. Cette diversification consisterait à identifier de nouveaux créneaux de productions et à proposer au marché la vente de produits à plus forte valeur ajoutée. Elle pourrait aussi porter sur des activités de valorisation des produits de base notamment, par leur transformation en produits finis.

En tout état de cause, l'option d'une diversification des exportations impose que des dispositions soient prises pour lever les diverses contraintes qui entravent la compétitivité des économies nationales. Ainsi, au niveau communautaire, il conviendrait de renforcer le processus d'intégration régionale afin de faire de l'Union un marché de référence servant de point d'appui aux économies nationales, pour répondre aux exigences de la concurrence internationale. Pour ce faire, le transport et la communication au niveau régional devraient être davantage facilités. En plus, les dispositions devraient être prises pour pallier le manque d'informations sur les débouchés et les perspectives d'investissement. Pour modifier la structure des exportations un accent particulier devrait être mis sur la qualité des produits. Ainsi, la question relative à la normalisation serait mise en exergue de sorte à stimuler

l'innovation en matière de qualité et de sécurité. Les entrepreneurs seraient également invités à déployer des aptitudes commerciales beaucoup plus grandes, pour trouver de nouveaux débouchés et s'insérer de plus en plus dans les créneaux des produits manufacturiers.

Pour soutenir la stratégie de production et de diversification proposée, la politique de développement doit être aussi axée sur la promotion du secteur privé. A cet égard, il convient de noter que tous les pays de l'Union, se sont engagés au cours de ces dernières années, dans des politiques visant à développer le secteur privé. Au plan communautaire, le Traité de l'UEMOA place le développement de l'entreprise au cœur de ses objectifs stratégiques. Malgré ces options en faveur de l'initiative privée, l'implication du secteur privé dans l'activité économique se révèle encore très faible. Pour remédier à cette situation, les actions jusqu'ici entreprises dans les différents Etats en vue d'améliorer le climat de l'investissement, doivent être poursuivies et renforcées. Ainsi, la stabilité macroéconomique doit être confortée en vue d'améliorer davantage les performances économiques dans leur ensemble, en garantissant principalement la viabilité des finances publiques et la soutenabilité de la dette. Les Etats sont invités à poursuivre les réformes qui contribuent à réduire de façon significative les coûts des facteurs de production, notamment, l'eau, l'électricité, le transport et les télécommunications. Ils devraient aussi adopter une politique rigoureuse de renforcement des infrastructures et des ressources humaines. Dans le domaine de la gouvernance, les Etats doivent faire de l'amélioration de la qualité de la gestion et de la lutte contre la corruption une priorité. Bien que de nombreuses mesures importantes aient été déjà adoptées et mises en œuvre afin d'améliorer l'environnement des affaires dans les Etats membres, il apparaît urgent d'approfondir les réformes afin de lever les contraintes particulières portant sur le financement et sur la sécurité juridique et judiciaire.